

C'est réglé aux Postes

d'après PC et UPI

La grève des postiers a pris fin ce matin à 5 h a.m. La fin du conflit et l'accord intervenu entre les représentants syndicaux, les officiers du ministère des Postes et ceux du Conseil du Trésor ont été annoncés par le médiateur spécial, M. Eric Taylor.

Les dirigeants du Conseil des Unions des Postes, qui représente les 18,000 postiers et 12,000 facteurs et chauffeurs des camions postaux du Canada, avaient pris à la lettre, la nuit dernière, les instructions du médiateur fédéral Eric Taylor en accusant publiquement, au cours d'une conférence de presse à Ottawa, les représentants patronaux d'être les grands responsables de la paralysie du service postal.

Et il faut croire que cette accusation a été efficace, puisque les représentants des Postes canadiennes et du

Conseil du Trésor annonçaient peu après que les négociations n'étaient pas rompues entre les deux parties et qu'elles reprendraient incessamment en présence du médiateur.

M. Taylor avait en effet déclaré au début de sa médiation, il y a cinq jours, qu'en cas de non accord, les deux parties porteraient seules la responsabilité de la grève et seraient donc tenues de dire au public pourquoi elles n'arrivaient pas à s'entendre.

MM. Joe Davidson et Roger Décarie, respectivement présidents du Syndicat des postiers et de l'Union des facteurs, qui avaient accepté hier après-midi les recommandations du médiateur en vue du règlement de la grève, qui en est dans sa troisième semaine, ont donc convoqué, hier soir, une conférence de presse au cours de

laquelle ils ont affirmé que la rupture des négociations semblait inévitable puisque la partie patronale repoussait les recommandations de M. Taylor.

"Nous sommes toujours prêts à rencontrer les représentants patronaux, mais nous ne les avons pas vus depuis deux jours," a annoncé M. Davidson.

"Les recommandations de M. Taylor ne nous satisfaisaient pas totalement, mais nous les avons acceptées dans un esprit de compromis," a souligné un autre dirigeant syndical, M. Jim Mayes, ajoutant "mais nous sommes étonnés d'apprendre que l'employeur a rejeté ces recommandations."

M. Mayes a précisé que la détermination du gouvernement en vue de punir les grévistes constituait la principale pierre d'achoppement aux pourparlers.

Selon M. Davidson, les recommandations du médiateur pouvaient permettre de régler le conflit en minimisant ses effets néfastes sur le public et il a déclaré que l'employeur devait comprendre que le conflit ne serait pas réglé à coups de représailles et de mesures punitives.

Le service postal demeurait entretemps paralysé à plus de 90 p. cent, un nombre infime de postiers et facteurs continuant de se rendre au travail à des endroits dispersés à travers le pays.

Des consultations

Pour sa part, le ministre des Postes, M. André Ouellet, avait fait savoir hier qu'il avait entrepris des consultations auprès de ses conseillers juridiques pour savoir si le gouvernement ne pouvait pas poursuivre les syndicats pour le manque à gagner de

\$500,000 que chaque jour de grève signifiait pour le trésor public.

A Montréal, le président du local des facteurs, M. Guy Morissette, avait annoncé, au cours d'un rassemblement de 1,500 facteurs au centre Paul-Sauvé, que si l'employeur n'acceptait pas les propositions du médiateur, les 2,000 facteurs montréalais appuieraient les postiers et M. Eric Taylor.

Rappelons que les facteurs montréalais, même si la majorité d'entre eux ont refusé de franchir les piquets de grève établis par les postiers, se sont abstenus d'appuyer ouvertement les postiers, estimant que la question de l'automatisation, qui est au centre du conflit, devrait devenir un sujet de négociation nationale seulement à l'expiration des présentes conventions collectives. Celles-ci arrivent à terme en décembre prochain.

Autres informations en page A 6



Le général de Spínola

La junte met fin à 50 ans de régime autoritaire

Un coup d'Etat militaire, mené par un groupe de jeunes officiers, semble sonner le glas d'un régime autoritaire de près de cinquante ans au Portugal. Ce régime, établi par Salazar en 1932 et poursuivi par le gouvernement de Marcelo Caetano, fait place à une junte militaire qui promet de rétablir les libertés politiques, d'organiser des élections libres et de s'effacer dès qu'un président aura été élu.

Cette junte est dirigée par le général Antonio de Spínola, un héros national qui avait reçu les plus hautes décorations pour la lutte qu'il a menée contre les mouvements d'émancipation en Guinée portugaise, mais qui avait été limogé en mars dernier en même temps que son supérieur, le général Francisco da Costa Gomes, chef d'état-major des armées. Celui-ci se retrouve également au pouvoir avec cinq autres officiers, dont deux de la Marine.

Le renversement du régime Caetano a été accueilli avec des transports de joie à Lisbonne, les soldats rebelles ont été fêtés par une foule exubérante.

Quant aux principaux dirigeants du régime déposé, ils ont été envoyés en exil à Madère, île portugaise de l'Atlantique.

(Nos informations en page E 1)

sport-hebdo

Gilles Blanchard obtient une entrevue exclusive avec le milliardaire du sport Lamar Hunt

— page B 3



Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 2 sous la lettre A, 1 sous la lettre B, 6 sous la lettre C et 3 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui leur rapporte 2,165.20 dollars pour une mise de 1.00 dollar.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 2-1-6-3, mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite 58.70 dollars pour chaque mise de 1.00 dollar.

268,371.90 dollars ont été partagés entre 62 prix dans l'ordre et 2,285 prix dans le désordre.

SOMMAIRE

Arts et spectacles : C 2 à C 6
Bandes dessinées : A 8
Cinéma : C 6
Décès, naissances, etc. : F 6, F 7
Économie : D 1 à D 4
Editorial : A 4
Êtes-vous observateur ? : A 8
Horoscope : A 10
Informations étrangères : E 1
Jardins et maisons : F 3
Les maux de notre langue : D 12
Loisirs et Récréation : A 8
MAGADAN : F 2
Mon Oeil sur Montréal : A 11
"Mot-mystère" : A 8
Mots croisés : E 2
Petites annonces : D 6 à D 11, E 2 à E 7, F 1 à F 6
Radio et télévision : C 7
Sports : B 1 à B 7
Tribunaux : F 6
Vivre aujourd'hui : A 11



photo UPI

Burton-Taylor : c'est la rupture

Le célèbre couple Richard Burton et Elizabeth Taylor, uni par le mariage le 15 mars 1964, à Montréal, va définitivement divorcer. Après 10 années de vie commune et deux séparations, ces monstres sacrés du cinéma font à nouveau la manchette des journaux, leur avocat, Me Aaron Frosch, ayant reçu instruction de présenter une demande de divorce pour "différences irréconciliables." Cette demande sera faite dans le Canton de Berne, en Suisse, résidence officielle du couple.

"La dernière arme de Drapeau: le prestige"

(Camille Laurin)

par Jacques BENOIT

"Il existe un appel sourd, dans toute la population de Montréal, à un renouvellement et à un rafraîchissement de la vie démocratique municipale", a déclaré hier soir M. Camille Laurin, du Parti québécois, à une réunion d'information du Rassemblement des citoyens de Montréal.

Le RCM a deux armes pour faire face à l'administration actuelle, qui est "un colosse aux pieds d'argile et

qui ne pourra résister à des coups réels", a-t-il expliqué par la suite. La première de ces armes, a dit M. Laurin, est l'information, "qu'il faudra disséminer aux quatre coins de la ville". "Ainsi, les faits présentés dans notre projet de programme, qui sont des faits scandaleux, ont force d'arguments qu'il faudra répandre partout.

"Notre seconde arme, qui est celle des vrais démocrates, est la "responsabilisation". Il faut faire comprendre

aux citoyens qu'ils ne peuvent attendre leur salut que d'eux-mêmes, qu'ils ne peuvent trouver qu'eux-mêmes les solutions à leurs problèmes."

Les exploiters

Puis, s'attaquant avec force au régime du maire Drapeau, l'ex-chef parlementaire du PQ donne les raisons qui ont amené des associations de Montréal du Parti québécois, le Comité régional intersyndical de Montréal, le Nouveau parti démocratique

du Québec et le Mouvement progressiste urbain à fonder ensemble ce mouvement qui, comme on sait, entend se muer sous peu en parti politique et faire la lutte au Parti civique du maire Drapeau en novembre prochain.

"Nous avons créé le Rassemblement des citoyens de Montréal parce que nous ne pouvions plus tolérer que cette démocratie en soit une de façade, d'apparat", a dit M. Laurin.

Puis il est entré dans le détail et a

nommé un certain nombre d'aspects, à ses yeux intolérables, de la vie politique montréalaise.

● La présence de trois conseillers par district, ce qui a pour effet, a-t-il dit, de diluer la responsabilité de chacun de sorte que le maire peut les manoeuvrer à sa guise.

● Le fait que le Parti du maire Drapeau soit l'unique parti en place "avec ce que cela comporte de secret, de propagande, de manoeuvres et

Voir DRAPEAU, page A 6

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE
M. Marcel Viens

"Holiday Magic ce n'est pas le Père Noël"

par Conrad BERNIER
et François TREPANIER

"Combien avez-vous investi dans Holiday Magic ?"

Marcel Viens, le nouveau grand patron de Holiday Magic à Montréal, laisse errer son regard au plafond, fixe tour à tour les doigts de ses mains où brillent deux grosses bagues, ouvre la bouche prend une longue respiration et lâche enfin : "C'est difficile à dire... Peut-être \$10,000... Entre \$8,600. et \$10,000."

Il est quatre heures et demie et c'est le grand calme au 8089 Saint-Denis où sont situés les bureaux et le Centre de ravitaillement de la compagnie Holiday Magic.

Ecrasé dans un fauteuil moelleux, Viens répond depuis près d'une heure aux questions de deux représentants de LA PRESSE qu'il a lui-même conviés à ses bureaux.

Un ancien des Jésuites ?

Viens, qui occupe ses nouvelles fonctions depuis seulement 15 jours, est âgé de 29 ans. Il se dit un ancien élève du collège Jean-de-Brébeuf et un étudiant non diplômé de l'Ecole des

Hautes études commerciales. Il est à l'emploi de Holiday Magic depuis le 16 mars 1972 et il y a été successivement distributeur, maître-distributeur et instructeur.

Son bureau est sombre et la seule

Amendement à la loi

par Michel AUGER

Des amendements à la Loi de la protection du consommateur seront proposés à l'Assemblée nationale en juin par le ministre des Institutions financières, M. William Tetley.

C'est ce qu'a confirmé hier un porte-parole de son ministère. Toutefois, même si ces amendements proposés visent, semble-t-il, à donner plus de dents à la loi contre les systèmes de vente pyramidale, ils n'auront pas d'effet immédiat

Voir AMENDEMENT, page A 6

chose qui retient l'attention est un trophée remis à un instructeur de la compagnie à Montréal, M. Nicolas Schiappa, qui aurait vendu pour \$50,000. de cosmétiques dans un mois. A côté de ce trophée se trouvent des livres dont les titres se passent de commentaire : "Comment dominer et influencer les autres", "Comment se faire des amis", "Comment parler en public", "Le Principe de Peter" et "Richest Man in Babylon".

Visiblement nerveux, l'air tantôt ennuagé, tantôt dédaigneux, Viens explique d'abord que c'est sur sa propre initiative que Holiday Magic a décidé d'accorder une première entrevue à des journalistes du Québec et il précise que celle-ci n'a rien à voir avec la page de publicité publiée dans un quotidien du matin qui, contrairement à LA PRESSE, accepte l'annonce de sa compagnie.

"C'est un test que nous faisons aujourd'hui, ajoute Viens. En Ontario, règle générale, les paroles de notre président Walsh ont été mal rapportées par les journaux. On nous a demandé des entrevues, ici, au Québec. Nous allons voir maintenant si vous

allez rapporter fidèlement nos paroles."

Viens éteint sa cigarette avant qu'elle ne lui brûle les doigts et en rallume aussitôt une autre.

"Pour les entrevues, poursuit-il, la compagnie n'a pas d'objection à rencontrer les journalistes; mais pour des choses vagues comme assister à nos congrès et prendre des photos, ce sera toujours défendu comme dans les grandes corporations."

Encore les méchants

"A qui attribuez-vous toute la mauvaise publicité qui est faite à Holiday Magic de ce temps-ci ? demande l'un des deux représentants de LA PRESSE. Comment se fait-il qu'il y ait tant de poursuites et de plaintes ?"

Viens réfléchit un instant, prend une allumette et s'allume une autre cigarette pour remplacer celle qu'il vient de fumer en quelques bouffées.

"De quoi ça dépend ? répond-il sur un ton hésitant. C'est entendu qu'il y a des gens insatisfaits jusqu'à une certaine limite. Mais remarquez bien qu'il y en a bien d'autres qui sont sa-

Voir HOLIDAY, page A 6

pleins feux sur l'actualité



5 Adapter toutes les lois où il est question de poids et de mesures constitue une tâche colossale à laquelle le ministère de la Justice du Québec s'emploiera, à partir de l'été prochain. Il adoptera aussi un format métrique standard de papier pour ses nombreux documents, ce qui nécessitera une adaptation de la part de l'industrie du papier. Voici le cinquième d'une série de six articles sur l'implantation du système métrique au Canada.

par Germain TARDIF

DANS L'ACTIVITE humaine, tout se mesure de quelque façon et toute activité humaine comporte un aspect juridique.

La justice, dans son exercice, comporte souvent, par conséquent, des poids et des mesures.

Le ministère de la Justice est l'administrateur de la loi dans la province. Il agit également comme conseiller et avocat pour le gouvernement. C'est de lui que relève le contentieux provincial.

Ce ministère compte, à lui seul, 12.000 employés. Sûrément du Québec comprise. Il est l'un des plus touchés par la métrisation puisque c'est le ministère qui, en vertu de ses fonctions, est le plus proche de la population.

La métrisation nécessitera des changements dans les lois et règlements. Plusieurs de ces lois et règlements comportent des mesures. Celles-ci devront être converties en mesures métriques.

A cette fin, le ministère emploiera, cet été, un nombre indéterminé d'étudiants en droit qui seront chargés de lire toutes les lois, tous les règlements et statuts pour faire un inventaire de ceux qui mentionnent des mesures.

A la suite de cet inventaire, le ministère décidera de la façon dont il convient de s'y prendre pour effectuer le changement.

Une alternative claire se présente: une loi qui change tout en bloc ou modifications particulières de chacune des pièces de législation concernées.

Le ministère de la Justice agit également comme conseiller auprès du gouvernement et de ses ministères sur les types de stratégie à adopter pour la conversion.

Qui dit "justice" dit "procédure", donc paperasse. Le ministère de la Justice est celui qui en utilise le plus: administration interne, communications interministérielles, communications avec le public, formules diverses, papiers de cour, etc.

Or, le gouvernement projette d'adopter, dans un proche avenir, un format standard et international de papier. Celui qui semble remporter les suffrages est le format ISO ("International Organization for Standardization").

10 formats pratiqués

La norme ISO s'énonce comme suit:

Si on fixe à un mètre carré la surface du format de base d'une feuille de papier, on en déduit que les côtés auraient respectivement 841 mm et 1189 mm.

En divisant cette feuille en deux parties égales suivant une ligne parallèle au petit côté, on obtient deux feuilles de format deux fois plus petit et l'on peut continuer cette opération pour obtenir divers formats selon les mêmes proportions jusqu'au timbre-poste.

Ce découpage rationnel donnerait les dimensions standard suivantes:

A0: format de base, 1 m. carré; A1: feuille de papier journal; A2: page de journal; A3: format tabloïd; A4: papier à correspondance; A5: format livre; A6: carte postale; A7: bloc-notes; A8: cartes d'affaires; A10: timbre-poste.

Les avantages de cette standardisation, selon ceux qui la préconisent, sont nombreux:

- élimination des rebuts;
- réduction considérable du nombre des formats de papier;
- détermination de la qualité d'une feuille de papier par le rapport g/m² (gramme par mètre carré);
- application à l'agrandissement ou à la réduction en photographie;
- en tout et partout, économie.

Amorce d'un très long processus

Le ministère de la Justice étant un averse consommateur de papier, on devine aisément la tâche énorme qui l'attend avec la mise en vigueur de cette uniformisation.

Il faudra aussi que les fabriques de papier soient en mesure de répondre à la demande en adaptant leur machinerie, ce qui ne se fera sans doute pas du jour au lendemain.

Les dimensions actuelles de la papeterie de cour sont arrêtées par les lois de la procédure. Il faudra donc amender ces lois pour rendre légaux de nouveaux formats des mandats, des assignations, des jugements et autres documents judiciaires.

Il est probable que la standardisation de la papeterie gouvernementale entraînera celle de la papeterie à l'usage des entreprises et de la population en général (cartes, papier à lettre, enveloppes, journaux, revues, et autres).

Les appareils Xérox et divers appareils à photocopier ou polycopier devront également être adaptés au nouveau standard.

On n'est pas sorti du bois de pulpe...

DEMAIN: Un peu d'histoire

GRANDEUR DES FEUILLES	LIGNE DE PLIAGE	ETAPE	FINAL 1SA4 210 x 297
A0 841 x 1189			
A1 594 x 841			

Pliage des formats de papier de la série A de la norme ISO

L'adoption du système métrique par le Canada amènera forcément l'adoption d'un format standard de papier basé sur le mètre. L'un de ces formats internationaux qui semble avoir le plus de faveur est le format ISO dont la surface de base est d'un mètre carré et dont le pliage donne des dimensions uniformes à tout genre de papeterie désirée.

Un coup pour le sport professionnel...

MEME L'ACTIVITE sportive sera touchée par l'adoption du système métrique, surtout lorsque les Etats-Unis décideront d'emboîter le pas.

Pour l'athlétisme, il n'y a pas de problème puisque c'est déjà fait au niveau des Olympiques et des Jeux du Commonwealth.

C'est surtout dans le sport organisé nord-américain que la métrisation causera des problèmes.

Au baseball, il faudra remesurer les distances entre les coussins, refaire les règlements concernant les

poids et dimensions des balles et des bâtons.

Un projet est présentement en voie de formation pour utiliser le mètre dès cet été, au parc Jarry, histoire de familiariser le spectateur avec ce qui l'attend dans un proche avenir.

Au football, il faudra modifier les lignes de façon à "arrondir" les mètres qui remplaceront les verges. Comme le mètre est plus long que le "yard", on se demande si le football canadien ne laissera pas les trois essais pour passer au système des quatre essais. Et les sta-

tistiques? "Un désastre", dit-on, chez les Alouettes...

Au hockey, on ne pourra plus faire le coup du "six pouces". "Il m'a donné un 15 cm", se lamentera le joueur assailli auprès de l'arbitre.

L'équipement réglementaire du hockey devra être repensé.

Au golf, nous verrons des "par 5" de 450 m et les "par 3" de 120 m.

Et que penser des 500 milles d'Indianapolis? Devra-t-on dire "les 804,6 km d'Indianapolis"?

Rabin dénoncé comme froussard lors de la guerre des Six jours, par un ancien compagnon d'armes

EZER WEIZMAN, l'homme qui se trouve derrière la controverse qui fait actuellement rage en Israël quant à l'aptitude du général Yitzhak Rabin à assumer les fonctions de premier ministre pour lesquelles il vient d'être désigné, est un authentique héros israélien comme on les voit dans les vieux films de guerre. Energique et impulsif, il possède l'art des remarques corrosives, ce qui du reste lui a valu nombre d'ennemis dans les deux carrières qu'il a embrassées, l'armée et la politique.

Mais ce personnage romantique est aussi un homme qui par son passé glorieux commande le respect. Plus qu'aucun autre, Weizman a oeuvré à faire de l'armée de l'air israélienne l'un des corps d'armée offensifs les plus efficaces du monde, comme elle l'a prouvé dès le premier matin de la guerre des Six jours, en 1967.

Un risque sérieux

Weizman était alors adjoint du

chef d'Etat-major et chef des opérations militaires. Et le témoignage qu'il apporte sur la dépression dont fut victime son supérieur immédiat, le général Rabin, à la veille de la guerre des Six jours a d'autant plus de poids qu'il vient après un silence de sept années. Comme le faisait remarquer sobrement le journal indépendant de Tel-Aviv Haaretz, il y en a qui s'estimeront satisfaits d'obtenir certains éclaircissements de Rabin, mais tant qu'il ne sera pas parvenu à réfuter ces allégations nous devons considérer sa nomination au poste de premier ministre comme un risque sérieux.

Certes, le fait que le chef d'Etat-major s'était absenté 36 heures durant de son quartier général les 23 et 24 mai 1967 était connu depuis longtemps. Mais le mérite du témoignage de Weizman qui vient d'être publié dans la presse israélienne est de situer la dépression de Rabin dans son contexte et de fournir au moins un diagnostic médical (de seconde main).

Ce témoignage, écrit sous la forme d'un rapport en novembre 1967, avait été envoyé au ministère



tléphoto PA

Le général Rabin, nouveau premier ministre d'Israël serait-il un émotif inapte à gouverner un Etat?...

de la Défense. Weizman y expliquait comment il avait éprouvé une certaine inquiétude sur la stabilité de Rabin dès le début de l'état d'urgence (le 15 mai 1967) et comment il avait trouvé le chef d'Etat-major en proie à des accès d'angoisse qui le faisaient sans

cesse changer d'avis et l'empêchaient de prendre des décisions.

Au bord de l'effondrement

Le rapport poursuivait en expliquant que la situation s'était encore aggravée le 23 mai. Le général Rabin avait alors invité Weizman à lui rendre visite dans la maison qu'il occupait dans la banlieue militaire de Tel-Aviv, Bahala. Weizman aurait trouvé Rabin assis seul dans son salon, fumant cigarette sur cigarette et donnant tous les signes d'un homme au bord de l'effondrement.

Le chef d'Etat-major aurait alors déclaré à Weizman d'une voix faible: J'ai mis l'Etat en difficulté à cause des erreurs que j'ai commises. Il va y avoir une guerre et elle sera décidée par l'armée de l'air. Puisqu'il en est ainsi, l'homme qui a fait l'erreur doit partir. (Rabin voulait dire par là que l'armée de l'air n'était pas prête à assumer la tâche qui lui était assignée). Rabin devait ensuite demander à son adjoint s'il était prêt à prendre le commandement dans ses mains.

Dans son rapport, Weizman explique qu'il aurait répondu que, bien que fort désireux de prendre le

titre de chef d'Etat-major, il n'en voulait pas à ce prix-là. La démission du chef d'Etat-major à ce moment précis, aurait-il dit, on venait d'annoncer le matin même que les Egyptiens avaient fermé le détroit de Tiran) aurait valu quelques divisions à Nasser et aurait gravement affecté le moral de l'armée.

Weizman affirme également avoir argumenté que le gouvernement qui déjà hésitait à déclarer la guerre, deviendrait encore plus hésitant et qu'en démissionnant en de telles circonstances Rabin serait un homme fini à jamais. Weizman aurait alors promis à son supérieur de faire tout son possible pour le secourir durant la guerre, "même si cela devait me coûter ma carrière".

Le soir du jour où eut lieu cet entretien, la femme de Rabin téléphonait à Weizman pour lui annoncer qu'un docteur avait été appelé auprès de son mari et pour lui demander de venir de toute urgence.

La guerre commence quand même

Lorsqu'il arriva sur les lieux, le docteur lui déclara que le chef d'Etat-major souffrait d'une anxiété aiguë. Rabin devait alors inviter une nouvelle fois son adjoint à prendre le commandement de l'armée,

une requête qu'il devait répéter encore le lendemain matin en présence de son aide de camp Raphael Ephrat (aujourd'hui décédé).

Weizman persista dans son refus et décida un peu plus tard, de concert avec Ephrat et le docteur, d'informer le premier ministre, Levi Eshkol, de la situation. Les trois hommes s'entendirent pour faire courir le bruit que le chef d'Etat-major souffrait d'un empoisonnement par la nicotine. (Notons que le médecin, le Dr Gillon, s'est refusé à tout commentaire, arguant de ce qu'il lui était impossible de se souvenir de tout ce qui s'était passé il y a sept ans, et invoquant le secret professionnel).

Le 24 mai 1967, Weizman ordonnait aux forces armées israéliennes d'accomplir leurs plans d'attaque. Les troupes étaient mises en état d'alerte. Son autorité ne devait être à aucun moment contestée et personne ne l'interrogea sur les activités du chef d'Etat-major. Le 25 mai, l'Etat-major faisait savoir au premier ministre Eshkol qu'il était prêt à se lancer dans la guerre.

Le jour même, Rabin reprenait son poste et se rendait sur le front, sur les conseils de Weizman. Mais il devait demeurer tendu, inquiet, enclin à la panique et manquant de fermeté tout long de la guerre des Six jours.

Manchester Guardian

La vie à Cuba ou le communisme sous les tropiques

L'auteur de cet article,

Edmond Boyd,

est un physicien canadien de l'Université de Toronto qui a été envoyé

l'hiver dernier à Cuba

par l'Organisation mondiale de la santé.

L'ENORME LUNE rouge sang suspendue dans le ciel cubain baigne l'entrée du port de La Havane et la vieille ville étendue à ses pieds d'une lumière douce. L'air est embaumé, l'atmosphère est romanesque et rien ne rappelle ici le communisme austère de l'est européen.

De jour, La Havane serait presque aussi jolie, surtout si on la compare aux autres villes latino-américaines ou à celles des nations caribéennes. La capitale cubaine est, à n'en pas douter, la plus propre de toutes celles de la région. Ses rues et ses trottoirs sont bien tenus, de même que ses jardins et aucun mendiant en haillons, aucun

enfant aux pieds nus ne vient attrister la scène.

Jeunes travailleurs à la place de millionnaires

La haute ligne des gratte-ciel blancs du Velado, construit pendant les années 50 avec des dollars yankees, imprime au paysage un caractère de luxe et de beauté. Fidel Castro n'a rien détruit à Cuba lorsqu'il s'est emparé du pouvoir en 1959 et il a conservé avec soin tout l'appareil de ce capitalisme qu'il hait.

Et ce n'est pas là le moindre paradoxe de la Cuba post-révolutionnaire: les propriétés privées élevées à coups de millions de dollars sous l'ère du dictateur corrompu Fulgencio Batista ont été transférées par Castro au domaine public sans aucune dégradation.

Le luxe a été conservé partout où cela a été possible. Les hôtels de grand standing conservent leur caractère d'antan, à commencer par le Havana Libre (ancien Hilton), où on m'a logé. Mais les milliardaires américains ont cédé la place à des couples travailleurs encore qui font la queue chaque soir devant les restaurants et les night

clubs de la capitale cubaine, où les attendent de moelleux fauteuils et des assiettes rehaussées d'or.

Certes, les spectacles sont restés à peu près les mêmes qu'il y a 15 ans, mais le public, éloigné des influences occidentales ne semble pas s'en soucier. Il se réjouit surtout d'assister à des shows nageurs réservés à quelques privilégiés.

Signes de détérioration

Derrière les façades opulentes, on peut cependant observer maints signes de détérioration. Et sous la prospérité apparente se cachent de sérieuses pénuries.

Les usines ne disposent que d'un matériel suranné et en mauvais état, raccommodé tant bien que mal. Les magasins continuent à arborer des noms exotiques, à la mode, ou Fifth Avenue, mais leurs étalages sont désolés. Le secteur le plus actif de l'activité nationale est celui des réparations: machines à écrire, caisses enregistreuse, radios et meubles. Les voitures remontent elles aussi aux années 50: Chevrolets et Chryslers énormes, cabossées, dépeintes et grinçantes, qui s'arrangent pour rouler encore après 20 ans d'usage.

Plus on reste à Cuba et plus on

a tendance à oublier la lune et les rues impeccables, tandis que les privations se révèlent dans toute leur dureté.

Hygiène souvent insuffisante, eau chaude rare, vêtements, nourriture, savon et cigarettes strictement rationnés: ces réalités s'imposent graduellement ainsi que les prix astronomiques qu'il faut payer pour des articles de consommation courante. Il n'y a pas de taxis à La Havane et l'un des restaurants les plus réputés de la capitale ne peut offrir qu'une tranche de viande suspecte ou un morceau de poisson gelé arrosé d'un verre de vin bulgare pour dix dollars.

Régime solidement établi et tolérant

Pourtant Castro a tenu les promesses qu'il avait faites en prenant le pouvoir: il avait donné la plus haute priorité à l'éducation, puis à la santé et enfin aux sports. Aujourd'hui tout le monde sait lire et écrire à Cuba. Un tiers de la population adulte fréquente les cours du soir, la proportion des docteurs et des infirmières par rapport à la population est plus élevée que dans

la plupart des pays occidentaux et les épreuves sportives sont gratuites.

La prostitution et le jeu, grandes attractions du Cuba précastriste, sont maintenant dénoncées comme des abominations. Il n'y a pas d'impôts et il n'y a pas de chômage. Le salaire d'un coupeur de cannes à sucre s'élève à 400 dollars par mois — un médecin ne touche pas beaucoup plus. Il n'y a pas plus de distinction entre classes sociales que de discrimination raciale. Les hauts fonctionnaires du gouvernement ont des chauffeurs mais ces derniers s'assoient à table avec eux et partagent leurs repas. On se fait mal voir si l'on interrompt le concubinage de deux garçons de café pour donner un commandement. Les pourboires sont interdits. L'égalité semble une loi acceptée par tous à Cuba.

Symptômes inquiétants

En autorisant l'émigration — à la condition que l'émigré abandonne tous ses biens et parte les mains vides — Castro s'est débarrassé des dissidents, des démocrates et des capitalistes des villes tandis que l'amélioration considéra-

ble du niveau de vie dans les campagnes lui assurait l'appui des populations rurales.

On peut toutefois observer des signes de mécontentement, surtout dans la génération qui a grandi après 1959. Une campagne par voie d'affiches lutte contre ce début de désaffection, qui se manifeste surtout par la croissance de l'absentéisme.

Les symptômes les plus sérieux que présente actuellement la société cubaine sont sans doute le taux très élevé des divorces et la fréquence relative des suicides: il convient peut-être de remarquer que ces mêmes symptômes caractérisent les Etats providences de l'Occident comme la Suède et la Nouvelle-Zélande où le sort des individus est assuré par l'Etat, de leur naissance à leur mort, de même qu'à Cuba. Il serait donc erroné de les attribuer à l'oppression ou au totalitarisme.

Quoi qu'il en soit, la plupart des Cubains semblent heureux de vivre, fiers de leurs réalisations et méprisants à l'égard des pays qui n'acceptent pas leur propre définition de la liberté.

The Los Angeles Times

Postes: le texte de l'entente

OTTAWA (PC) — Voici le texte de l'accord intervenu entre le ministère des Postes et l'Union canadienne des postiers, sur la recommandation du médiateur Eric Taylor, mettant fin à la paralysie des services postaux dès aujourd'hui.

Cet accord est intervenu entre le Conseil et Sa Majesté la Reine au nom du Canada, explicitant les "garanties écrites auxquelles fait allusion le paragraphe 5 de la proposition signée par Eric G. Taylor, en date du 24 avril 1974.

Les "garanties écrites appropriées" sont :

1. Dès le retour au travail, prendront fin toute suspension ou autre mesure disciplinaire qui pourrait avoir été prise depuis le 1er avril 1974 par l'employeur contre un employé, à la suite des événements qui ont suscité la grève actuelle; toute mention desdits événements au dossier personnel de l'employé sera supprimée dans tous les cas où l'agent négociateur signifiera par écrit qu'il n'est pas d'accord avec une telle mention.

2. Dès le retour au travail, l'employeur ne pourra prendre aucune autre mesure disciplinaire contre un employé pour des actions commises depuis le début de la grève qui se termine avec cette entente, ni pour des omissions signalées au cours de la même période et il ne sera pas fait mention de telles actions ou omissions au dossier personnel des employés représentés par le Conseil des unions.

3. Aucune nouvelle poursuite judiciaire ne sera prise par l'employeur ou Sa Majesté la Reine, ni en matière civile, ni en matière criminelle, ni en vertu d'aucune loi, contre le Conseil des unions des Postes, l'Union canadienne des postiers, l'Union des facteurs du Canada, ou contre aucune section de ces syndicats, ou contre aucun dirigeant ou membre d'aucun de ces syndicats, pour des actions commises au cours des événements qui ont mené à la grève actuelle ou au cours de cette grève, ni pour des omissions signalées au cours de cette même période.

4. Toute demande d'injonction actuellement devant quelque tribunal canadien que ce soit, touchant le conflit actuel, sera retirée.

5. Les garanties faisant partie des lettres d'entente contenues dans les sections C et D de la convention collective portant le numéro de code 608-3-73 s'appliqueront à tous les employés régis par celle-ci ainsi qu'à tous les employés régis par la convention collective portant le numéro de code 698-3-73.

6. Les "garanties écrites appropriées" énoncées ci-haut seront considérées par les parties comme une explication des clauses a, b, et c du paragraphe 5 de la proposition signée par Eric G. Taylor et devront prévaloir sur elles.

7. Toute divergence sur l'interprétation du texte ci-haut sera soumise au président du Conseil des relations avec le personnel de fonction publique pour décision finale.

Les autobus vont rouler à Québec

QUÉBEC — Une entente serait sur le point d'intervenir entre la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec et le syndicat représentant ses 443 chauffeurs en grève depuis maintenant près de sept semaines.

C'est du moins ce que prétendent les observateurs qui ont suivi les développements de ce conflit, ajoutant même que le transport en commun pourrait reprendre dès la semaine prochaine.

Les négociations, qui avaient été interrompues le 14 mars, ont repris le 16 avril à la suite des efforts du maire Gilles Lamontagne à titre de médiateur spécial.

AMENDEMENT

SUITE DE LA PAGE A 1

En effet, le projet de loi qui sera déposé en juin devra d'abord être étudié par une commission parlementaire durant l'été et ne pourra être soumis à l'Assemblée nationale qu'à l'automne prochain.

D'autre part, le ministère de la Justice étudie toujours la possibilité de demander l'émission d'une injonction pour faire cesser immédiatement les activités de la compagnie Holiday Magic.

Une telle injonction, a indiqué un officier du ministère, pose de nombreux problèmes de droit puisque cette entreprise, fort contestée depuis plusieurs mois, n'a été trouvée coupable d'aucun délit criminel.

Des accusations ont été portées l'an dernier devant plusieurs tribunaux de la province mais, jusqu'ici, aucun juge ne s'est encore prononcé sur la légalité des méthodes de ventes de la société.

D'autres poursuites, cette fois en vertu de la loi de l'enseignement privé de la province, ont été intentées la semaine dernière en Cour municipale de Montréal. Ces procès ne se dérouleront que dans quelques semaines.

Enfin, les agents de la Sûreté du Québec qui ont effectué une dizaine de perquisitions, il y a dix jours, dans les bureaux de Holiday Magic, à Montréal et en province, passent toujours au peigne fin les documents saisis.

D'après la police, il faudra encore quelques jours avant de scruter tous ces documents et ce n'est que la semaine prochaine que l'on saura si des accusations précises seront portées contre Holiday Magic.

Le NPD de l'Île-du-Prince-Édouard veut jouer le même rôle que le PQ

par Pierre-Paul GAGNE

envoyé spécial de LA PRESSE

CHARLOTTETOWN — "Nous voulons jouer le même rôle que le Parti québécois a joué, entre 1970 et 1973, au Québec: constituer l'opposition réelle au prochain gouvernement de l'île du Prince-Édouard même si nous ne serons pas l'opposition officielle."

Pour Andy Robb, candidat du Nouveau parti démocratique dans la sixième circonscription de Queens en vue des élections du 29 avril prochain, il ne fait aucun doute que son parti fera élire au moins trois ou quatre candidats et que ceux-ci, que le prochain gouvernement soit libéral ou conservateur, constitueront la véritable opposition.

Au cours d'une entrevue qu'il accordait à LA PRESSE, hier, M. Robb, qui est une des principales têtes d'affiche du NPD à l'île du Prince-Édouard, a soutenu que son parti récoltera au moins 10 à 12 p. cent des voix lors du scrutin de lundi prochain, égalant ainsi la performance réalisée par les néo-démocrates de la Nouvelle-Écosse lors des élections qui se sont déroulées dans cette province le 2 avril dernier.

C'est la première fois, cette année, que les néo-démocrates se lancent à l'assaut d'une élection provinciale à l'île du Prince-Édouard. Ils ne présentent toutefois des candidats que dans 20 des 32 circonscriptions électorales de l'île et leur chef, M. Aquinas Ryan, en est à ses premières armes comme leader d'un parti politique au cours d'une élection générale.

Lors de trois élections partielles tenues en décembre 1972, le NPD avait obtenu environ 7 p. cent des voix, arrivant bon dernier dans chacune des circonscriptions en jeu.

ajoute Viens en se référant aux pour-suites intentées contre sa compagnie.

"Que faites-vous des 3.000 plaintes logées à l'Office de la protection du consommateur", renchérit le journaliste de LA PRESSE.

"On prétend qu'il y a eu 3.000 plaintes mais nous n'en avons pas reçues, réplique Viens. Il y a eu beaucoup de choses d'écrites dans les journaux qui sont fausses. On a dit ainsi qu'il y avait pour seulement \$75.000, de produits à notre entrepôt. C'est complètement ridicule. Je n'ai pas le bilan "audité" des comptables mais je peux vous garantir qu'il y en a pour au-delà d'un million et peut-être jusqu'à un million..."

Viens tend le bras vers le cendrier, y laisse sa cigarette, croise et décroise le genou droit et, l'air inquiet, jette un coup d'oeil vers ses livres.

"Comment expliquez-vous qu'il y a des plaintes partout?" reprend le second journaliste de LA PRESSE.

"Partout! s'exclame Viens. C'est un terme général. Expliquez-vous!"

"A Sept-Îles, Trois-Rivières, Sherbrooke où le Conseil municipal a adopté une résolution, à Québec, Rimouski, Hull, Chicoutimi, Québec, Montréal..."

"Je ne suis pas au courant de toutes ces plaintes, répond très sérieusement Viens en ouvrant son paquet de cigarettes. Qu'il y ait des plaintes, oui, c'est fort possible parce que ceux qui s'associent à nous ont quelquefois peu d'expérience, et après deux ou trois petits échecs, ne voient plus les grandes possibilités qui s'offrent à eux."

"Les gens croyaient que chez nous, c'était un peu le Père Noël même si on leur avait dit que ce n'était pas le cas et qu'il fallait travailler fort pour réussir..."

Le téléphone sonne. Viens décroche et l'air soulagé annonce qu'il doit se rendre dans une autre pièce car il s'agit d'un appel de Toronto.

Quelques minutes passent. Viens réapparaît, se coule dans le fauteuil coussiné de pluche et toujours aussi laborieusement explique que Holiday Magic est essentiellement une affaire de produits cosmétiques.

La d'joint de Walsh ajoute que Holiday Magic aurait entre 400 à 500 vendeurs au Québec; ceux-ci travailleraient tous à temps partiel et sont recrutés aussi bien chez les architectes, les ingénieurs, les journalistes, les médecins que chez les ménagères et les chômeurs.

"Quels ont été les revenus de Holiday Magic au Canada l'an dernier? Quels sont ses propres revenus? Quelles sommes ont été réinvesties au Québec?"

Viens sursaute, s'enfarge dans ses mots, lance des "ouff" successifs et donne finalement des réponses très vagues à toutes ces questions.

"Je ne peux pas vous dire, dit-il. Je n'ai pas de chiffres. Faudrait voir la comptabilité. Depuis les perquisitions faites dans nos bureaux du Québec, la majorité de nos dossiers importants sont rendus à Toronto. Mes revenus? Voyez les inspecteurs de l'impôt! Nos investissements? On a acheté de l'amusement pour nos neuf succursales..."

Viens s'inquiète-t-il des poursuites qui ont été prises contre Holiday Magic en vertu de la Loi de l'enseignement privé qui exige un permis pour dispenser des cours?

"Vous pouvez dire que nous avons donné des cours sans permis mais nous n'acceptons pas ce terme. Dans toutes les autres provinces, il n'était pas question de permis et actuellement, c'est ce que nous étudions. Il n'y a rien qui prouve que nous sommes obligés d'avoir un permis même si nous venons d'en demander un."

Viens, dont la subite promotion de neure inexplicable, éteint sa dernière cigarette et conclut l'entrevue en disant que Holiday Magic n'a rien à cacher.

Et, pourtant, quelques instants plus tôt, il venait d'affirmer et ce de façon très claire, qu'il refuserait de participer à un débat télévisé avec des plaignants, qu'il ne trouverait pas intelligent de permettre aux journalistes d'assister au congrès de la compagnie et qu'il ne serait pas opportun de préparer un dossier pour répondre à toutes les plaintes formulées par diverses associations de consommateurs.

Marcel Viens, le jeune "exécutif" de Holiday Magic qui fume des Export A, n'aurait vendu en deux ans que pour \$4.000, de cosmétiques Holiday Magic. Il y a investi \$8.000, et il se prétend à l'aise...

Une autre demande de Bell en 75

OTTAWA (PC) — Ce n'est pas le rôle des filiales de Bell, particulièrement de Northern Electric, de subventionner la compagnie mère, étant donné qu'elles doivent réinvestir leurs bénéfices non répartis pour promouvoir leur propre expansion.

C'est ce qu'a déclaré hier, dans le cadre des audiences relatives à la demande de redressement tarifaire de Bell Canada devant la Commission canadienne des transports, le président de la compagnie, M. R.C. Scrivener, qui témoignait à la demande expresse du gouvernement du Québec.

Le président de Bell, société qui présente sa cinquième requête de hausse de tarifs en cinq ans, a soutenu par ailleurs qu'il entrevoyait la "sérieuse possibilité" que la compagnie doive présenter une nouvelle demande à la CCT dès 1975, afin de faire face aux besoins de capitaux que lui commande l'expansion nécessaire pour assurer un service adéquat face à la demande croissante.

Selon les témoins de Bell, le taux de rendement de 7,9 pour cent réalisé en 1973 est nettement insuffisant et devrait atteindre quelque 9,5 pour cent pour que les actions de Bell soient "attractives".

Tout au long des audiences, Bell a fait valoir essentiellement qu'il lui était indispensable d'obtenir cette hausse de tarifs, devant lui procurer des revenus additionnels de \$32 millions pour l'année 1974.

Campagne héroïque

Quoiqu'il en soit, comme ce fut presque toujours le cas pour les tiers partis au Canada, le NPD mène à l'île du Prince-Édouard une campagne électorale presque héroïque.

Selon les dirigeants de ce parti, à peine \$5.000 auront été dépensés d'ici lundi prochain pour mener la campagne électorale, alors qu'on estime que les conservateurs et les libéraux auront investi chacun plus de \$100.000 pour rejoindre les électeurs.

Ce manque d'argent n'a pas empêché les néo-démocrates de mener une campagne électorale très active où le porte-à-porte a remplacé les annonces dans les journaux et où les assemblées de cuisine ont tenu lieu de ral-

liements monstres avec orchestre western et joueurs de cornemuse.

En dernière heure, les organisateurs néo-démocrates ont d'ailleurs pu jouir de l'aide de plusieurs de leurs confrères de la Saskatchewan et de la Colombie britannique, ainsi que de celle du chef du NPD de la Nouvelle-Écosse, M. Jeremy Akerman.

Fort des résultats encourageants obtenus par son parti en Nouvelle-Écosse lors des élections du 2 avril dernier, ce dernier a d'ailleurs répété tout au long de la semaine qu'il s'achève que les néo-démocrates allaient répéter les mêmes exploits à l'île du Prince-Édouard lundi prochain.

"C'est le temps que ça change"

C'est avec le slogan "C'est le temps que ça change" (possiblement emprunté aux libéraux québécois de M. Lesage en 1960) que le NPD a mené sa campagne électorale.

Celle-ci a principalement été axée sur la nécessité d'instaurer un ordre nouveau à l'île du Prince-Édouard, principalement en rendant plus juste la répartition des richesses au moyen d'un nouveau mode de taxation.

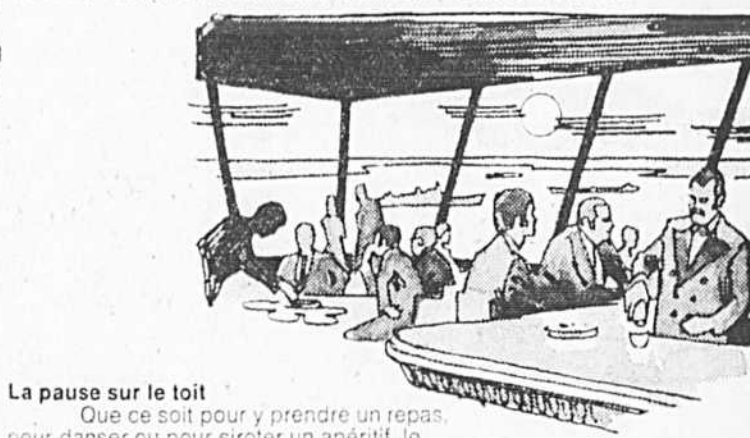
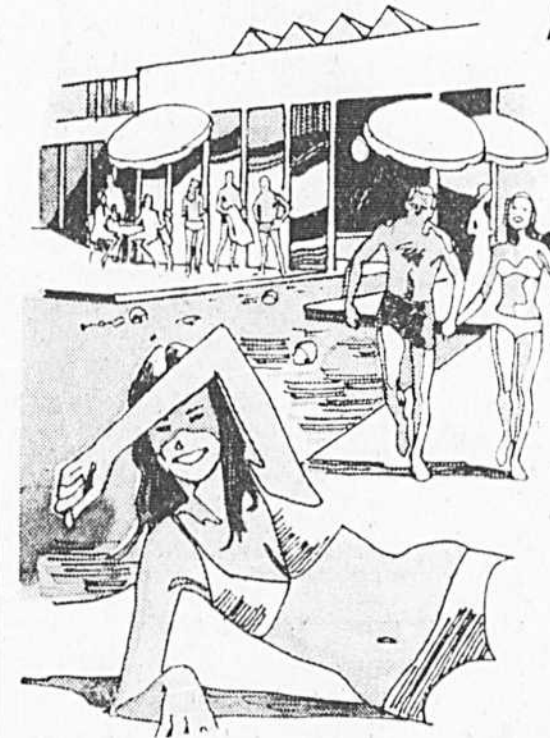
Un des aspects les plus intéressants de la campagne électorale néo-démocrate aura cependant été l'insistance mise par ce parti pour en arriver à un assainissement de la gestion des fonds publics, notamment par l'instauration d'un code d'éthique visant à éliminer le favoritisme et les conflits d'intérêt.

À cet égard, M. Aquinas Ryan a également promis que, s'il était porté au pouvoir, il ferait adopter une loi obligeant tous les partis politiques de l'île à dévoiler le nom de leurs souscripteurs ayant fourni plus de \$100 à la caisse du parti.

Un voyage d'affaires à Halifax, c'est presque des vacances!

Au nouveau Château Halifax, on se croirait dans un hôtel de villégiature.

Le nouveau Château Halifax prolonge ses lignes incurvées autour d'un patio paysager; des suites à balcon donnent sur une piscine intérieure/externe couverte à l'année.



La pause sur le toit

Que ce soit pour y prendre un repas, pour danser ou pour siroter un apéritif, le sommet de l'hôtel est un lieu de détente rêvé. La vue du port, de la Citadelle et de la ville y est splendide, le jour comme la nuit.

Les commodités du centre-ville

Il n'y a qu'un saut de l'hôtel au Scotia Square, le tout nouveau centre d'affaires de Halifax. Vous pouvez donc passer aux choses sérieuses sans même mettre le pied dehors.



Les repas de gourmets

Cinq nouveaux restaurants rivalisent d'attraits pour flatter votre palais, dont le Noon Watch et le Night Watch au sommet de l'hôtel et le Kesagose ("jouer dans l'eau" en indien Micmac) au bord de la piscine.

L'hospitalité CP Hôtels

Une tradition d'excellence aussi vieille que le Canada lui-même. Un privilège qui vous attend à Halifax et qui rendra votre prochain voyage d'affaires plus agréable de toutes les façons possibles. Pour réserver, appelez le service de réservations CP Hôtels ou votre agent de voyages.

Château Halifax

CP Hôtels

Power Corporation contrôlerait-elle la nouvelle station de radio de Rimouski?

Les dirigeants du Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) ont interrogé hier M. André Lecompte, un résident de Rimouski parlant au nom d'une compagnie à être incorporée, qui désire un permis pour établir une station de radio AM dans cette ville de 32.000 personnes, au sujet de ses liens avec Power Corporation et son président, M. Paul Desmarais.

Une lettre émanant de M. Marc Plourde, un autre résident de Rimouski, met en effet en garde le CRTC contre "un conflit d'intérêts" pouvant exister entre la compagnie représentée par M. Lecompte et Power Corp., qui contrôle cinq des 11 quotidiens de langue française du Québec et qui fut obligée par le CRTC de céder, il y a 3 ans, la société CJBR Radio Limitée, propriétaire de stations de radio et télévision à Rimouski, à la société Télémedia Limitée, de Montréal.

M. Philippe de Gaspé Beaubien, président de Télémedia, déclara pour sa part

au CRTC que M. Desmarais ne jouait aucun rôle au sein de cette société, en dépit du fait que Télémedia doit encore au président de Power Corp. une somme de \$7.250.000 sur le prix de vente de \$10 millions, du réseau CJBR comprenant des stations de radio AM et FM et une station de télévision à Rimouski.

Télémedia détient également des stations de radio AM et FM de langue française ainsi qu'une station de télévision à Sherbrooke, et des stations AM à Montréal, Trois-Rivières et Ottawa-Hull. Le réseau compte aussi des stations affiliées à Québec et Chicoutimi.

Dans sa lettre, M. Plourde précise que la nouvelle compagnie serait contrôlée à 51 p. cent par M. Lecompte et à 49 p. cent par la société Prades, propriété à part égale de M. Paul Desmarais et d'un avocat de Québec, Me Claude Pratte.

Les commissaires ont donc

demandé à M. Lecompte le nom du garant d'un prêt bancaire de \$350.000 et d'un crédit de \$50.000 obtenus par la compagnie. Celui-ci a admis qu'il n'avait personnellement fourni aucune garantie additionnelle et que la société Prades était bien impliquée dans la transaction.

Devant les questions répétées des commissaires, M. Lecompte a soutenu qu'à titre de détenteur de 51 p. cent d'intérêts dans la compagnie, il jouirait d'une indépendance totale, à l'abri de l'influence de Prades.

M. Ed Provost, président de Radiodiffusion Mutuelle Ltée, qui cherche également la permission d'établir une station de radio AM à Rimouski, s'est opposé à la demande de M. Lecompte en déclarant que donner une licence à M. Lecompte équivalait à donner une licence à "Power Corp."

Le réseau français de Radio-Canada et Radio CJFP Ltée, qui exploite une station de radio AM à Rivière-du-Loup, se sont également élevés contre la demande de M. Lecompte.

Deux compagnies veulent câbler la Rive sud

PC— Mettant l'accent sur des projets de télévision communautaire, deux compagnies de câblodiffusion ont présenté, jeudi, au Conseil de radio-télévision canadiennes des demandes concurrentielles en vue d'établir un service de télévision par câble dans certaines localités de la rive sud de Montréal.

Il s'agit de National Cablevision et de Tele-Cable Videstron. Les deux sociétés ont demandé au CRTC un permis de service dans les villes de Greenfield Park, Brossard, Longueuil et quelques localités environnantes où on évalue à 43.000 le nombre d'abonnés éventuels.

Le 7e Festival d'été de Québec

par Jean-Paul BROUSSEAU

QUEBEC — Quand on s'appelle Québec et qu'on possède déjà le Carnaval d'hiver le plus connu du continent, que faire en été pour ne pas être en reste sur la saison froide? Eh bien, il faut reprendre le Festival d'été de Québec, en cherchant à lui voir "dépasser la frontière régionale de Québec."

Le 7e Festival d'été de Québec débutera donc le 4 juillet et durera jusqu'au 14. C'est en substance ce que le comité d'organisation a pu annoncer hier, au cours d'une conférence de presse où le Canadien National a pris une large part, puis-que l'été était l'hôte de la presse locale à bord de trois wagons spéciaux en gare du Palais, et que la presse montrealaise avait été invitée à profiter du Rapido pour s'y

rendre hier matin et en revenir hier soir.

Le comité d'organisation, dont la présidence revient cette année à un ingénieur de la Vieille Capitale, M. Desmond Halissey, s'est donné pour slogan: "Du 4 au 14 juillet, c'est le beau temps à Québec".

Les diverses manifestations du Festival d'été de Québec l'an dernier ont touché 450.000 personnes, mais c'est au nombre de 700.000 qu'on les attend cette année dans les vieux murs. L'an dernier, il avait un budget d'environ \$120.000, et un comité de 125 personnes a produit 13 concerts, 24 récitals, 6 pièces de théâtre et 16 spectacles pour enfants.

Pour cet été, le Festival a annoncé qu'avec le concours du Canadien National, on fera usage d'un télélié à

un correspondant montréalais qu'il reste encore à désigner. e' qui s'occupera tout autant des réservations pour les manifestations elles-mêmes que de la question pour la première fois d'une salle spéciale équipée pour les exigences du métier.

Plusieurs des manifestations se tiendront comme par le passé dans la cour du Petit Séminaire, où l'on peut installer quelque 2.000 chaises et qui constitue déjà une enceinte acoustique intéressante.

Des organisateurs reprennent aussi la grande fête des embarcations illuminées sur le fleuve St-Laurent et le concours hippique à Bois de Coulange. Les enfants y sont associés via des spectacles de marionnettes, et des ateliers d'arts plastiques sous la garde et la direction de moniteurs compétents.

Le Festival de Québec a été lancé avec des moyens de fortune par six artistes locaux en 1968. Il comprenait néanmoins notamment une rétrospective du cinéma ca-

nadien, un festival Couperin, une rétrospective de jazz et même une soirée d'opéra.

L'année suivante, y participaient déjà des artistes tels René Claude, Colette Boky, Franz-Paul Decker et l'Orchestre symphonique de Montréal, Danièle Dorice et Gilles Vigneault.

Les concerts dans la cour du Petit Séminaire mirent notamment en vedette en 1970 le célèbre jazzman Oscar Peterson, dont le concert fut retransmis par la télévision de Radio-Canada. Pendant ce temps, des enfants par milliers dessinaient à la craie dans la petite rue du Parloir.

Le Festival reçoit l'aide non seulement du ministère des Affaires culturelles, mais de ceux du Tourisme, Chasse et Pêche, des Travaux Publics, des Communications ainsi que du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Les détails complets des diverses manifestations du 7e Festival d'été de Québec devraient être annoncés d'ici quelques semaines.

Un violon qui vaut de l'or

LONDRES (AFP) — Un violon fabriqué par Joseph Guarneri Del Jesu à Crémone en 1733 a été vendu jeudi à Londres pour la somme de 58.000 livres sterling (environ \$130.000) à la galerie des ventes de Sotheby.

C'est le prix le plus élevé jamais atteint pour un instrument de musique après le stradivarius vendu par la même galerie en juin 1971 pour 84.000 livres. Le violon appartenait à la violoniste américaine Elaine Weldon.

SALLE RESNAIS

elysée
35 MILTON / 842-6053

HORAIRE: LUN. à VEN. 7:30 - 9:45
SAM. DIM. 1:00 - 3:10; 5:20 - 7:30; 10:00

POUR TOUS
EASTMANCOLOR

Après
"La vieille dame indigne"
René Allio présente
La femme de ménage indigne

SIMONE SIGNORET
dans un film de
RENÉ ALLIO

**RUDE JOURNÉE
POUR LA REINE**

SALLE EISENSTEIN

6^e SEMAINE

Du sang neuf dans le film policier
Un Chabrol époustoufflant,
mené à un train d'enfer

UN FILM DE
CLAUDE CHABROL

NADA

Couleur

18 ANS
Adultes

TEACH ME

18 ANS
Adultes

Il est temps
de passer
à l'action...
finie
la leçon!

avec
Christine Schubert
Peter Planer • COULEUR

LUN. - VEND.
10 H.A.M.
SAM. DIM.
1 H 00

bonaventure
PLACE BONAVENTURE - tel. 861-2725

VOICI LES PULPEUSES...
ELLES
FONDENT
DANS LA BOUCHE!

2^e SEM.

Que font
ces dames
quand
leurs maris
bossent?

LES
PULPEUSES
DOUCES, SUCCULANTES...
SATISFAISANTES

PI. LONGUEUIL CINEMA LA SCALA
1 Pl. Longueuil 675-2610

18 ANS
Adultes

cinémas UNIS
VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

L'histoire vécue
de deux policiers
nommés Batman et Robin

UPPER COPS

14 ANS

HORAIRE: 12:55
2:05, 5:15, 7:25
9:35 p.m.

555 STE CATHERINE D. 866-6991

Elle vous
remettra
le coeur en fête

MAME

POUR TOUS

TECHNICOLOR
AUCUN LAISSEZ-PASSER
CARTE AGE D'OR ACCEPTÉE

2155 STE CATHERINE D. 932-1139

IL PULVERISE TOUT OPPOSANT

BLACK BELT JONES

18 ANS

BLACK BELT
1:00, 3:10, 5:20
7:30, 9:40, 11:50
9:45 p.m. CLOUSE
UP 7:35, 9:30
11:50 p.m.

518 STE CATHERINE D. 861-2807

"L'un des 10 meilleurs films!"
Time Magazine

AMERICAN GRAFFITI

POUR TOUS

YORK
1487 STE CATHERINE D. 537-8978

(SALLE DOREE)

AL PACINO
"SERPICO"

14 ANS

W. Square: 1:30
4:10, 6:50, 9:20
p.m. Dorval
Soyez à 6:30
9:00 p.m.

260 AVE DORVAL 631-8586

LECINEMA
A Paramount
Release
TECHNICOLOR

AU WESTMOUNT SQUARE 631-2477
AVE GREENE FACE CINE AVENUE

Dustin Hoffman "Alfredo"

Alfredo

14 ANS

HORAIRE: 12:30, 2:30
4:10, 6:10, 8:10
10:00 p.m.

PLACE VILLE MARIE 865-2644

GAGNANT DE 2 "OSCARs" incluant:
MEILLEUR SCÉNARIO — MEILLEUR SON

THE EXORCIST

18 ANS
Adultes

de WILLIAM PETER BLATTY'S

AVIS:
LE TRAITEMENT DE CERTAINS
EPISODES DU FILM RISQUE
DE SURPRENDRE VOIRE DE
SECOURIR FORTEMENT LE
SPECTATEUR

10^e SEMAINE

LOEW'S
154 STE CATHERINE D. 866-5651

Une réalisation de WILLIAM FRIEDKIN
TOUS LES JOURS à 2:00, 4:30,
7:00, 9:30 p.m.
Laissez-passer et carte de l'âge d'or
non acceptés.

POUR TOUS

THE GREAT GATBY

Aucun lais-
se-passer,
carte de l'âge
d'or acceptée.

EN COULEUR • UN FILM PARAMOUNT

CLAREMONT à 2:00, 4:40, 7:20, 10:00 p.m.
FAIRVIEW (CINEMA 2) Sur semaine à 6:50 et 9:30 p.m.

5038 SHERB. D. et AVE GREY 486-7395

CLAREMONT **FAIRVIEW**
TRANS CAN. S. 33 697-8095

RECHERCHÉ MORT OU VIF!

14 ANS

BILLY LINGER

ARLEQUIN RITZ

1004 STE CATHERINE EST 268-2943

1916-1932 ANNÉES DE
PROHIBITION: VOICI LE RÉCIT
DU PLUS GRAND VOLEUR DE
L'AMÉRIQUE DU NORD LE 7^e L.
ENNEMI PUBLIC N° 1

CELESTE

LEA MASSARI

ARLEQUIN RITZ

1313 BELANGER E. 272-5290

PAPILLON
UN DES MEILLEURS FILMS
D'AVENTURES DE L'ANNÉE

14 ANS

STEVE McQUEEN DUSTIN HOFFMAN
PAPILLON
EN COULEUR

BASE SUR LE LIVRE D'HENRI CHARRIÈRE

PAPILLON

6^e SEMAINE
D'ACTION!

POUR TOUS

3^e SEM.

LES 4 CHARLOTS MOUSQUETAIRES

Les CHARLOTS
plus cocasses
que jamais
dans un
WESTERN
LOUIS XIII...!

Moins de
14 ans
\$100

Un film de ANDRÉ HUNEBELLE • Nouvelle version corrigée de JEAN HALAIN inspirée du roman d'Alexandre Dumas

Sam. et Dim.: 12.00 — 21.5 — 4.30 — 6.45 — 9.00
Sur sem.: 6.45 — 9.00

MAISONNEUVE
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
3001 est, Sherbrooke 828-2174

JEAN-TALON
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
4255, Jean-Talon 725-7000

L'univers de Michel Tremblay!

**IL ÉTAIT UNE FOIS
DANS L'EST**

Un film de
ANDRÉ BRASSARD

Denise Filiatrault
Michelle Rossignol
Frédérique Collin

André Montmorency
Amélie Garneau
Denis Drouin

861-2996 288-3303

CINEMA DE PARIS FLEUR DE LYS

TERRIFIANT...
INTRIGANT...
TERRIFIANT...
TERRIFIANT...
TERRIFIANT

**MAISON
SUR LA GAUCHE**

523-5180 274-6155

CANADIEN PLAZA

3^e MOIS

DERNIÈRES
SEMAINES

Tout est perdu sauf l'honneur
pour ce drôle de
métallo sicilien cocu!

14 ANS

**mimi
métallo**
blessé dans
son honneur

4^e SEM.

CINEMA V italienne
et angl
5550 Sherbrooke O
salon rouge tel. 489-5559

FESTIVAL
525-8600

EN FRANÇAIS

STEVE McQUEEN DUSTIN HOFFMAN
PAPILLON
EN COULEUR

BASE SUR LE LIVRE D'HENRI CHARRIÈRE

PAPILLON

6^e SEMAINE
D'ACTION!

LE MONDE

Pékin : l'URSS pille l'Europe orientale

HONG KONG (AFP) — Chine Nouvelle, dans un long commentaire publié hier, traite les leaders du Kremlin d'hypocrites, dont les tristes exploits de pilliers de l'Europe orientale montrent qu'ils ont dépassé les impérialistes en despotisme et en noirceur.

L'agence chinoise affirme que l'URSS a extorqué aux pays du Comecon 3,900 millions de roubles entre 1961 et 1971 en leur vendant du pétrole, du minerai de fer, de la fonte, du charbon et du coton égrené au double du prix de vente de ces mêmes produits soviétiques à l'Occident.

Citant des estimations occidentales, Chine Nouvelle déclare que l'URSS a soutiré quinze milliards de dollars de l'Europe orientale entre 1955 et 1965 en achetant bon marché et en vendant cher. C'est ainsi que, sous prétexte de division du travail, l'Allemagne orientale a été contrainte de convertir soixante usines textiles en fabriques de moteurs électriques et d'abandonner ses industries traditionnelles de aviation, de tracteurs et d'automobiles.

La Tchécoslovaquie a cessé de développer ses industries du pétrole et du manganèse. La Hongrie a renoncé à ses usines de radios et de constructions maritimes. Quant à l'URSS, dit Chine Nouvelle, elle s'est réservée la fabrication des navires de guerre, des parties principales des ordinateurs et a utilisé les autres pays du Comecon comme sous-traitants.

Bonn versera \$2,2 milliards pour les GI

BONN (AFP) — Bonn consentira aux Etats-Unis durant la période 1973-75, des compensations en devises de l'ordre de 6 milliards de DM (\$2,2 milliards) au titre du stationnement des troupes américaines en RFA, selon l'accord ad hoc signé hier à Bonn par M. Peter Hermes, haut fonctionnaire du ministère ouest-allemand des Affaires étrangères, et M. Martin Hillenbrand, ambassadeur des Etats-Unis en RFA.

On sait que le Pentagone avait évalué l'an dernier à 17 milliards de dollars annuels le coût de stationnement en Europe de ses forces (quelque 300,000 hommes).

Finalement, le document signé hier et qui est valable pour la période du 1er juillet 1973 au 30 juin 1975 porte sur un total de 5,92 milliards de DM. Ce montant est légèrement inférieur à celui du précédent accord 1971-73 ayant expiré le 30 juin dernier et qui atteignait 6,65 milliards de DM.

La Chambre laisse tomber 19 des allégations contre Nixon

WASHINGTON (PA, UPI) — La commission judiciaire de la chambre des représentants concentre son enquête sur les principales allégations relatives à l'affaire Watergate et au problème fiscal du président Nixon. Le personnel d'enquêteurs de la commission a informé les membres qu'il abandonne l'examen de 19 des 56 allégations d'abord formulées contre le président, parce que les preuves ne semblent pas suffisantes pour étayer des accusations ou justifier une enquête exhaustive.

Le président de la commission, M. Peter Rodino, a souligné qu'il appartient aux membres de prendre une décision définitive sur l'abandon de toute allégation.

Au cours d'une réunion de deux heures et demie, la commission a aussi décidé par un vote de 34 contre 4 d'accorder au président Nixon un délai de cinq jours pour répondre à l'assignation réclamant 42 autres enregistrements de conversations présidentielles. La Maison-Blanche devra maintenant faire parvenir sa réponse au plus tard mardi prochain.

Kennedy ne sera pas candidat à la présidence

NEW YORK (Reuters) — Le sénateur Edward Kennedy a déclaré, hier, qu'il ne sera pas candidat à la présidence des Etats-Unis en 1976. "Je ne serai pas candidat en '76, absolument pas", a dit le sénateur du Massachusetts, à son retour d'un voyage en URSS.

Il a décrit son voyage comme une expérience étonnante. "J'ai été cordialement reçu en Russie et je suis heureux de l'occasion qui m'a été offerte de causer avec autant de dirigeants de ce pays. Nos conversations ont couvert un très grand nombre de sujets."

Une junte "provisoire" au pouvoir au Portugal

LISBONNE (UPI, PA, Reuter, AFP) — La junte militaire qui a pris le pouvoir au Portugal, hier, après un coup d'Etat qui s'est effectué pratiquement sans effusion de sang, a promis des élections libres à une date indéterminée et déclaré qu'elle s'effacera aussitôt après.

S'adressant à la nation sur les antennes de la télévision nationale, le général Antonio de Spínola, le chef apparent de la junte, a déclaré que la nouvelle direction "permettra à tous les courants d'opinion de s'exprimer pleinement... Elle favorisera des élections libres au suffrage direct pour une assemblée nationale, suivies de l'élection d'un président de la république. Elle remettra le pouvoir aux corps constitués sitôt qu'un président élu aura pris ses fonctions".

Sur le plan extérieur, le Portugal "honorerait ses obligations internationales".

En ce qui concerne les territoires africains (Mozambique, Angola et Guinée équatoriale), il n'est pas question de les abandonner. La junte "garantira la survie de la nation en tant que pays souverain dans toute sa nature multicontinentale", a dit le général de Spínola.

Leaders exilés

Les six autres membres de la junte étaient assis à ses côtés. Elle comprend le général Francisco da Costa Gomes, ancien chef d'état-major limogé en même temps que Spínola, et cinq autres officiers, dont deux de la marine.

Le premier ministre Marcelo Caetano, l'amiral Americo Tomaz, président de la république, et quelques ministres du régime déposé ont été envoyés en exil à Madère, île portugaise située au large du Maroc.

Le coup d'Etat a été mené par un groupe de jeunes officiers qui s'est donné pour nom le "mouvement des forces armées", qui aurait ensuite invité les généraux de Spínola et Gomes à se joindre à eux.

Liesse à Lisbonne

Le renversement du régime a été accueilli avec des transports de joie à Lisbonne. Les soldats rebelles ont été fêtés par une foule exubérante qui leur offrait à boire et à manger. On a dansé et chanté dans les rues. Plusieurs milliers de personnes ont défilé avenue de la Liberté, sous la pluie, en brandissant drapeaux et banderoles.

"Je n'ai jamais vu tant de bonheur," disait une secrétaire qui assistait au spectacle du balcon d'un immeuble. On remarquait certes quelques passants, des personnes âgées surtout, qui faisaient grise mine, mais ils étaient une minorité.

La joie des manifestants n'excluait pas une certaine prudence. "Il est trop tôt pour dire ce que la junte nous réserve," déclarait un étudiant.

Egypte-Libye: la trêve est finie

LE CAIRE (AFP, UPI) — L'Egypte a de nouveau détournée la hache de guerre contre la Libye: telle est l'impression des observateurs au Caire, à la suite du communiqué mettant en cause le colonel Kadhafi.

La trêve à l'égard de Tripoli, due au "black-out" imposé sur l'enquête, n'aura duré que trois jours: le temps nécessaire à recueillir des preuves concluantes, selon Le Caire, sur l'implication du régime libyen dans l'attaque, le 18 avril dernier, contre l'Ecole militaire et l'implantation d'un réseau subversif d'extrême-droite.

Les preuves actuellement révélées par le parquet sont l'invitation officielle adressée au chef du réseau pour se rendre en Libye et les aveux du principal inculpé.

Dans les milieux proches du gouvernement égyptien, on estime que l'atti-

Mais quoi qu'il arrive, cela ne pourra pas être pire que ce qui était."

Cependant, la police de la sécurité de l'Etat (DGS) aurait tiré à quelques reprises sur des jeunes gens qui célébraient trop bruyamment la chute du régime. Il y a eu quelques morts et des blessés. Ces civils ont été, semble-t-il, les seules victimes du coup d'Etat.

Spínola, l'inspirateur?

Les auteurs du coup de force ont indiqué qu'ils ont lancé leur mouvement parce que le régime Caetano avait abusé de ses pouvoirs et n'a pas su mettre fin aux guerres coloniales qui se poursuivent depuis 13 ans en Guinée-Bissau, en Angola et au Mozambique. Les jeunes officiers ont promis des élections libres et la paix dans les territoires d'outre-mer.

A en croire certaines sources, le général de Spínola n'a pas participé à la préparation du coup d'Etat, mais a été néanmoins l'inspirateur moral. Le général avait écrit récemment un livre dénonçant la politique coloniale du régime Caetano. Le président du



Civils et soldats fraternisent

Des civils coudent avec des soldats qui occupent la Place du commerce face au ministère de l'Armée à Lisbonne. La révolte des militaires qui ont renversé le régime Caetano a reçu un large soutien parmi la population portugaise.

tude du président Sadate sera ferme à l'égard de la Libye. Le président égyptien n'a d'ailleurs pas été convaincu des thèses que lui a transmises mercredi un émissaire libyen. Après le départ de celui-ci, la mise en cause du colonel Kadhafi a d'ailleurs été rendue officielle.

Le mécontentement du président Sadate se refléterait, indiquent les observateurs, dans son attitude à l'égard de la fédération tripartite (Egypte, Libye, Syrie).

Déjà, la réunion de l'Assemblée fédérale a été boycottée par l'Egypte parce qu'elle se tenait en Libye. De plus, comme l'a indiqué M. Sadate à un journal américain, l'Egypte a gelé sa participation effective à cette fédération.

Le président Sadate pourrait aller plus loin encore, estime-t-on, et dénon-

cer la fédération (symbolique jusqu'à présent) en réclamant l'exclusion de la Libye. Son geste isolerait ainsi le colonel Kadhafi dont les aspirations à l'union n'ont trouvé d'échos nulle part et pour qui l'appartenance à cette fédération est vitale. Une telle initiative serait d'ailleurs facilement motivée par les accusations du parquet.

Appui populaire

Quand le général de Spínola a fait son apparition en public, des foules se sont rassemblées dans les rues pour l'applaudir scandant le slogan (Victoire!).

Toutes les unités de la force publique, agents de police de la circulation et autres, ont entièrement adhéré au mouvement et recommenceront à assurer l'ordre des villes en liaison avec la police militaire, a indiqué hier soir un communiqué du Mouvement des forces armées.

Ce communiqué a été publié alors que dans le centre de Lisbonne, vidée de ses agents de police, plusieurs dévotions de banques furent brisées, en signe, semble-t-il, de protestation d'une partie de la population contre

les banquiers qu'elle accusait de collusion avec le gouvernement déchu.

Ce n'était pas, hier, la première fois que les forces armées tentaient de s'emparer du pouvoir. La dernière tentative remonte au 16 mars lorsque quelque 200 officiers tentèrent de prendre Lisbonne d'assaut. Les unités loyales au régime Caetano les dispersèrent et arrêtèrent la plupart d'entre eux.

Indépendance à l'Angola

Notre volonté inébranlable reste l'indépendance totale de l'Angola, ce qui survient actuellement au Portugal est à nos yeux une affaire intérieure portugaise, a déclaré M. Holden Roberto, président du Front national de libération de l'Angola, dans une interview accordée, hier soir, au correspondant de l'AFP à Kinshasa.

On a parlé de fédération, d'autonomie, a poursuivi le président Holden Roberto, mais tout cela est dépassé. Ce que nous voulons c'est qu'en Angola le pouvoir revienne à la majorité. Sans cette formule, il n'y a pas de paix possible.

Nixon prédit une reprise économique

JACKSON, Mississippi. (AFP) — Le président Nixon a lancé, hier, un appel au peuple américain pour qu'il s'unisse derrière lui afin de construire la paix du monde pour la génération à venir.

Evoquant dans un discours prononcé à Jackson, Mississippi, une parole du général de Gaulle, le président Nixon a affirmé que l'Amérique n'était vraiment elle-même que lorsqu'elle était engagée dans une grande oeuvre.

"Cette oeuvre, a dit M. Nixon, n'est pas une oeuvre de guerre. C'est une oeuvre de paix pour les trois milliards d'habitants du monde. Et pour l'accomplir, le président doit avoir le soutien d'un peuple fort et uni."

S'adressant par-dessus son auditoire au pays tout entier, M. Nixon a déclaré: "La réponse est entre nos mains". Il s'est déclaré convaincu que l'Amérique ne faillirait pas à sa responsabilité. L'audience composée pour moitié d'hommes d'affaires représentant des Chambres de commerce du Mississippi, dont c'était le 25e anniversaire, et des étudiants ayant reçu congé pour cette occasion, saluait les paroles de M. Nixon d'applaudissements répétés.

Le leadership américain est nécessaire pour la paix du monde, a affirmé ensuite M. Nixon, et ce leadership doit s'appuyer sur une force militaire qui ne soit seconde à nul autre pays et sur une force économique fondée sur la liberté d'entreprise.

M. Nixon a profité de ce voyage dans un Etat conservateur du Sud en plein développement économique pour confirmer l'impression qu'il était certain de rester au pouvoir jusqu'à la fin de son mandat.

M. Nixon a promis aux Américains une reprise économique pour la fin de l'année 1974, notamment dans l'automobile et le bâtiment, les plus touchés par la récession actuelle. "Très bonne année" pour 1975 et pour 1976, 200e anniversaire des Etats-Unis "la meilleure année, la plus prospère et la plus libre" de l'histoire américaine.

Pour apaiser les inquiétudes des Américains, M. Nixon leur a dit qu'au cours de ses entretiens à Paris, il a retiré l'impression qu'il n'y avait pas un seul chef d'Etat ou de gouvernement qui n'eût préféré échanger ses propres ennuis contre ceux des Etats-Unis.

FRANCE Les élections

qu'il fera aujourd'hui à la presse, le chef de la diplomatie française annoncera que son choix se porte sur M. Chaban-Delmas, apprend-on de même source.

Le candidat de la gauche, M. François Mitterrand, a obtenu gain de cause, hier, devant les magistrats qu'il avait saisis à la suite de la publication d'un journal factice, intitulé "France-Matin", qui se présentait comme une publication de 1975 et qui énumérait toutes les catastrophes qu'enregistrerait l'arrivée de M. Mitterrand à la tête de l'Etat. Ce dernier a obtenu du tribunal l'autorisation de faire saisir par huissiers tous les exemplaires du "faux journal".

Enfin, M. Mitterrand a saisi le Conseil constitutionnel de l'usage abusif par M. Chaban-Delmas de la Croix de Lorraine sur des affiches électora-



Le général De Spínola... l'homme fort

Un régime autoritaire de 50 ans prend fin

Le soulèvement militaire au Portugal marque la fin d'un régime autoritaire de droite, qui a duré cinquante ans, et peut-être aussi la fin de la lutte de cet ancien pays colonial pour conserver son empire en Afrique.

Les militaires avaient installé Antonio de Salazar au pouvoir et sa dictature dura quelque quarante ans. Salazar est mort en 1968, d'une hémorragie cérébrale. La PIDE (police politique), sous le régime de Salazar, veillait à la censure de la presse et à l'interdiction ou l'exil des adversaires politiques du régime.

Le successeur de Salazar, Marcelo Caetano, fut nommé par le Conseil d'Etat, composé de quinze membres. L'Etablissement portugais — les militaires, les hommes d'affaires, les banquiers et l'Eglise catholique — croyaient que Caetano allait se comporter en bon conservateur. Le Conseil d'Etat représentait d'ailleurs le point de vue de cet Establishment.

Timides réformes

Caetano, un professeur de droit aux vues conservatrices, institua quelques réformes. Il libéralisa les lois de la presse. Il permit aux exilés de retourner. Il diminua les pouvoirs de la police politique et encouragea l'afflux de capitaux au Portugal. Mais sous la pression des extrémistes de droite au sein du gouvernement et de l'Assemblée nationale, le professeur Caetano poursuivait certaines des pratiques de l'ère de Salazar.

Par exemple, il ne permettait l'activité de groupes politiques que quelques semaines avant la tenue des élections et interdisait même la diffusion des déclarations électorales mettant en cause la politique coloniale du Portugal.

Son parti, le parti d'action populaire, remporta tous les sièges (150) aux élections de l'an dernier, après que tous les candidats d'opposition se furent retirés en guise de protestation contre les restrictions qui leur étaient imposées.

En dépit de la répression politique à l'intérieur, Caetano pouvait compter sur l'appui populaire de sa politique outre-mer. La plupart des Portugais considéraient les colonies de l'Angola, du Mozambique et de la Guinée comme parties intégrantes de la mère patrie.

En février dernier, un officier qui était revenu au pays un an plus tôt après avoir commandé les troupes en Guinée contre la guérilla et qui était considéré comme un héros national causa une forte surprise en s'opposant aux guerres menées dans les territoires d'Afrique et en réclamant une libéralisation progressive du régime. Il s'agissait du général de Spínola, militaire décoré, portant monocle et l'uniforme de parachutiste, qui publia ses vues dans un livre intitulé: "Le Portugal et l'avenir".

Spínola fut limogé en mars dernier de son poste de chef adjoint de l'état-major en même temps que son supérieur, le général Francisco da Costa Gomes.

Un responsable politique remarqua alors: "Il reviendra. Perdre un poste signifie en gagner un autre: celui de futur dirigeant du pays."

Il ne pouvait dire plus vrai. Spínola vient de prendre sa revanche...

611 Femmes et filles demandées

RECEPTIONNISTE SECRÉTAIRE

UNE IMPORTANTE COMPAGNIE DONT LE BUREAU CHEF EST SITUÉ DANS L'EST SUR LA RUE CRAIG, CHERCHE LES SERVICES D'UNE RECEPTIONNISTE-DACTYLOGRAPHIE TRES EXPERIMENTEE.

LA CANDIDATE IDEALE SERA BILINGUE, AGEE DE 23 A 35 ANS. EXCELLENTS SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL ET GAMME COMPLETE DE BENEFICES MARGINAUX.

POUR UNE ENTREVUE, VEUILLER COMMUNIQUER EN TOUTE CONFIANCE

Mlle LEMIEUX, 523-2926

VENDEUSES

CARREFOUR L'AVAIL
LILIANNE INC.
BOUTIQUE DE LINGERIE DEMANDE VENDEUSES BILINGUES AVEC EXPERIENCE. TEMPS REGULIER, TEMPS PARTIEL, TELEPHONEUR A GERANTE, 681-4624.

NOUVELLE ADMINISTRATION DEMANDE SERVEUSES EXPERIMENTEES POUR SERVICE SALLE A MANGER. LICENCE DE BIERE ET VIN, MAXIMUM 30 ANS, TELEPHONEUR 324-9904, 324-1232.

CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE MONTREAL

DEMANDE
Secrétaires légales 2 ans et plus d'expérience, bilingues, pour Verdun et Montréal. Généreux bénéfices marginaux. Echelle de salaire selon barèmes établis. Pour entrevue, communiquez avec Mlle Yvette Fortin 642-2223.

OPERATRICE N.C.R.

Expérience sur N.C.R., 3200, 395 ou 400 souhaitée mais non essentielle; candidates doit être portées vers les machines, connaître la comptabilité et avoir esprit d'initiative, entre autres qualités. Jeune fille doit être bilingue, bon salaire. Envoyer: St-Jean (Qué.) Appeler M. McMillan: 878-4519 pour entrevue.

Importante compagnie de recherches

POUR TRAVAIL AU TELEPHONE DE VOTRE DOMICILE, 3 HEURES PAR JOUR. ECRIVEZ DONNA SALAZAR, ALBERO DE TELEPHONEUR ET ADRESSE CASE 4925, LA PRESSE.

CONTREMAITRESS DIVISION DES TISSUS

Pour grand confectionneur de manteaux, travail stable, excellent salaire, belle occasion. S'adresser Niccolini Co., 9200, av. du Parc; M. Greener.

COMPTABILITE

Personne bilingue. Expérience en comptabilité générale. Machine comptable, dactylo. 214-2010.

Secrétaire

Bilingue, dactylo, pour commandes, facturation, travail général du bureau. 8465, Devonshire Road, 731-3339.

STENO-DACTYLO

avec expérience, salaire \$4900 à \$5600, demander Mme Brassard, 873-4253.

PATISSERIE Viennoise dans Côtés-Néiges, cherche vendeuse bilingue, âge 30 à 40 ans, 729-7077, 727-2073.

PERSONNE responsable, travail général, aide viellards, bon chèque-sol, 834-8820.

PHARMACIE: Brossard, demande jeune fille bilingue, expérience, références, 676-7731.

PHARMACIE: femme ou fille avec expérience, travail de comptoir et de caisse, 624-2602.

PHARMACIEN, bilingue pour Pointe-Claire, Moyenne 42 heures, Ambiance agréable, Centre médical Bernard Courte, 677-8864.

POUR ouvrage général de manufacture, pour application se rendre à: Conick Corp., 8 rue Queen, 769-3520.

PROPOSEE aux doublures pour grand confectionneur de vêtements sport pour dames, poste stable, excellent salaire, s'adresser Niccolini Co., 9200, av. du Parc, 3e étage; M. Lenny.

PROPOSEE à la composition sur IBM et sur ordinateur des cartes d'adresses grandissante d'arts graphiques. Salaire jusqu'à \$175 par semaine. Veuillez appeler: 917-7, Rouergue, 326-9222, 326-9222, a.m., 9:00 p.m., 767-51-0015, 271-4672.

PROPOSEES au bobinage de filé textiles, demandées pour travail sur équipes de jour et de nuit. Expérience non nécessaire. Se présenter au 1244 boul. Laurentien, meilleur salaire.

PRESSEUSES de chemises demandées pour usine de nettoyage. Expérience seulement. Centre ville, 866-5005.

PRESSEUSE chemises, avec un peu d'expérience, 681-2502.

PRESSEUSE, pileuse, avec expérience, tel.: 434-1778.

RECEPTIONNISTE BILINGUE DACTYLO, 9-5 h, 3 JOURS, 273-2248.

RECEPTIONNISTE
Vérification des factures, dactylographie, de préférence bilingue, doit être bilingue; pour entrevue: 384-0420 ou 225 ouest, Chanoal, pièce 701.

RECEPTIONNISTE bilingue demandée pour le département des ventes d'une compagnie d'importations. Téléphoneur au géant des ventes: 326-2943.

RECEPTIONNISTE jusqu'à \$600 par semaine bilingue, pour bureau dentiste, Westmont. Téléphoneur 481-0265 entre 9 h. a.m. et 5 h.p.m.

RECEPTIONNISTE bilingue, avec dactylo, expérience de bureau, bon salaire, 957-7171.

RECEPTIONNISTE bilingue avec expérience, recherche pour bureau d'avocats, situé dans le quartier ouest de Montréal. Salaire intéressant. Atmospère agréable. 878-9769.

RECEPTIONNISTES, bilingues, 30-40 ans, 1415, Chemin Bois-Franc, 326-3635.

RECEPTIONNISTE dactylo bilingue, pour fille scripette, pour occuper de divers travaux de dactylo, 1 à 2 ans d'expérience dans les affaires, Arlington Kerr Ltd., 205 Vitré, 861-2647.

RECEPTIONNISTE bilingue, rapide, efficace, désireuse pour servir courrier volumineux et répondre au téléphone. Tél. Mme Léfranc, entre 2 h. et 5 h. 54-648.

RECEPTIONNISTE dactylographe, expérience soignée, un peu d'anglais, salaire \$93 par semaine, 274-1874, Mme Forest.

RECEPTIONNISTE bilingue, expérience sur N.C.R. 4500, pour hôtel dans les Laurentides, 664-6223.

REPRESENTANTE régionale, expérience de vente, 25 à 40 ans, distinguée, nouveaux produits récréatifs. Possédant auto, téléphone 514-255-4153.

REPRESEUSE et examinatrice sur pièces tricolores en rouleaux, emploi permanent. Salaire et conditions excellentes. 354-5240.

SECRÉTAIRE avocat, expérience requise, 374-7771.

SECRÉTAIRE JURIDIQUE de langue française, connaissant très bien son anglais, parfaite dactylo, bilingue, dactylo, steno serait un atout. Appeler Mlle Giroux 861-4708. Pour plus de renseignements.

SECRÉTAIRE, dactylo et steno. Excellent salaire. Bilingue, Office Service, 620 Cathcart, chambre 1043, 866-3784.

SECRÉTAIRE, Terrebonne, doit être bilingue, expérience requise. Nous offrons un bon salaire et bonnes conditions de travail. Tél. 666-4172.

SECRÉTAIRE-5 jours par semaine, se présenter, 12880 Jean-Groulx, Pointe-aux-Trembles.

SECRÉTAIRE de direction, après d'importantes entreprises. Travaillera pour le président d'une compagnie d'importations. Bureaux modernes climatisés. Dictée anglaise essentielle. 728-2161.

SECRÉTAIRE de notaire accomplie, poste immédiat, Verdun; 238-2261, 238-2261.

SECRÉTAIRE avec expérience notariale, requise pour Verdun, 761-3411.

SECRÉTAIRE, à temps partiel, bilingue, dactylo, pour bureau dentiste, 737-4379.

POSTE TEMPORAIRE SECRÉTAIRE BILINGUE

Ville Mont-Royal dure 3 semaines, poste entièrement pour directeur général. Dactylo saine nécessaire ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais et du français. Excellent salaire. B.R.W. & ASSOCIATES 1255 RUE UNIVERSITY 861-0591

CONTROLE TECHNIQUE

Poste de défi pour personne bilingue, douée pour les chiffres, maintien des archives, de contrôle technique et préparation de rapports de production, candidat ayant de préférence expérience dans un domaine semblable, possédant esprit d'initiative, poste stable, salaire excellent, avantages généraux. Tom O'Shanter Textiles Ltd., 9750, av. du Parc coin Chabanel, 3e étage; Mme Graydon.

KEYPUNCH PERMANENT

Bonnes conditions de travail, avantages sociaux, 5 jours par semaine, lundi au vendredi, 2 ans et plus d'expérience. Adresse système 3.

ETUDE LEGALE, PLACE VICTORIA

Demande: une secrétaire bilingue, expérimentée, pour l'étude juridique. Demandée: une dactylophoniste bilingue, expérience légale non essentielle mais utile. Communiquez avec Mlle H. Hawkins, 866-6473.

RECEPTIONNISTE TELEPHONEUR

Demande pour manufacturier de cosmétiques. La candidate devra être bilingue et pouvoir aider à quelques travaux de bureau, 5 jours par semaine. Assurance groupe, 673-7701.

JEUNES FILLES

Les Entreprises Diam recherche jeunes filles modèles ou mannequins pour photographie. Expérience non requise. Position permanente ou partielle. Bon salaire, 284-2780.

NETTOYEUSES DE NUIT

Pour immeuble du centre-ville, expérience souhaitée, poste stable; s'adresser 2120 Drummond à 16 h.

RECEPTIONNISTE DACTYLO

Bilingue, bon salaire, 273-5591.

SECRÉTAIRE, près métro Henri-Boussard, dactylo rapide, expérience comptable, ayant expérience chez un courtier d'assurances. Salaire selon la compétence. 388-9931.

SECRÉTAIRE LEGALE, BILINGUE, EXPERIENCE, 865-7176.

SECRÉTAIRE steno-dactylo, bilingue, pour bureau d'avocats, 842-1544, local 13.

SECRÉTAIRE, steno-dactylo bilingue, expérimentée, bureau de notaires, 842-8123.

SECRÉTAIRE

Pour un bureau d'administration en immeuble, bilingue, familial avec la comptabilité. Rendre à:

CASE 4509, LA PRESSE

SECRÉTAIRE, bilingue, pour notaire, possédant un bon jugement et esprit d'initiative, expérience préférable, métro Henri-Boussard, Polier, notaire, 872-1526, soir 381-0403.

SEPARATRICE

Tout à fait expérimentée pour se charger des services de séparation d'une manufacture de chemises pour messieurs. Travail à long terme, bon salaire, près métro. S'adresser pièce 429, 322 chemin, St-Claude, 271-4672.

SECRÉTAIRE, bilingue, 8h à 5h ou le samedi de 8h à 12h.

SERUEUSE demandée, 965 St-Laurent.

SERUEUSE d'expérience, Laurier-Smollett, 2100 est, Laurier.

SERUEUSE demandée 11h a.m. à 3h p.m., 146-6327, demander M. Joseph au M. Paul.

SERUEUSES avec expérience, s'adresser Restaurant La Lorraine, 4501 St-Denis.

SERUEUSES-DAUSEUSES, avec ou sans expérience, toutes les langues, 30-40 ans. Salaire, emploi permanent Montréal réel. Se présenter semaine: 10:00 a.m. à 9:00 p.m., samedi, dimanche: 10:00 a.m. à 5:00 p.m., 767-51-0015, 271-4672.

SERUEUSES-DAUSEUSES demandées, Salaire \$200 semaine, Manoir Ste-Catherine, ouvert de midi à 3 h a.m., 632-228.

SERUEUSE d'expérience, enquête du matin et du soir. S'adresser 910 Décarie, Ville St-Laurent, 744-1293.

SERUEUSES demandées, se présenter au Restaurant Da Giovanni, 572, Ste-Catherine est.

SERUEUSE demandée, de 5 h à 11 h p.m., 6 soirs par semaine, 2272, Ste-Catherine est.

SERUEUSES, temps partiel, travail du soir. S'adresser St-James Pub, 2025, Drummond, 374-6197.

SERUEUSES pour casse-croûte, travail de jour, restaurant Lesage, 2035 Henri-Boussard est, 388-0298.

SERUEUSES demandées, pour soir, pour restaurant de grande classe situé à Pointe-aux-Trembles, près 81e Ave. Tel. 854-1555, après 5 h, 1555 Sherbrooke est, 647-5354.

SERUEUSE demandée avec expérience de jour, 409, Henri-Boussard est.

SERUEUSE bilingue demandée, 25 ans et plus, travail le soir, 5 jours par semaine. Se présenter 388 St-Jacques ouest.

SERUEUSE, 5 lunches, 3 diners, Vieux-Montréal, 845-1007.

SERUEUSE bilingue, expérience mets, 664-81-Hart.

SERUEUSES avec expérience, Restaurant Select, 365, Ste-Catherine est.

SERUEUSE d'expérience, poste stable, bon salaire, s'adresser au 576 Victoria, 866-3784.

SERUEUSE avec expérience, Tel. Rouge, Laval, 355, boul. Labelle, Chomedey.

SERUEUSE d'expérience demandée, s'adresser 35-A, St-Jacques ouest.

SERUEUSE et harnais demandées, Téléphoneur à 727-6197.

SERUEUSE-CAISSIERE, fin de semaine, ce nuit, 4052 Jean-Talbot est, 723-8257.

SERUEUSES demandées, avec expérience, se présenter Elegant BBQ, 3315 Masson.

SERUEUSE bilingue et expérimentée pour renseignements: 382-1092.

SERUEUSE Snack-bar, avec peu ou sans expérience, travail 6 jours, communiquez entre 2h et minuit, 527-3084, 431 De Lorimier.

SERUEUSES demandées, uniforme 8-10:12 ans, jour ou soir, expérience, 801 rue, boul. Maisonneuve. Se présenter entre 2h et 5h p.m.

SERUEUSE, 5h-12h, Almar Restaurant, 4266 Jean-Talbot est, centre d'achats Boulevard.

SERUEUSES, barmans, loges, salaire, avec ou sans expérience, 1425-8274.

STANDARDISTE/girl tridly bilingue, immédiatement pour petit bureau établi dans le centre-ville, tel. à 666-1801.

STENO-DACTYLO, bilingue, expérience, dans bureau de notaire, 766-2154, 766-8258.

STENO-DACTYLO compétente, bilingue, bonne en chiffres, minimum 1 an d'expérience avec l'initiative. Compagnie Montréal-Nord, 31 ans d'anglais s'adresser, Y. Grant, 234-4720.

TENEUSE de livres d'adoption, connaissance le secteur courtier, copies à payer, 22 logements, bilingue, secteur nord, dactylographe pour entrevue: M. Victor, 381-7245.

TENEUSE DE LIVRES

Personne expérimentée pour s'occuper sérieuse de livres, jusqu'à balance de vérification, doit pouvoir surveiller équipe équipe, extérie occasionnelle bilingue absolu requis. 849-2535.

611 Femmes et filles demandées

TENEUSE de livres avec expérience, doit être bilingue. Appeler Mlle Lampron, 487-1200.

UN COURTIER D'ASSURANCES REQUIERT POUR SON BUREAU DU CENTRE-VILLE UNE SECRÉTAIRE GIREL-FRIDA POSITION PERMANENTE, DOIT ETRE EN MESURE DE PRENDRE DES RESPONSABILITES. SALAIRE REVEALVE SELON TELEPHONEUR A ANDREW FOTI, 971-9500.

VANDA Beauty Counsellor, compagnie cosmétiques établie depuis 40 ans, demande conseillères vente secteur libre, 321-2295.

VENDEUSE expérimentée, temps plein, sécurité d'emploi, pour application: 841-2114, Mme Paglio.

VENDEUSE expérimentée, dans collection pour dames, temps plein, 25 ans et plus. Mme Cossette, 932-0591.

VENDEUSE-décoratrice pour magasin de meubles scandinaves, bilingue, avec expérience, 3 ans, excellent salaire, permanent, salaire et commission, appelez M. Robak, 932-2342 entre midi et 2h.

VENDEUSE demandée pour le samedi dans pâtisserie, s'adresser 5002 Côte-des-Neiges.

VENDEUSE demandée avec expérience dans la pâtisserie, si possible, 5 jours. S'adresser, 287-8384.

VENDEUSE d'expérience, robe mariée, temps partiel, jour 281-3221, soir 663-6837.

WAITRESS, expérimentée, bilingue, Bouras restaurant, 557 Décarie, Ville St-Laurent.

613 Emplois demandés (femmes, filles)

A BAS PRIX, psage tout, prêt, tapis, ouvrage garanti, 525-8223.

ACCEPTERAIS travail pour répondre au téléphone, 2 après-midi par semaine, de Pointe-aux-Trembles, à Tétreaultville, 645-9042.

ASSISTANTE-DENTISTE, 2 ans d'expérience, cherche travail 681-2049 après 13h00.

BONNE cuisinière, spécialisée cuisine française, canadienne, espagnole, italienne, travaillant dans l'est, travail de jour, 256-7777.

DAME garderait enfant à l'extérieur. Expérimentée, travail sérieux, 526-4448.

FEMME fiable voudrait travailler comme fleuriste ou dame de compagnie, jour ou soir, en Floride ou Montréal, 274-4923.

SECRÉTAIRE expérimentée et rapide, demande travail de bureau, 284-0026.

615 Service domestique

EXCELLENT SALAIRE

aide générale, permanent, avec expérience, 30-40 ans, bilingue, salaire intéressant, travail privé, références, 487-3817, 341-4337, 674-6202, 1-800-767-5000.

FEMME compétente, doit loger, assumer entière responsabilité de la maison. Recommandations, 555 par semaine, 674-6202, 1-800-767-5000.

FILLE compétente, 1 petit enfant, chambre personnelle, TV, références, 487-4627.

GARDIENNE bébé, jeune fille sans expérience, chambre disponible, tv, 626-5254.

GARDIENNE demandée, pour 2 enfants, Montréal-Nord, 58 jours, 235-6402.

GARDIENNE d'enfant, 8 ans, devra loger, très bon salaire, loges travaux, 674-6202, 1-800-767-5000.

GARDIENNE, aimant enfants (2), doit loger, après 6 h, 684-4927.

GARDIENNE demandée, nourrie, loge, plus salaire, 374-7448.

GOVERNANTE demandée 30 ans et plus, pour s'occuper de 3 enfants d'âge 10 à 12 ans, samedi midi, raisonnable et avec références. Pour info: 667-2010, du lundi au vendredi, entre 9 h et 5 h.

JEUNE FILLE pour garder les enfants, chambre privée, salle de bains, 436-0594.

JEUNE FILLE, 17 ans et plus, références, 674-6202, 1-800-767-5000.

JEUNE FILLE demandée pour garder bébé et loger travaux. Devoir coucher, salaire à discuter, 1082 Desmarais, Verdun, 769-5559.

JEUNE FILLE fiable, loge et nourrie, creche chambre avec bain, excellent salaire, doit parler l'anglais, 487-0259.

MENAGERE bilingue, couple résident à Toronto, loge, nourrie. Salaire discuté, 674-6202, 1-800-767-5000.

MENAGERE CAPABLE, FAMILLE ADULTE, EXCELLENT SALAIRE, LOGEE ET NOURRIE, PROPRE CHAMBRE, PELE, MENAGE FAIT, SECTEUR SAINT-LUC, APRES 7 h, 482-1959.

PERSONNE responsable, devra demeurer à la maison, pour la semaine, après 6 h, 674-6202, 1-800-767-5000.

PETITES tâches domestiques de tous les jours, pas de cuisine, doit loger, du lundi au vendredi. Femme de peine à loger. Adolescents. Bon salaire, 744-2245.

RESPONSABLE de maison, épouse travaille, 3 enfants, âge scolaire, tout confort, salaire intéressant à discuter, 738-8129, samedi après-midi.

616 Couples demandés

COUPLE avec expérience, 40 ans et plus, sans enfant, pour conciergerie, 4 appartements, temps partiel, donnons 3/2, sans salaire, 729-5502.

COUPLE au-dessus de 35 ans pour conciergerie d'immeuble d'appartements à St-Leonard, bilingue avec expérience, 259-5441.

COUPLE seul, 2 1/2 pièces fournies, poêle, frigidaire, rue Aymer, 842-3783.

COUPLE conciergerie, 2 app., Lajeunesse, Sauvé, 336-1891, soir.

COUPLE, conciergerie à temps plein ou partiel, 46 appartements, N.D.G.; 374-4142.

COUPLE désirant opérer salle manger ou motel (salaire base), 665-1084.

FEMME seule avec un enfant, ou couple, doit avoir meubles, appartement 4 pièces, tout confort, salaire, s'adresser en personne: 9300, Lajeunesse, 688-6161.

617 Coiffeuses

COUPLE avec expérience, 40 ans et plus, sans enfant, pour conciergerie, 4 appartements, temps partiel, donnons 3/2, sans salaire, 729-5502.

COUPLE au-dessus de 35 ans pour conciergerie d'immeuble d'appartements à St-Leonard, bilingue avec expérience, 259-5441.

COUPLE seul, 2 1/2 pièces fournies, poêle, frigidaire, rue Aymer, 842-3783.

COUPLE conciergerie, 2 app., Lajeunesse, Sauvé, 336-1891, soir.

COUPLE, conciergerie à temps plein ou partiel, 46 appartements, N.D.G.; 374-4142.

COUPLE désirant opérer salle manger ou motel (salaire base), 665-1084.

FEMME seule avec un enfant, ou couple, doit avoir meubles, appartement 4 pièces, tout confort, salaire, s'adresser en personne: 9300, Lajeunesse, 688-6161.

ÉQUIPEMENTS DE SALON DE COIFFURE

COUPLE avec expérience, 40 ans et plus, sans enfant, pour conciergerie, 4 appartements, temps

C'est réglé aux Postes

par Madeleine BERTHAULT

Les postiers de Montréal ont décidé ce matin à l'unanimité d'accepter les recommandations du médiateur Eric Taylor et de rentrer au travail.

C'est dans une atmosphère de victoire et avec beaucoup d'enthousiasme que les postiers ont décidé de mettre fin à leur arrêt de travail.

Selon la Presse canadienne, le travail a repris ce matin dans la plupart des villes du Canada, sauf à Toronto, Vancouver et Halifax où les membres ont exigé des assemblées de ratification avant de rentrer.

A Toronto, quelque 80 postiers étaient retournés au travail tôt ce matin, mais

au moment où des facteurs sortaient du bureau de poste avec des centaines de chèques d'allocations sociales, des piqueurs ont bloqué les entrées, exigeant une assemblée de ratification de l'entente.

Selon les dirigeants montréalais du Syndicat des postiers, l'entente intervenue la nuit dernière prévoit la formation d'une commission présidée par le médiateur Eric Taylor pour décider de la question de la classification des opérateurs des machines codificatrices, question qui avait été à l'origine du conflit.

L'entente signée la nuit dernière accorde, selon les dirigeants montréalais, la garantie de la sécurité d'em-

ploi et de la sécurité de salaire pour tous les postiers à temps plein et à temps partiel, ainsi qu'aux facteurs et aux nouveaux employés qui pourraient être embauchés d'ici l'expiration de la convention collective actuellement en vigueur.

De plus, l'employeur s'est engagé à ne punir d'aucune façon les grévistes.

L'entente a été signée, par la partie patronale, par le Conseil du trésor et par le sous-procureur général du Canada, dûment autorisé par le procureur général, et pour la partie syndicale, par le Conseil des unions des postes du Canada.

Le retour au travail à Montréal devait se faire progressivement par équipes.

Un porte-parole du ministère des Postes, à Ottawa, a d'autre part déclaré que l'on embauchera probablement des employés surnuméraires pour hâter l'expédition du courrier accumulé et reprendre le fonctionnement normal.

L'entente est intervenue vers 5h, ce matin, après quatre jours d'intenses pourparlers dirigés par le médiateur Eric Taylor.

Ce n'est qu'au cours de la nuit dernière que le déblocage s'est produit, après que la partie patronale eut accepté les dispositions interdisant

toute représaille pour des gestes posés au cours de la grève ou au cours des événements qui y ont conduit.

Hier soir, le Conseil des unions des postes avait donné une conférence de presse à Ottawa, déclarant qu'il acceptait comme compromis les propositions du médiateur, mais l'employeur les rejetait.

Peu après, les représentants du ministère des Postes déclaraient que les négociations n'étaient pas rompues et les pourparlers reprenaient pour expliciter les dispositions de non représailles.

Autres informations en page A 6



Le général de Spínola

La junte met fin à 50 ans de régime autoritaire

Un coup d'Etat militaire, mené par un groupe de jeunes officiers, semble sonner le glas d'un régime autoritaire de près de cinquante ans au Portugal. Ce régime, établi par Salazar en 1932 et poursuivi par le gouvernement de Marcelo Caetano, fait place à une junte militaire qui promet de rétablir les libertés politiques, d'organiser des élections libres et de s'effacer dès qu'un président aura été élu.

Cette junte est dirigée par le général Antonio de Spínola, un héros national qui avait reçu les plus hautes décorations pour la lutte qu'il a menée contre les mouvements d'émancipation en Guinée portugaise, mais qui avait été limogé en mars dernier en même temps que son supérieur, le général Francisco da Costa Gomes, chef d'état-major des armées. Celui-ci se retrouve également au pouvoir avec cinq autres officiers, dont deux de la Marine.

Le renversement du régime Caetano a été accueilli avec des transports de joie à Lisbonne, les soldats rebelles ont été fêtés par une foule exubérante.

Quant aux principaux dirigeants du régime déposé, ils ont été envoyés en exil à Madère, île portugaise de l'Atlantique.

(Nos informations en page E 1)

sport hebdo

Gilles Blanchard obtient une entrevue exclusive avec le milliardaire du sport Lamar Hunt

— page B 3



Les gagnants, dans l'ordre, recevront \$2,165.20 pour chaque mise de un dollar.

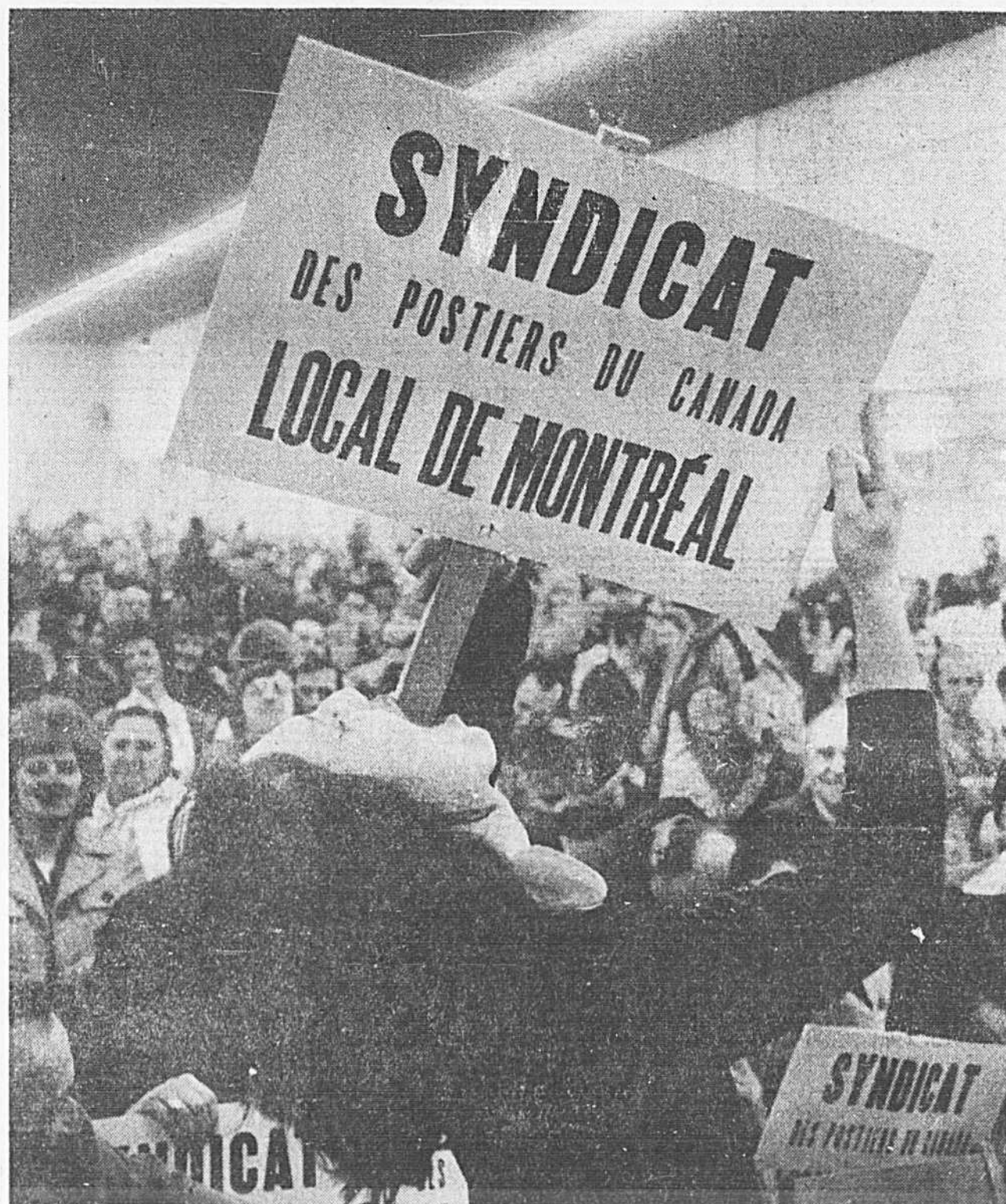
Dans le désordre, les gagnants recevront \$58.70 pour chaque mise de \$1.

\$268,371.90 ont été partagés entre 62 prix dans l'ordre, et 2,285 prix dans le désordre.

Mini-Loto
12716 : \$5,000

SOMMAIRE

Arts et spectacles : C 2 à C 6
Bandes dessinées : A 8
Cinéma : C 6
Décès, naissances, etc. : F 6, F 7
Économie : D 1 à D 4
Editorial : A 4
Êtes-vous observateur ? : A 8
Horoscope : A 10
Informations étrangères : E 1
Jardins et maisons : F 3
Les maux de notre langue : D 12
Loisirs et Récréation : A 8
MAGADAN : F 2
Mon Oeil sur Montréal : A 11
"Mot-mystère" : A 8
Mots croisés : E 2
Petites annonces : D 6 à D 11, E 2 à E 7, F 1 à F 6
Radio et télévision : C 7
Sports : B 1 à B 7
Tribunaux : F 6
Vivre aujourd'hui : A 11



C'est avec enthousiasme que les postiers de Montréal ont accepté ce matin les recommandations de leurs dirigeants d'accepter les recommandations du médiateur et de retourner au travail.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

La cour d'Appel: Morgentaler est coupable

par Léopold LIZOTTE

Dans une décision unanime qui, sans constituer un précédent, n'en reste pas moins un fait rare dans de telles circonstances, la Cour d'appel du Québec a déclaré le Dr Morgentaler coupable d'avortement, aujourd'hui, et l'a renvoyé devant le juge qui avait présidé son procès pour qu'il procède au prononcé de la sentence.

Dans la presque totalité des cas, lorsque le verdict du jury est annulé,

c'est un nouveau procès que l'on ordonne.

Mais, dans le cas du médecin de la rue Beaupré, la Couronne, représentée par Me Louis G. Robichaud, avait souligné que si les défenses présentées par le prévenu, avec l'assentiment du juge John K. Hingessen, étaient jugées "illégalles", l'acquiescement devrait être modifié en un verdict de culpabilité tout simplement.

Et pour la bonne raison qu'au cours

de son procès l'accusé avait clairement avoué qu'il avait bel et bien pratiqué l'avortement qu'on lui reprochait, dans sa clinique de l'est de la ville.

Quant à la décision du premier tribunal de permettre au prévenu d'avoir recours à l'article 45 du code pénal, pour se défendre de la même façon que tout autre médecin pratiquant une intervention chirurgicale non défendue par la loi, les juges Bélanger, Rinfret, Casey, Crête et Dubé

soutiennent qu'elle n'était aucunement justifiée dans les circonstances.

Ils reprochent également au premier juge d'avoir, après objection du procureur de la défense, Me Claude-Armand Sheppard, empêché la poursuite de présenter une preuve d'actes similaires qui aurait pu donner, à toute l'affaire, un éclairage différent.

Ce seul refus aurait pu, de toute façon, provoquer un autre procès, si la cour n'avait pas plutôt décidé de

modifier elle-même le verdict pour d'autres raisons.

Chaque juge a tenu à préciser lui-même quelques-unes des raisons qui l'ont amené à rendre une telle décision.

Il est d'ores et déjà assuré que le prévenu s'adressera à la Cour suprême du Canada, pour obtenir permission d'en appeler, mais l'unanimité du jugement pourrait se révéler un obstacle à toute permission, comme dans certains cas.

Voir EXEMPLE, page A 6

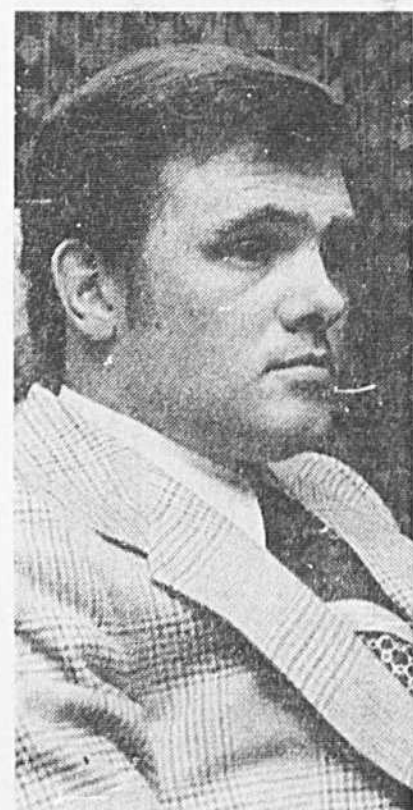


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE
M. Marcel Viens

"Holiday Magic ce n'est pas le Père Noël"

par Conrad BERNIER
et François TREPANIER

"Combien avez-vous investi dans Holiday Magic ?"

Marcel Viens, le nouveau grand patron de Holiday Magic à Montréal, laisse errer son regard au plafond, fixe tour à tour les doigts de ses mains où brillent deux grosses bagues, ouvre la bouche prend une longue respiration et lâche enfin :

"C'est difficile à dire... Peut-être \$10,000... Entre \$8,000, et \$10,000."

Il est quatre heures et demie et c'est le grand calme au 8089 Saint-Denis où sont situés les bureaux et le Centre de ravitaillement de la compagnie Holiday Magic.

Écrasé dans un fauteuil moelleux, Viens répond depuis près d'une heure aux questions de deux représentants de LA PRESSE qu'il a lui-même conviés à ses bureaux.

Un ancien des Jésuites ?

Viens, qui occupe ses nouvelles fonctions depuis seulement 15 jours, est âgé de 29 ans. Il se dit un ancien élève du collège Jean-de-Brébeuf et un étudiant non diplômé de l'École des

Hautes études commerciales. Il est à l'emploi de Holiday Magic depuis le 16 mars 1972 et il y a été successivement distributeur, maître-distributeur et instructeur.

Son bureau est sombre et la seule

Amendement à la loi

par Michel AUGER

Des amendements à la Loi de la protection du consommateur seront proposés à l'Assemblée nationale en juin par le ministre des Institutions financières, M. William Tetley.

C'est ce qu'a confirmé hier un porte-parole de son ministère. Toutefois, même si ces amendements proposés visent, semble-t-il, à donner plus de dents à la loi contre les systèmes de vente pyramidale, ils n'auront pas d'effet immédiat.

Voir AMENDEMENT, page A 6

chose qui y retient l'attention est une trophée remis à un instructeur de la compagnie à Montréal, M. Nicolas Schiappa, qui aurait vendu pour \$50,000, de cosmétiques dans un mois. A côté de ce trophée se trouvent des livres dont les titres se passent de commentaire : "Comment dominer et influencer les autres", "Comment se faire des amis", "Comment parler en public", "Le Principe de Peter" et "Richest Man in Babylon".

Visiblement nerveux, l'air tantôt ennuagé, tantôt dédaigneux, Viens explique d'abord que c'est sur sa propre initiative que Holiday Magic a décidé d'accorder une première entrevue à des journalistes du Québec et il précise que celle-ci n'a rien à voir avec la page de publicité publiée dans un quotidien du matin qui, contrairement à LA PRESSE, accepte l'annonce de sa compagnie.

"C'est un test que nous faisons aujourd'hui", ajoute Viens. En Ontario, règle générale, les paroles de notre président Walsh ont été mal rapportées par les journaux. On nous a demandé des entrevues, ici, au Québec. Nous allons voir maintenant si vous

allez rapporter fidèlement nos paroles."

Viens éteint sa cigarette avant qu'elle ne lui brûle les doigts et en rallume aussitôt une autre.

"Pour les entrevues, poursuit-il, la compagnie n'a pas d'objection à rencontrer les journalistes; mais pour des choses vagues comme assister à nos congrès et prendre des photos, ce sera toujours défendu comme dans les grandes corporations."

Encore les méchants

"A quoi attribuez-vous toute la mauvaise publicité qui est faite à Holiday Magic de ce temps-ci ? demande l'un des deux représentants de LA PRESSE. Comment se fait-il qu'il y ait tant de poursuites et de plaintes ?"

Viens réfléchit un instant, prend une allumette et s'allume une autre cigarette pour remplacer celle qu'il vient de fumer en quelques bouffées.

"De quoi ça dépend ? répond-il sur un ton hésitant. C'est entendu qu'il y a des gens insatisfaits jusqu'à une certaine limite. Mais remarquez bien qu'il y en a bien d'autres qui sont satisfaits."

Voir HOLIDAY, page A 6

Dupras: le Parti conservateur du Québec "a changé de poil"

Prévoyant des élections fédérales dans trois ou quatre mois, le président de l'Association progressiste-conservatrice fédérale du Québec (APCFQ), M. Claude Dupras, réunit ses troupes à Trois-Rivières, en fin de semaine, pour ce qu'il considère "comme l'un des plus importants congrès du parti depuis plusieurs années".

Quelque 600 personnes sont attendues à ces assises qui seront marquées, dimanche après-midi, par une intervention du chef national du PC, M. Robert Stanfield. Assis au milieu de la salle, il répondra aux questions des participants, auxquels se seront préalablement adressés les trois députés conservateurs du Québec, MM. Claude Wagner, Roch La Salle et Howard Greffley.

Un guide de travail destiné aux délégués propose "deux pôles d'action" sous les thèmes généraux suivants: a) stabilisation et dynamisme économi-

que de l'Etat (blocage de la course à l'inflation, équilibre des prix et les revenus, stabilité de la taxation); b) autonomie et créativité du citoyen.

20 p. cent des suffrages

M. Dupras, qui se représente — sans opposition jusqu'ici — à la présidence de l'APCFQ, a brossé hier, au cours d'une conférence de presse, un tableau optimiste de la situation du PC québécois et fait valoir les chances qu'ont les tories d'accéder au pouvoir à l'occasion du prochain scrutin:

- Un récent sondage effectué pour le compte du PC indique que ce dernier pourrait recueillir 20 p. cent des suffrages au Québec, comparativement à 17 p. cent aux élections de 1972, tandis que les libéraux en obtiendraient 35 p. cent. Cette montée de la popularité des conservateurs coïncide, selon M. Dupras, avec celle de M. Stanfield pendant la cote de M. Pierre Elliott Trudeau est en baisse même au Québec, estiment les tories, qui comptent sur un appui massif des Québécois pour former un gouvernement majoritaire.

• Sans en préciser le nombre, M. Dupras prédit que le PC "va gagner beaucoup de comtés" aux prochaines élections, sans conclure d'alliance avec le Crédit social mais en obtenant l'appui d'éléments crédites. A ses yeux, la population "en a sougé du Crédit social, qui n'est qu'un parti régional", et M. Réal Caouette "a connu son Waterloo avec M. Yvon Dupuis, qui a été rejeté aux dernières élections provinciales".

• Le leader de la campagne électorale du PC au Québec sera M. Stanfield et non pas l'une des vedettes québécoises du parti. Par ailleurs, a affirmé M. Dupras, "le conflit entre MM. Claude Wagner et Marcel Masse existe plus dans les journaux que dans la réalité" et il ne peut y avoir tout au plus qu'une "compétition entre ces deux hommes".

• Neuf candidats ont été choisis, à ce jour, et plusieurs autres "conventions" sont prévues. Le PC, qui aura des porte-couleurs dans toutes les circonscriptions, s'efforce de désigner "des hommes qui ont fait leurs preuves dans leur milieu".

Selon le président de l'APCFQ, le PC "a changé de poil" ces derniers temps en remédiant notamment "au manque d'organisation à la base qui a été la cause de ses déboires passés au Québec".

M. Dupras a résumé ainsi la situation du parti:

- 68 "associations valables" ont été implantées dans autant de circonscriptions, alors qu'il n'y en avait que 12 avant le début de cette campagne d'organisation;
- on compte plus de 25,000 "membres-partisans" et quelque 4,000 membres ayant "payé leurs cartes";
- l'APCFQ a recueilli, au cours de l'année, \$225,000 au moyen de diners-bénéfices, de la diffusion du journal mensuel "Impact" pour lequel \$88,000 de contrats publicitaires ont été vendus, de cotisations, etc. Le budget annuel de l'APCFQ s'élève à \$100,000, comparativement à \$300,000 pour l'organisation libérale, selon les chiffres dont dispose M. Dupras. Cependant, le surplus net de l'APCFQ ne serait que de \$12,000 pour 1973.
- Ce "regain d'énergie" s'est traduit par un accroissement du nombre de participants aux colloques, "conventions" et autres activités du parti, dont les diners mensuels des "Clubs bleus". Toutefois, le parti éprouve certaines difficultés "à faire travailler les jeunes".

Au total, a indiqué M. Dupras, le congrès de Trois-Rivières se présente donc dans des conditions favorables. L'inscription se fera à compter de ce soir, à l'Auberge des Gouverneurs. L'ouverture officielle aura lieu samedi, à 9 h 30.



Le PQ n'ira pas en appel dans l'affaire Lacroix

Me Robert Lemieux a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse à Montréal, que le Parti québécois des Iles-de-la-Madeleine ne fera pas appel du jugement de la Cour des sessions de la paix de Gaspé rejetant la dénonciation déposée par le plaignant à l'endroit du député libéral des Iles, M. Louis-Philippe Lacroix.

Selon Me Lemieux, qui était accompagné du candidat péquiste des Iles, M. Fernand Turbide, un pourvoi en appel dans cette cause liée à l'affaire Patton entraînerait des délais tels qu'un jugement final ne serait peut-être pas rendu avant les prochaines élections provinciales.

Patton a été condamné à \$300 d'amende ou, à défaut de paiement, à deux mois de prison pour méfait public. Il avait prétendu avoir été enlevé par trois militants péquistes la veille des élections du 29 octobre 1973.

Le Parti québécois des Iles-de-la-Madeleine avait ensuite tenté d'obtenir qu'une accusation de méfait public soit également portée contre M. La-

croix. Selon le juge Jean-Marc Roy, la pré-enquête tenue le 3 avril n'a révélé l'existence d'aucun motif valable permettant au tribunal de retenir cette accusation.

Selon un communiqué portant la signature de Me Lemieux et de M. Jean Poirier, secrétaire-trésorier du "Parti québécois des Iles", ce dernier (le PQ des Iles) "est indigné par cette décision, mais il n'ira pas en appel, car il ne croit pas que les tribunaux supérieurs soient plus progressifs (sic) que le tribunal du juge Jean-Marc Roy".

"Sentiment d'écoeurement"

Dénouant "la campagne de terreur" menée contre le PQ aux Iles, lors de la dernière campagne électorale provinciale, M. Turbide a souligné que "l'affaire Patton a laissé un sentiment d'écoeurement chez les jeunes". Selon le candidat indépendantiste, le PQ "est devenu aux Iles la force de remplacement de Lacroix, et

c'est dans ce comté que le parti a connu ses progrès les plus spectaculaires, passant de six p. cent des voix en 1970 à 32 p. cent aux élections de 1973".

Cependant, lors de la récente campagne de financement du PQ, la contribution des Iles a été faible. M. Turbide a expliqué "que les péquistes n'ont pas tellement participé à cette campagne, étant pris notamment par l'affaire Patton".

Quoi qu'il en soit, M. Turbide a déclaré: "Il faut continuer à réclamer des élections honnêtes dans l'intérêt de la démocratie".



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Deux cents lettres pour M. Hanigan

Les fonctionnaires municipaux de Montréal, pas contents des offres de leur patron, ont décidé d'organiser une série de 17 manifestations. Mercredi, près de 2,000 d'entre eux avaient mangé leur lunch dans le hall de l'Hôtel de Ville. Hier midi, ils étaient plusieurs centaines à défilé dans le couloir qui mène au bureau du président de la CUM, M. Laurence Hanigan. Le président du syndicat, M. Jean des Trois Maisons en a profité pour aller remettre en mains propres à M. Hanigan, une lettre personnelle de plus de 300 employés qui sont mécontents de l'attitude de la CUM avec laquelle ils sont actuellement en négociation. "Nous remettons à M. Hanigan, des lettres signées par chaque individu pour lui prouver que nos syndiqués ne sont pas manipulés," M. Hanigan pour sa part s'est refusé à tout commentaire, prétextant que la CUM avait un négociateur mandaté pour régler ces problèmes-là et qu'il n'avait rien d'autre à dire. Les syndiqués ont continué à se promener en chantant "On barguigne avec Haniguine!"

LA MÊTEO à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 40° — Maximum: 60° Généralement ensoleillé	Ensoleillé

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	35	50	Dégagement	Gén. ensoleillé
Outaouais	40	60	Gén. ensoleillé	Ensoleillé
Laurentides	35	50	Gén. ensoleillé	Gén. ensoleillé
Cantons de l'Est	35	50	Dégag. graduel	Gén. ensoleillé
Québec	35	50	Dégag. graduel	Gén. ensoleillé
Rimouski	30	50	Gén. nuageux	Gén. ensoleillé
Lac-Saint-Jean	30	45	Gén. nuageux	Gén. ensoleillé
Baie-Comeau	30	45	Gén. nuageux	Gén. ensoleillé
Sept-Îles	30	45	Gén. nuageux	Gén. ensoleillé
Gaspé	30	50	Gén. nuageux	Gén. ensoleillé

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Dégagement	Vancouver	40	60
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	40	60
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	40	70
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	45	65
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Saint-Jean	25	50
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	Halifax	30	45
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottown	30	40
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean	30	40
Ontario	Ensoleillé	Toronto	35	50

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

la pollution

	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	26	52
Poste		

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne passant pas 60 microgrammes par mètre cube.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 7001, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 14007 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.15
Lundi au vendredi	1.00
Samedi seulement	0.35

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE				RELATIONS DE TRAVAIL	874-7381
Nombre de semaines				PETITES ANNONCES	
par porteur:	13	26	52		
Lundi au samedi	\$13.80	\$27.60	\$55.20	Commandes	874-7111
Lundi au vendredi	12.00	24.00	48.00	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Samedi seulement*		9.10	18.20	Pour changer ou annuler	874-7205
				du lundi au vendredi: 9h à 16.30h	

PETITES ANNONCES	
Commandes du lundi au vendredi: 9h à 17h	874-7111
Pour changer ou annuler du lundi au vendredi: 9h à 16h30	874-7205

GRANDES ANNONCES	
Détailants	874-7300
National, Tele-Presse, Vacances, voyages	874-7306
Carrières et professions, nominations	874-7320

COMPTABILITE	
Grandes annonces	874-6892
Petites annonces	874-6901

* Minimum de 25 semaines
Cote-Nord, par avion, 0.40
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 20h (Samedi: 8h à 17h)
874-6911

ÉNUMÉRATION 6 AU 11 MAI



ON COMPTE SUR VOUS!

La loi électorale du Québec concernant la liste électorale permanente prévoit que l'énumération des électeurs a lieu au début de mai, chaque année.

Dans les localités urbaines, deux énumérateurs doivent visiter chaque foyer, du lundi 6 mai au samedi 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir.

Dans les localités rurales, un seul énumérateur doit confectionner la liste électorale en visitant les foyers du 6 au 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir ou il peut aussi utiliser tout autre moyen.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale permanente pour quelque raison que ce soit (absence de votre domicile lors de la visite des énumérateurs, etc.), vous devrez donc, durant les élections générales, effectuer vous-même les démarches nécessaires pour faire inscrire votre nom lors de la revision.

On compte sur vous!

Le Président général des élections du Québec.



United Kennel Club Inc.

Exposition CANINE

HORAIRE DES COMPETITIONS
HALL D'EXPOSITION,
PLACE BONAVENTURE

les 27 et 28 avril,
de 9h à 18h.

	Sam.	Dim.
Chiens afghans	11h	14h
Terriers Ardale	13h30	9h
Malamutes d'Alaska	13h	10h30
Terriers australiens	9h	9h
Chiens bassets	12h45	13h30
Beagles	12h45	13h30
Colleys chevelus	9h	11h15
Bergers belges	13h	12h
Chiens limiers	12h45	13h30
Levriers russes	12h45	11h45
Terriers Boston	10h	13h30
Bouvier des Flandres	9h	10h30
Boxers	9h	12h15
Briards	9h	12h
Dogues anglais	14h	9h
Bull terriers	13h30	9h
Terriers Cairn	13h30	9h
Chihuahuas	12h	14h30
Chow Chow	10h	13h30
Colleys (poils durs)	9h	13h30
Dachshunds (tous genres)	13h45	11h
Petits danois	10h	14h
Terriers Dandie Dinmont	9h	9h
Dobberman Pinschers	9h	13h30
Fox-hounds (américains)	14h30	10h
Fox-terriers	14h15	9h
Loufours irlandais	14h30	10h
Bergers allemands	10h30	15h
Giant Schnauzers	15h	11h15
Grands chiens danois	9h30	11h15
Bouvier des Pyrénées	10h30	12h
Levriers	14h30	10h
Levriers d'Irlande	15h	9h
Levriers d'Italie	12h	10h30
Épagneuls du Japon	12h	14h30
Keeshonden	10h	14h
Terriers Lakeland	14h15	9h
Lhasa Apso	11h	14h35
Chiens de Malte	12h30	10h30
Pinschers (Miniature)	13h15	11h30
Schnauzers (Miniature)	9h	10h
Levriers de Torre-Neuve	14h30	11h15
Fkhounds de Norvège	14h30	10h
Terriers Norwich	9h	10h
Bergers Old English	15h	9h30
Otterhound	15h	10h
Papillons	12h20	11h30
Pékinois	12h30	11h30
Chiens d'arrêt (tous)	13h15	11h30
Chiens de Pomeranie	11h	14h35
Caniches (min.)	12h	15h35
Caniches (ord.)	14h	12h
Caniche (de salon)	13h15	11h30
Dogues	14h30	11h15
Puli		
Retrievers (Chesapeake Bay)		12h45
Retrievers (Golden)	11h	12h45
Retrievers (Labrador)	13h	13h30
Ridgebacks de Rhodesie	15h	10h
Saint Bernards	14h	10h
Levriers arabes, persans	15h	10h
Chiens samoyèdes	13h	11h15
Schipperkes	12h	15h35
Levriers d'Ecosse	14h30	10h
Terriers d'Ecosse	14h15	11h30
Setters (tous genres)	13h	13h30
Bergers du Shetland	10h	14h15
Shih Tzu	12h	15h35
Chiens de traineau, Sibérie	13h	10h15
Terriers (Silky Toy)	13h15	14h30
Épagneuls (cockers amer.)	15h15	15h15
Épagneuls (cockers angl.)	16h30	16h15
Épagneuls (Eng. Spring)	16h30	16h15
Épagneuls (Field)	16h30	16h15
Épagneuls (Irish Water)	16h30	16h15
Standard Schnauzers	15h	11h15
Weimaraner	16h30	16h15
Petits chiens gallois	15h	10h
Terriers gallois	14h15	10h
West Highland White	14h15	10h
Whippets	15h	10h
Griffons à poil dur	10h	11h

La dernière arme de Drapeau: le prestige — Camille Laurin

"Il existe un appel sourd, dans toute la population de Montréal, à un renouvellement et à un rafraîchissement de la vie démocratique municipale", a déclaré hier soir M. Camille Laurin, du Parti québécois, à une réunion d'information du Rassemblement des citoyens de Montréal.

Le RCM a deux armes pour faire face à l'administration actuelle, qui est "un colosse aux pieds d'argile et qui ne pourra résister à des coups réels", a-t-il expliqué par la suite. La première de ces armes, a dit M. Laurin, est l'information, "qu'il faudra disséminer aux quatre coins de la ville". "Ainsi, les faits présentés dans notre projet de programme, qui sont des faits scandaleux, ont force d'arguments qu'il faudra répandre partout.

"Notre seconde arme, qui est celle des vrais démocrates, est la 'responsabilisation'. Il faut faire comprendre aux citoyens qu'ils ne peuvent attendre leur salut de deux-mêmes, qu'ils ne peuvent trouver qu'eux-mêmes les solutions à leurs problèmes."

Les exploités

Puis, s'attaquant avec force au régime du maire Drapeau, l'ex-chef parlementaire du PQ donne les raisons

Duhamel reste en liberté

Le ministère public a échoué, ce matin, dans sa tentative pour faire remettre en prison Yvon Duhamel, accusé de méfaits et de crimes d'incendie relativement aux incidents qui se sont déroulés au chantier LG-2 à la baie James.

Dans ses revendications présentées devant le juge Peter Shorteno, de la Cour supérieure, Me Gérard Girouard, a tenté de démontrer que le juge Emile Trotter avait erré en droit en remettant Duhamel en liberté provisoire.

En rendant sa décision, le juge Shorteno a déclaré que le juge de première instance n'avait pas commis d'erreur en droit ni en principe.

L'enquête sur l'immigration Une peu banale histoire d'alcôve

par Cécile BROSSEAU

Pour la deuxième fois depuis le début des audiences publiques tenues par la Commission d'enquête sur l'immigration, la présidente l'hon. Claire L'Heureux-Dubé est sortie de sa bienveillante patience hier, alors qu'un Monsieur représentant sa femme assignée à l'enquête n'avait pas l'air de vouloir coopérer. Le juge lui a enjoint de prêter serment et d'expliquer pourquoi sa femme n'était pas là.

Madame X serait partie pour la Floride le matin même où elle devait se présenter devant la Commission. Elle sera entendue plus tard. Le procureur M. Joseph Nuss devait confier aux journalistes qu'il espérait que cette dame accepterait de témoigner sans que la Commission soit obligée d'exercer quelque contrainte.

Métro: les pompiers connaissaient-ils le numéro magique?

par Jacques GAGNON

Les relations entre le Service d'incendie de Montréal et la Commission de transport de la Communauté urbaine semblent pour le moins tendues, en ce qui concerne le métro.

D'ailleurs, on peut facilement qualifier de violents certains des échanges verbaux survenus entre Me Rodolphe Bilodeau, procureur du Service d'incendie, et Me Gaston Pouliot, de la Commission de transport, hier, au cours de la 16^e journée d'audience de la commission d'enquête sur l'incendie du 23 janvier, dans le métro.

Dans le même ordre d'idées, le juge Roger Lagarde, qui préside l'enquête, s'est dit intéressé à savoir quelles sont les relations entre les deux services.

Ce sont les pompiers qui témoignent, à ce stade de l'enquête, et le juge Lagarde estime important de savoir si la Commission de transport a déjà invité les pompiers à visiter le métro, pour leur permettre de se familiariser, et si, de leur côté, les pompiers ont sollicité des visites.

Trois pompiers ont témoigné jusqu'à maintenant, soit un chef de district, un capitaine et un lieutenant, et aucun d'eux n'a reçu un ordre ou une invitation à se rendre dans les tunnels du métro pour se familiariser avec le système.

Aucun d'eux ne savait non plus qu'à partir de tous les appareils téléphoniques à cadran dans le métro il est

qui ont amené des associations de Montréal du Parti québécois, le Comité régional intersyndical de Montréal, le Nouveau parti démocratique du Québec et le Mouvement progressiste urbain à fonder ensemble ce mouvement qui, comme on sait, entend se muer sous peu en parti politique et faire la lutte au Parti civique du maire Drapeau en novembre prochain.

"Nous avons créé le Rassemblement des citoyens de Montréal parce que nous ne pouvions plus tolérer que cette démocratie en soit une de façade, d'apparat", a dit M. Laurin.

Puis il est entré dans le détail et a nommé un certain nombre d'aspects, à ses yeux intolérables, de la vie politique montréalaise.

• La présence de trois conseillers par district, ce qui a pour effet, a-t-il dit, de diluer la responsabilité de chacun de sorte que le maire peut les manoeuvrer à sa guise.

• Le fait que le Parti du maire Drapeau soit l'unique parti en place "avec ce que cela comporte de secret, de propagande, de manoeuvres et d'organisation au profit des exploités qui hantent aussi bien l'Hôtel de Ville de Montréal que les couloirs gouvernementaux à Québec".

• L'inertie totale de l'administration actuelle face aux vrais problèmes — logement, transport, détérioration des conditions de vie.

"Je ne suis pas pour commencer à faire l'analyse psychanalytique de M. Drapeau, ce serait trop facile", a poursuivi M. Laurin. Il a néanmoins souligné que toute politique de prestige — comme celle, a-t-il dit, que pratique le maire actuel — est "caractéristique de tous les régimes de type dictatorial". "La politique de prestige vise à faire oublier leurs problèmes aux gens, à masquer les vrais problèmes. "Ainsi en est-il des jeux olympiques et du nouveau slogan du maire: "Montréal première ville du monde".

"C'est peut-être la seule arme qui reste à l'administration Drapeau, a conclu à ce sujet M. Laurin, une arme qui en même temps entretient les citoyens dans un état de démobilisation, dans une impression de scepticisme et d'impuissance quant aux possibilités de changement."

La douzaine de témoignages entendus au cours de ces trois jours d'audience racontent, quatre fois sur cinq, une peu banale histoire d'alcôve.

Le topo ne varie guère. Une jeune femme se présente aux bureaux de l'immigration: rencontre avec l'officier, échange de numéro de téléphone. Un ex-fonctionnaire mêlé d'une façon ou d'une autre à tous les témoignages, n'attend pas toujours d'être désigné pour secourir la candidate. Mlle Y raconte par exemple qu'elle a fait sa connaissance un jour qu'elle patientait au bureau de l'immigration. Il se serait offert à s'occuper d'elle immédiatement.

Un jour ou l'autre la jeune femme reçoit un appel téléphonique, toujours en dehors des heures de bureau, le Monsieur l'invite à venir bavarder et

Les voleurs ont déjoué la police

par Georges LAMONT

Une foule de curieux a suivi, hier après-midi, avec intérêt les policiers armés jusqu'aux dents qui ont procédé à une fouille systématique des appartements situés au 8370, rue Saint-Laurent où, croyait-on, trois voleurs qui venaient de soulever une banque de \$4,000 s'étaient réfugiés.

Le vol à main armée venait d'être commis à la succursale de la Banque de Montréal, située au 110 ouest, rue Crémazie, vers 13 h 20, à quelques rues de là.

Apparemment, des témoins auraient aperçu la voiture volée par les auteurs du vol s'arrêter devant la maison d'appartements.

Immédiatement, des policiers en civil armés de mitraillettes et de carabines, fouillaient, pièce par pièce, l'édifice, qui abritait aussi un magasin, mais sans résultat.

Après une heure de recherches intensives, les policiers devaient se rendre à l'évidence, les trois individus avaient eu le temps de filer, croit-on, par l'arrière de l'édifice.

L'opération à laquelle participaient une cinquantaine de policiers de la CUM a provoqué toute une activité dans le secteur. Même les clients de la Brasserie "Le Gobelet" sise en face de l'immeuble fouillé, suivaient de près la situation.

Quant à la circulation, elle a été passablement perturbée dans le secteur pendant tout le temps qu'a duré l'opération policière.



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Les policiers n'hésitent pas à prendre tous les moyens pour cerner correctement l'édifice et le fouiller de fond en comble.

Le fils de Lise Cloutier au centre d'un débat juridique

par Jeanne DESROCHERS

"Je ne veux pas qu'on dise que mon gars est orphelin. Je suis là, moi, je suis bien en vie, et j'ai bien hâte de l'avoir avec moi."

Denis Robert a 21 ans. Il a vécu deux ans avec Lise Cloutier, la jeune femme qui est morte à l'hôpital Notre-Dame à la suite d'une tragique erreur dans l'installation de tuyaux de gaz anesthésiques.

Ce qui rend la vie compliquée à Denis Robert, et qui compromet, au moins temporairement ses chances d'obtenir la garde de l'enfant, c'est qu'au cours des derniers mois de sa vie, et de sa grossesse, Lise Cloutier habitait avec un autre jeune homme, qui aurait exprimé l'intention d'adopter le bébé.

Certains membres de la famille de la jeune fille ont aussi annoncé la même intention. Le petit Eric se trouve donc au centre d'une bataille juridique, à l'âge de huit jours.

Il est toujours à la pouponnière de l'hôpital Notre-Dame, et un avocat de l'Aide juridique a entrepris les démarches nécessaires pour que le père reconnaisse son fils et en prenne charge.

Rue Plessis, le bébé est attendu avec impatience par une grand-mère,



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Denis Robert

une tante, un oncle et trois petits cousins qui croyaient le voir arriver, tout naturellement, dès cette semaine.

Il est évident que l'enfant est susceptible de recevoir une somme importante des responsables de la mort de sa mère. Et il semble tout aussi évident qu'on ne peut nier à son père (une fois prouvé qu'il est bien le père et qu'il est capable de bien élever cet enfant) le droit à la garde du bébé.

Quand il aura terminé ses démarches au sujet d'Eric, Denis Robert a l'intention de faire quelque chose pour Lise. "Elle a eu un enterrement d'assistée sociale, dit-il. Ça n'a pas l'air d'un cimetière, mais plutôt d'un dépôt. Je veux lui acheter un terrain, pour qu'on puisse retrouver sa tombe autrement que par un numéro".

Les autorités de l'hôpital ont fait savoir hier le nom de la deuxième patiente qui a pu être victime de l'installation défectueuse faisant passer du bioxide d'azote dans des conduits destinés à l'oxygène. Il s'agit de Mme Suzanne Turcotte, une jeune mère de 16 ans, décédée dans les mêmes circonstances que Lise Cloutier, c'est-à-dire au moment où des complications faisant suite à l'accouchement amenaient l'anesthésiste à se servir d'oxygène pur plutôt que d'un mélange oxygène-azote.

Une enquête du coroner sur la mort des deux jeunes femmes aura lieu le 7 mai.

prendre une consommation dans son appartement, puis on fait l'amour sans qu'il soit question de l'avancement du cas soumis à l'immigration.

Quelques-uns déclareront qu'elles ont refusé carrément les avances. Une autre avouera qu'elle a été presque fiancée avec un officier de l'immigration. Deux ou trois affirmeront que l'ex-fonctionnaire était gentil, il endosera même l'emprunt fait par l'une d'elles.

L'histoire de Mlle Z est un peu différente. D'autant plus compliquée que la Commission d'enquête a dû faire appel aux services d'un interprète puisque la jeune femme ne maîtrise ni l'une, ni l'autre des langues officielles.

Sa première demande au ministère de l'Immigration est refusée faute de pouvoir produire un certificat du métier qu'elle dit exercer. Une deuxième démarche demeure infructueuse. C'est alors qu'au moment où elle va quitter

le ministère, l'ex-fonctionnaire vient à son secours, lui dit qu'il peut l'aider, lui demande son numéro de téléphone et lui donne le sien.

Dans les jours suivants, elle reçoit un appel de l'ex-fonctionnaire qui l'invite à son appartement. Il renouvelle sa promesse de l'aider à condition qu'elle fasse l'amour avec lui. Il retient son passeport sous prétexte qu'il en aura besoin pour arranger ses affaires.

A la suite d'une nouvelle convocation au ministère et d'une visite d'agents de la gendarmerie royale, la jeune femme téléphone à l'ex-fonctionnaire. Il est 7h30 du matin. Il lui demande de venir immédiatement chez lui et d'apporter un peu d'argent si elle en a. Elle arrive, il la console, ils font l'amour. Il n'est pas tout à fait ivre, mais il a déjà commencé à boire. Sur sa demande elle va lui chercher un paquet de cigarettes qu'elle paie avec le \$20. qu'elle a en poche.

Il lui demande de lui prêter l'argent. Il lui laisse \$5. puis, lui fait promettre qu'elle n'ira pas à la convocation du ministère mais téléphonera pour se dire malade.

"Etiez-vous consentante à avoir des relations sexuelles avec M. X?" demandera le procureur Nuss. "Au début je ne voulais pas, je pleurais, mais il m'a passé le bras autour du cou, il m'a dit que lui seul pouvait arranger mon affaire, que je n'étais pas assez intelligente pour être acceptée comme immigrante et que mon certificat ne valait rien, alors j'ai eu peur." répondra-t-elle.

Mais une fois son passeport récupéré, elle se représentera à l'immigration, cette fois avec son avocat.

Les audiences de la Commission reprendront le mardi, 30 avril, à 9h30 du matin.

Selon le procureur Nuss, les audiences pourraient se poursuivre plusieurs semaines suivant les sujets à aborder et le nombre de témoins à entendre.

L'activité reprend dans les aéroports

d'après PC et UPI

Les pompiers d'aéroports sont retournés au travail à 8 h ce matin, à travers le pays, le gouvernement fédéral ayant accédé à la demande syndicale en nommant un médiateur, en la personne de M. Tom O'Connor, à la suite du rejet des dernières offres patronales par une faible majorité des 1,436 pompiers membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada.

C'est M. Tom Stoyanoff, président des pompiers torontois, qui a annoncé le retour au travail hier soir, précisant que la décision avait été prise à la suite d'une conférence téléphonique de 20 minutes tenue par les principaux dirigeants des pompiers à travers le pays.

M. O'Connor, qui fut nommé deuxième médiateur dans le conflit des postes, en août 1970, aura pour tâche de réconcilier l'offre gouvernementale d'un contrat de 26 mois et la demande syndicale que la durée de ce contrat soit ramenée à 18 mois, les pompiers n'ayant pas d'objection à la hausse salariale de 30 p. cent offerte par le gouvernement et portant leur salaire annuel de \$9,100 à \$12,000.

Entre-temps, l'Association canadienne des pilotes de ligne (ACPL) a soumis devant la Cour supérieure du Québec, à Montréal, une demande d'injonction contre la société Air-Canada en vue d'obliger celle-ci de réembaucher les 650 pilotes suspendus sans solde en raison de la réduction de service occasionnée par les arrêts de travail des pompiers.

Air Canada a suspendu en tout quel- que 5,000 employés depuis le début du conflit, mais l'on s'attendait que ces employés seraient rappelés dès ce matin, avec le retour des pompiers au travail.

M. Don Carlisle, un représentant d'Air Canada à Toronto, a indiqué que la société mettrait 24 heures pour reprendre ses activités normales et il a ajouté que le service réduit pourrait toutefois être maintenu aujourd'hui.

Le président du local des pompiers à Montréal, M. Livio Gambone, a déclaré, enfin, que si le gouvernement n'avait pas attendu le résultat du vote des syndicats avant de nommer un médiateur, le service aérien aurait pu reprendre normalement dès lundi dernier.

Les négociations se poursuivaient hier entre les représentants des 2,000 aigilleurs du ciel et ceux du gouvernement.

Les TUA demandent une loi pour rendre la formule Rand obligatoire

Le Conseil canadien des Travailleurs unis de l'automobile (TUA), qui regroupe 120,000 travailleurs syndiqués au Canada, presse le gouvernement d'Ottawa et les gouvernements provinciaux, plus particulièrement celui du Québec, d'adopter une loi qui obligerait les employeurs à inclure dans toute convention collective une clause garantissant la sécurité syndicale, dont la perception obligatoire des cotisations syndicales.

M. Charles Brooks, président du Conseil canadien des TUA, a fait parvenir un télégramme en ce sens aux

premiers ministres du Canada et du Québec, MM. Trudeau et Bourassa.

M. Robert Dean, directeur québécois des TUA et vice-président de la FTQ, a rendu public le contenu de ce télégramme et a déclaré que ces pressions du Conseil canadien des TUA pour obtenir un régime obligatoire de sécurité syndicale ont pour origine l'intransigence de la United Aircraft du Canada, qui s'obstine à refuser à ses 2,600 ouvriers en grève depuis quatre mois un tel régime de sécurité syndicale.

"Le problème de la sécurité syndicale a été réglé au Canada dans les

années 40 après de dures luttes. La quasi totalité des employeurs accepte maintenant sans opposition la formule Rand, c'est-à-dire la perception obligatoire des cotisations syndicales à la source. Le gouvernement du Québec doit intervenir par l'adoption d'une loi afin de mettre au pas la compagnie United Aircraft qui se réfugie dans une attitude antisyndicale et rétrograde et afin d'éviter que des travailleurs soient obligés de faire des grèves de plusieurs mois pour obtenir ce que presque tous les employeurs en Amérique du Nord donnent sans affrontement", a déclaré M. Dean.

Postes: le texte de l'intente

OTTAWA (PC) — Voici le texte de l'accord intervenu entre le ministre des Postes et l'Union canadienne des postiers, sur la recommandation du médiateur Eric Taylor, mettant fin à la paralysie des services postaux dès aujourd'hui.

Cet accord est intervenu entre le Conseil et Sa Majesté la Reine au nom du Canada, explicitant les "garanties écrites auxquelles fait allusion le paragraphe 5 de la proposition signée par Eric G. Taylor, en date du 24 avril 1974.

Les "garanties écrites appropriées" sont :

1. Dès le retour au travail, prendront fin toute suspension ou autre mesure disciplinaire qui pourrait avoir été prise depuis le 1er avril 1974 par l'employeur contre un employé, à la suite des événements qui ont suscité la grève actuelle; toute mention desdits événements au dossier personnel de l'employé sera supprimée dans tous les cas où l'agent négociateur signifiera par écrit qu'il n'est pas d'accord avec une telle mention.

2. Dès le retour au travail, l'employeur ne pourra prendre aucune autre mesure disciplinaire contre un employé pour des actions commises depuis le début de la grève qui se termine avec cette entente, ni pour des omissions signalées au cours de la même période et il ne sera pas fait mention de telles actions ou omissions au dossier personnel des employés représentés par le Conseil des unions.

3. Aucune nouvelle poursuite judiciaire ne sera prise par l'employeur ou Sa Majesté la Reine, ni en matière civile, ni en matière criminelle, ni en vertu d'aucune loi, contre le Conseil des unions des Postes, l'Union canadienne des postiers, l'Union des facteurs du Canada, ou contre aucune section de ces syndicats, ou contre aucun dirigeant ou membre d'aucun de ces syndicats, pour des actions commises au cours des événements qui ont mené à la grève actuelle ou au cours de cette grève, ni pour des omissions signalées au cours de cette même période.

4. Toute demande d'injonction actuellement devant quelque tribunal canadien que ce soit, touchant le conflit actuel, sera retirée.

5. Les garanties faisant partie des lettres d'entente contenues dans les sections C et D de la convention collective portant le numéro de code 608-373 s'appliqueront à tous les employés régis par celle-ci ainsi qu'à tous les employés régis par la convention collective portant le numéro de code 698-373.

6. Les "garanties écrites appropriées" énoncées ci-haut seront considérées par les parties comme une explication des clauses a, b, et c du paragraphe 5 de la proposition signée par Eric G. Taylor et devront prévaloir sur elles.

7. Toute divergence sur l'interprétation du texte ci-haut sera soumise au président du Conseil des relations avec le personnel de fonction publique pour décision finale.

Les autobus vont rouler à Québec

QUÉBEC — Une entente serait sur le point d'intervenir entre la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec et le syndicat représentant ses 413 chauffeurs en grève depuis maintenant près de sept semaines.

C'est du moins ce que prétendent les observateurs qui ont suivi les développements de ce conflit, ajoutant même que le transport en commun pourrait reprendre dès la semaine prochaine.

Les négociations, qui avaient été interrompues le 14 mars, ont repris le 16 avril à la suite des efforts du maire Gilles Lamontagne à titre de médiateur spécial.

AMENDEMENT

SUITE DE LA PAGE A 1

sur la compagnie Holiday Magic.

En effet, le projet de loi qui sera déposé en juin devra d'abord être étudié par une commission parlementaire durant l'été et ne pourra être soumis à l'Assemblée nationale qu'à l'automne prochain.

D'autre part, le ministre de la Justice étudie toujours la possibilité de demander l'émission d'une injonction pour faire cesser immédiatement les activités de la compagnie Holiday Magic.

Une telle injonction, a indiqué un officier du ministère, pose de nombreux problèmes de droit puisque cette entreprise, fort contestée depuis plusieurs mois, n'a été trouvée coupable d'aucun délit criminel.

Des accusations ont été portées l'an dernier devant plusieurs tribunaux de la province mais, jusqu'ici, aucun juge ne s'est encore prononcé sur la légalité des méthodes de ventes de la société.

D'autres poursuites, cette fois en vertu de la loi de l'enseignement privé de la province, ont été intentées la semaine dernière en Cour municipale de Montréal. Ces procès ne se dérouleront que dans quelques semaines.

Enfin, les agents de la Sûreté du Québec qui ont effectué une dizaine de perquisitions, il y a dix jours, dans les bureaux de Holiday Magic, à Montréal et en province, passent toujours au peigne fin les documents saisis.

D'après la police, il faudra encore quelques jours avant de scruter tous ces documents et ce n'est que la semaine prochaine que l'on saura si des accusations précises seront portées contre Holiday Magic.

Le NPD de l'Île-du-Prince-Édouard veut jouer le même rôle que le PQ

par Pierre-Paul GAGNE
envoyé spécial de LA PRESSE

CHARLOTTETOWN — "Nous voulons jouer le même rôle que le Parti québécois à jour, entre 1970 et 1973, au Québec: constituer l'opposition réelle au prochain gouvernement de l'île du Prince-Édouard même si nous ne serons pas l'opposition officielle."

Pour Andy Robb, candidat du Nouveau parti démocratique dans la sixième circonscription de Queens en vue des élections du 29 avril prochain, il ne fait aucun doute que son parti fera élire au moins trois ou quatre candidats et que ceux-ci, que le prochain gouvernement soit libéral ou conservateur, constitueront la véritable opposition.

Au cours d'une entrevue qu'il accordait à LA PRESSE, hier, M. Robb, qui est une des principales têtes d'affiche du NPD à l'île du Prince-É-

douard, a soutenu que son parti récoltera au moins 10 à 12 p. cent des voix lors du scrutin de lundi prochain, égalant ainsi la performance réalisée par les néo-démocrates de la Nouvelle-Écosse lors des élections qui se sont déroulées dans cette province le 2 avril dernier.

C'est la première fois, cette année, que les néo-démocrates se lancent à l'assaut d'une élection provinciale à l'île du Prince-Édouard. Ils ne présentent toutefois des candidats que dans 20 des 32 circonscriptions électorales de l'île et leur chef, M. Aquinas Ryan, en est à ses premières armes comme leader d'un parti politique au cours d'une élection générale.

Lors de trois élections partielles tenues en décembre 1972, le NPD avait obtenu environ 7 p. cent des voix, arrivant bon dernier dans chacune des circonscriptions en jeu.

HOLIDAY

SUITE DE LA PAGE A 1

tisfaits et qui ne se sont pas exprimés.

"Il y a également quelques personnes qui auraient intérêt à ce que la compagnie cesse ses opérations", ajoute Viens en se référant aux poursuites intentées contre sa compagnie.

"Que faites-vous des 3,000 plaintes logées à l'Office de la protection du consommateur", renchérit le journaliste de LA PRESSE.

"On prétend qu'il y a eu 3,000 plaintes mais nous n'en avons pas reçues, réplique Viens. Il y a eu beaucoup de choses d'écrites dans les journaux qui sont fausses. On a dit ainsi qu'il y avait pour seulement \$75,000, de produits à notre entrepôt. C'est complètement ridicule. Je n'ai pas le bilan "audité" des comptables mais je peux vous garantir qu'il y en a pour au-delà d'un million et peut-être jusqu'à un million..."

Viens tend le bras vers le cendrier, y laisse sa cigarette, croise et décroise le genou droit et, l'air inquiet, jette un coup d'oeil vers ses livres.

"Comment expliquez-vous qu'il y a des plaintes partout?" reprend le second journaliste de LA PRESSE.

"Partout!" s'exclame Viens. C'est un terme général. Expliquez-vous!

"A Sept-Îles, Trois-Rivières, Sherbrooke où le Conseil municipal a adopté une résolution, à Québec, Rimouski, Hull, Chicoutimi, Québec, Montréal."

"Je ne suis pas au courant de toutes ces plaintes, répond très sérieusement Viens en ouvrant son paquet de cigarettes. Qu'il y ait des plaintes, oui, c'est fort possible parce que ceux qui s'associent à nous ont quelquefois peu d'expérience, et après deux ou trois petits échecs, ne voient plus les grandes possibilités qui s'offrent à eux."

"Les gens croyaient que chez nous, c'était un peu le Père Noël même si on leur avait dit que ce n'était pas le cas et qu'il fallait travailler fort pour réussir..."

Le téléphone sonne. Viens décroche et l'air soulagé annonce qu'il doit se rendre dans une autre pièce car il s'agit d'un appel de Toronto.

Quelques minutes passent. Viens réapparaît, se coule dans le fauteuil coussiné de pluche et toujours aussi laborieusement explique que Holiday Magic est essentiellement une affaire de produits cosmétiques.

L'adjoint de Walsh ajoute que Holiday Magic aurait entre 400 à 500 vendeurs au Québec; ceux-ci travaillent tous à temps partiel et sont recrutés aussi bien chez les architectes, les ingénieurs, les journalistes, les médecins que chez les ménagères et les chômeurs.

"Quels ont été les revenus de Holiday Magic au Canada l'an dernier? Quels sont ses propres revenus? Quelles sommes ont été réinvesties au Québec?"

Viens sursaute, s'enfarge dans ses mots, lance des "ouff" successifs et donne finalement des réponses très vagues à toutes ces questions.

"Je ne peux pas vous dire, dit-il. Je n'ai pas de chiffres. Faudrait voir la comptabilité. Depuis les perquisitions faites dans nos bureaux du Québec, la majorité de nos dossiers importants sont rendus à Toronto. Mes revenus? Voyez les inspecteurs de l'impôt! Nos investissements? On a acheté de l'amusement pour nos neuf succursales..."

Viens s'inquiète-t-il des poursuites qui ont été prises contre Holiday Magic en vertu de la Loi de l'enseignement privé qui exige un permis pour dispenser des cours?

"Vous pouvez dire que nous avons donné des cours sans permis mais nous n'acceptons pas ce terme. Dans toutes les autres provinces, il n'était pas question de permis et actuellement, c'est ce que nous étudions. Il n'y a rien qui prouve que nous sommes obligés d'avoir un permis même si nous venons d'en demander un."

Viens, dont la subite promotion demeure inexplicable, éteint sa dernière cigarette et conclut l'entrevue en disant que Holiday Magic n'a rien à cacher.

Et, pourtant, quelques instants plus tôt, il venait d'affirmer et ce de façon très claire, qu'il refuserait de participer à un débat télévisé avec des plaignants, qu'il ne trouverait pas intelligent de permettre aux journalistes d'assister au congrès de la compagnie et qu'il ne serait pas opportun de préparer un dossier pour répondre à toutes les plaintes formulées par diverses associations de consommateurs.

Marcel Viens, le jeune "exécutif" de Holiday Magic qui fume des Export A, n'aurait vendu en deux ans que pour \$4,000, de cosmétiques Holiday Magic. Il y a investi \$8,000, et il se prétend à l'aise...

Une autre demande de Bell en 75

OTTAWA (PC) — Ce n'est pas le rôle des filiales de Bell, particulièrement de Northern Electric, de subventionner la compagnie mère, étant donné qu'elles doivent réinvestir leurs bénéfices non répartis pour promouvoir leur propre expansion.

C'est ce qu'a déclaré hier, dans le cadre des audiences relatives à la demande de redressement tarifaire de Bell Canada devant la Commission canadienne des transports, le président de la compagnie, M. R.C. Scrivener, qui témoignait à la demande expresse du gouvernement du Québec.

Le président de Bell, société qui présente sa cinquième requête de hausse de tarifs en cinq ans, a soutenu par ailleurs qu'il entrevoyait la "sérieuse possibilité" que la compagnie doive présenter une nouvelle demande à la CCT dès 1975, afin de faire face aux besoins de capitaux que lui commande l'expansion nécessaire pour assurer un service adéquat face à la demande croissante.

Selon les témoins de Bell, le taux de rendement de 7.9 pour cent réalisé en 1973 est nettement insuffisant et devrait atteindre quelque 9.5 pour cent pour que les actions de Bell soient "attractives".

Tout au long des audiences, Bell a fait valoir essentiellement qu'il lui était indispensable d'obtenir cette hausse de tarifs, devant lui procurer des revenus additionnels de \$52 millions pour l'année 1974.

Campagne héroïque

Quoi qu'il en soit, comme ce fut presque toujours le cas pour les tiers partis au Canada, le NPD mène à l'île du Prince-Édouard une campagne électorale presque héroïque.

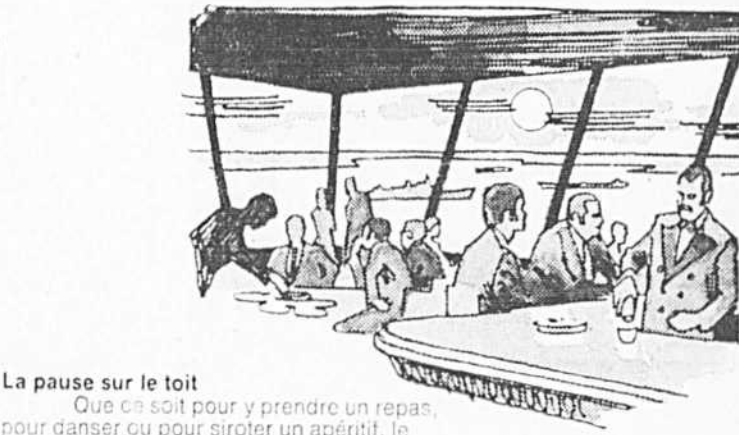
Selon les dirigeants de ce parti, à peine \$5,000 auront été dépensés d'ici lundi prochain pour mener la campagne électorale, alors qu'on estime que les conservateurs et les libéraux auront investi chacun plus de \$100,000 pour rejoindre les électeurs.

Ce manque d'argent n'a pas empêché les néo-démocrates de mener une campagne électorale très active où le porte-à-porte a remplacé les annonces dans les journaux et où les assemblées de cuisine ont tenu lieu de rallies.

Un voyage d'affaires à Halifax, c'est presque des vacances!

Au nouveau Château Halifax, on se croirait dans un hôtel de villégiature.

Le nouveau Château Halifax prolonge ses lignes incurvées autour d'un patio paysager; des suites à balcon donnent sur une piscine intérieure/extérieure ouverte à l'année.



La pause sur le toit

Que ce soit pour y prendre un repas, pour danser ou pour siroter un apéritif, le sommet de l'hôtel est un lieu de détente. La vue du port, de la Citadelle et de la ville y est splendide, le jour comme la nuit.

Les commodités du centre-ville

Il n'y a qu'un saut de l'hôtel au Scotia Square, le tout nouveau centre d'affaires de Halifax. Vous pouvez donc passer aux choses sérieuses sans même mettre le pied dehors.



Les repas de gourmets

Cinq nouveaux restaurants rivalisent d'attraits pour flatter votre palais, dont le Noon Watch et le Night Watch au sommet de l'hôtel et le Kesagose ("jouer dans l'eau" en indien Micmac) au bord de la piscine.

L'hospitalité CP Hôtels

Une tradition d'excellence aussi vieille que le Canada lui-même. Un privilège qui vous attend à Halifax et qui rendra votre prochain voyage d'affaires plus agréable de toutes les façons possibles. Pour réserver, appelez le service de réservations CP Hôtels ou votre agent de voyages.

Château Halifax

CP Hôtels

LA GARCE
LA CALL GIRL
LA MENAGERE

PRETTY WET LIPS

18 ANS Adultes

SUNNY BOYD, MARY STEELY
et KATHY REEDER
EASTMANCOLOR

plus

Bummer!

COULEURS

L'expérience grisante d'une aventure sans fin

CAROL SPEED KIPP WHITMAN DENNIS BURKLEY CONNIE STRICKLAND

DES AUJOURD'HUI!

ERQS

59, STE-CATHERINE E
788-5513 ST-LAURENT

"PRETTY WET LIPS" 10.15, 1.05, 3.55, 6.50, 9.40 p.m.
"BUMMER" 11.30, 2.20, 5.15, 8.05 p.m.

2 compagnies de câblodiffusion veulent établir un service sur la Rive sud

PC— Mettant l'accent sur des projets de télévision communautaire, deux compagnies de câblodiffusion ont présenté, jeudi, au Conseil de radio-télévision canadiennes des demandes concurrentielles en vue d'établir un service de télévision par câble dans certaines localités de la rive sud de Montréal.

Il s'agit de National Cablevision et de Tele-Cable Videstron. Les deux sociétés ont demandé au CRTC un permis de service dans les villes de Greenfield Park, Brossard, Longueuil et quelques localités environnantes où on évalue à 43,000 le nombre d'abonnés éventuels.

DANSE
CONTINUELLE

OUVERT MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI et DIMANCHE SOIRS

2 ORCHESTRES REPUTES POUR ADULTES près du métro Jean-Talon

SALLE DO-RE-MI

505 EST RUE BELANGER 274-5456

tnm tél 861 0563

Mar. au ven. 20h
Sam. 17h et 21h
Dim. 19h

**GINETTE MORIN
DENISE PROULX
JEAN PERRAUD
ROGER GARAND
PAUL BERAL**

FLORALIE

de ROCH CARRIER

mise en scène olivier reichenbach
décors musique costumes
guy neveu michel hinton janet logan

18 ANS

AVEC L'ÉTÉ... CES AIMABLES DISSEURS SAVENT OU EMIGRER!

Blue Summer

2e FILM
VOICES OF DESIRE

GUY

Blue Summer 2.10 - 4.40 - 7.15 et 9.50
Voices of Desire 1h - 3.30 - 6h - 8.30

tnm

Théâtre MIDI du Maurier

Mardi au vendredi à midi

UN JOUR CE SERA NOTRE TOUR

de Serge Sirois
avec la collaboration de Serge Marcer
Mise en scène de Jean-Louis Roux avec
DENISE PROULX, ROGER GARAND, ROBERT GRAVEL
et ROSE OUELLETTE

84 ouest, r. Sainte-Catherine - 861-0563 - \$1.50

Cinéma ODEON

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

SERGIO LEONE
présente

MON NOM EST PERSONNE

avec **HENRY FONDA** et **TERENCE HILL**
dirigés par **TONINO VALERII**
produit par **FULVIO MORSELLA**
musique de **ENNIO MORRICONE**

POUR TOUS

Champlain: 12.30 - 2.40
4.50 - 7.20 - 9.30

CHAMPLAIN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

ST-JEAN
CAPITOL

ST-JEROME
REX

ST-HYACINTHE
LE-PARIS

RONALD A. WILFORD ASSOCIATES INC. PRÉSENTE

MONTREAL ACCLAME MARCEAU

Le mime le plus célèbre au monde... un spectacle à ne pas manquer

24 au 28 avril

MARCEL MARCEAU

CE SOIR à 8 h. 30
le 27 à 6 h. et 10 h.
le 28 à 2:30 h. et 8 h.

et **PIERRE VERRY**

\$ 7.6.5.4.3.

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

Ils font \$215.39 par semaine comme Policiers, et dix millions de dollars en un jour comme Voleurs.

Comment ont-ils pu s'en échapper ?

14 ANS

Et comment, qu'ils s'en sont échappés !

**CLIFF GORMAN
JOSEPH BOLOGNA**

'FLICS ET VOYOUS'

VERSION FRANÇAISE DE 'Cops and Robbers'

2e FILM

"L'or noir de l'Oklahoma"
GEORGE C. SCOTT - FAYE DUNAWAY

BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2474

Tout semblait si important alors, ... même l'amour!

BARBRA STREISAND ROBERT REDFORD

dans **"MOS PLUS BELLES ANNEES"**
"THE WAY WE WERE"

POUR TOUS

"LE PRIVÉ"
ELLIOTT GOULD

2e FILM

MERCIER
STE-CATHERINE-PIL-IX 255-4224

VILLERAY
ST-DENIS, JARRY 388-5577

Appelez-moi Lise Le vendredi 26 avril à 23 heures

Les Prix Orange et Citron

Lise Payette reçoit les quatre lauréats Direction musicale: François Cousineau Une émission de Suzanne Mercure



On regarde Radio-Canada

3e mois

Vous ne pourrez retenir votre rire en voyant

"l'emmerdeur"

EDOUARD MOLINARO

**LINO VENTURA
JACQUES BREL**

le DAUPHIN
Sem. 7.30 - 9.30
BEAUDIN PRÉS D'IVERVILLE 721-6060

POUR TOUS

Meilleur FILM ÉTRANGER

François Truffaut

"la nuit américaine"

Sem. 7.30 - 9.30

le DAUPHIN
BEAUDIN PRÉS D'IVERVILLE 721-6060

Gagnant de 7 prix. Meilleur film

PAUL NEWMAN ROBERT REDFORD

THE STING

POUR TOUS

**ATWATER 1
PLAZA ALEXIS NIROM**
12.20 - 2.30 - 4.50
7.20 - 9.30
835-4246



téléphoto UPI

Burton-Taylor: c'est la rupture

Le célèbre couple Richard Burton et Elizabeth Taylor, uni par le mariage le 15 mars 1964, à Montréal, va définitivement divorcer. Après 10 années de vie commune et deux séparations, ces monstres sacrés du cinéma font à nouveau ayant reçu instruction de présenter une demande de divorce la manchette des journaux, leur avocat, Me Aaron Frosch, pour "différences irréconciliables". Cette demande sera faite dans le Canton de Berne, en Suisse, résidence officielle du couple.

Power Corporation contrôlerait-elle la nouvelle station de radio de Rimouski?

Les dirigeants du Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) ont interrogé hier M. André Lecompte, un résident de Rimouski parlant au nom d'une compagnie à être incorporée, qui désire un permis pour établir une station de radio AM dans cette ville de 32,000 personnes, au sujet de ses liens avec Power Corporation et son président, M. Paul Desmarais.

Une lettre émanant de M. Marc Plourde, un autre résident de Rimouski, met en effet en garde le CRTC contre

un "conflit d'intérêts" pouvant exister entre la compagnie représentée par M. Lecompte et Power Corp., qui contrôle cinq des 11 quotidiens de langue française du Québec et qui fut obligée par le CRTC à céder, il y a 3 ans, la société CJBR Radio Limitée, propriétaire de stations de radio et de télévision à Rimouski, à la société Télémedia Limitée, de Montréal.

M. Philippe de Gaspé Beaubien, président de Télémedia, déclara pour sa part au CRTC que M. Desmarais

ne jouait aucun rôle au sein de cette société, en dépit du fait que Télémedia doit encore au président de Power Corp. une somme de \$7,250,000 sur le prix de vente de \$10 millions, du réseau CJBR comprenant des stations de radio AM et FM et une station de télévision à Rimouski.

Télémedia détient également des stations de radio AM et FM de langue française ainsi qu'une station de télévision à Sherbrooke, et des stations AM à Montréal,

Trois-Rivières et Ottawa-Hull. Le réseau compte aussi des stations affiliées à Québec et Chicoutimi.

Dans sa lettre, M. Plourde précise que la nouvelle compagnie serait contrôlée à 51 p. cent par M. Lecompte et à 49 p. cent par la société Prades, propriété à part égale de M. Paul Desmarais et d'un avocat de Québec, Me Claude Pratte.

Les commissaires ont donc demandé à M. Lecompte le nom du garant d'un prêt bancaire de \$350,000 et d'un

crédit de \$50,000 obtenus par la compagnie. Celui-ci a admis qu'il n'avait personnellement fourni aucune garantie additionnelle et que la société Prades était bien impliquée dans la transaction.

Devant les questions répétées des commissaires, M. Lecompte a soutenu qu'à titre de détenteur de 51 p. cent d'intérêts dans la compagnie, il jouirait d'une indépendance totale, à l'abri de l'influence de Prades.

M. Ed Provost, président

de Radiodiffusion Mutuelle Ltée, qui cherche également la permission d'établir une station de radio AM à Rimouski, s'est opposé à la demande de M. Lecompte en déclarant que donner une licence à M. Lecompte équivalait à donner une licence à "Power Corp." Le réseau français de Radio-Canada et Radio CJFP Ltée, qui exploite une station de radio AM à Rivière-du-Loup, se sont également élevés contre la demande de M. Lecompte.

Le 7e Festival d'été de Québec

par Jean-Paul BROUSSEAU

QUÉBEC — Quand on s'appelle Québec et qu'on possède déjà le Carnaval d'hiver le plus connu du continent, que faire en été pour ne pas être en reste sur la saison froide? Eh bien, il faut reprendre le Festival d'été de Québec, en cherchant à lui voir "dépasser la frontière régionale de Québec."

Le 7e Festival d'été de Québec débutera donc le 4 juillet et durera jusqu'au 14. C'est en substance ce que le comité d'organisation a pu annoncer hier, au cours d'une conférence de presse où le Canadien National a pris une large part, puisqu'elle était l'hôte de la presse locale à bord de trois wagons spéciaux en gare du Palais, et que la presse montréalaise avait été invitée à profiter du Rapido pour s'y

rendre hier matin et en revenir hier soir.

Le comité d'organisation, dont la présidence revient cette année à un ingénieur de la Vieille Capitale, M. Desmond Hallissey, s'est donné pour slogan: "Du 4 au 14 juillet, c'est le beau temps à Québec".

Les diverses manifestations du Festival d'été de Québec l'an dernier ont touché 450,000 personnes, mais c'est au nombre de 700,000 qu'on les attend cette année dans les vieux murs. L'an dernier, il avait un budget d'environ \$120,000, et un comité de 125 personnes a produit 13 concerts, 24 récitals, 6 pièces de théâtre et 16 spectacles pour enfants.

Pour cet été, le Festival a annoncé qu'avec le concours du Canadien National, on fera usage d'un télex relié à

un correspondant montréalais qu'il reste encore à désigner, et qui s'occupera tout autant des réservations pour les manifestations elles-mêmes que de la question pour la première fois d'une salle spéciale équipée pour les exigences du métier.

Plusieurs des manifestations se tiendront comme par le passé dans la cour du Petit Séminaire, où l'on peut installer quelque 2,000 chaises et qui constitue déjà une enceinte acoustique intéressante.

Des organisateurs reprennent aussi la grande fête des embarcations illuminées sur le fleuve St-Laurent et le concours hippique à Bois de Coulange. Les enfants y sont associés via des spectacles de marionnettes, et des ateliers d'arts plastiques sous la garde et la direction de moniteurs compétents.

Le Festival de Québec a été lancé avec des moyens de fortune par six artistes locaux en 1968. Il comprenait néanmoins notamment une rétrospective du cinéma ca-

nadien, un festival Couperin, une rétrospective de jazz et même une soirée d'opéra.

L'année suivante, y participaient déjà des artistes tels René Claude, Colette Boky, Franz-Paul Decker et l'Orchestre symphonique de Montréal, Danièle Dorice et Gilles Vigneault.

Les concerts dans la cour du Petit Séminaire mirent notamment en vedette en 1970 le célèbre jazzman Oscar Peterson, dont le concert fut retransmis par la télévision de Radio-Canada. Pendant ce temps, des enfants par milliers dessinaient à la craie dans la petite rue du Parloir.

Le Festival reçoit l'aide non seulement du ministère des Affaires culturelles, mais de ceux du Tourisme, Chasse et Pêche, des Travaux Publics, des Communications ainsi que du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Les détails complets des diverses manifestations du 7e Festival d'été de Québec devraient être annoncés d'ici quelques semaines.

SALLE RESNAIS

élysee
35 MILTON / 842-6053

HORAIRE: LUN. à VEN. 7:30, 9:45
SAM. DIM. 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 10:00

POUR TOUS
EASTMANCOLOR

Après
"La vieille dame indigne"
René Allio présente
La femme de ménage indigne

SIMONE SIGNORET
dans un film de
RENÉ ALLIO

RUDE JOURNÉE POUR LA REINE

SALLE EISENSTEIN

6^e SEMAINE **18 ANS**
Adultes

Du sang neuf dans le film policier
Un Chabrol époustoufflant, mené à un train d'enfer

UN FILM DE
CLAUDE CHABROL

NADA

Couleur

TEACH ME **18 ANS**
Adultes

Il est temps de passer à l'action... finie la leçon!

avec Christine Schuberth
Peter Planer • COULEUR

LUN. - VEND.
10 H.A.M.
SAM. - DIM.
1 H 00

bonaventure
PLACE BONAVENTURE tel. 861-2725

VOICI LES PULPEUSES... ELLES FONDENT DANS LA BOUCHE! **18 ANS**
Adultes

2^e SEM.

LES PULPEUSES **leurs maris bossent?**

DOUCES... SUCCULANTES... SATISFAISANTES

VF de SUGAR COOKIES Mary WOODROW Lynn LOWRY Couleur Gail MAYBERRIE Linda RICHARDS
LA SCALA — Pulpeuses 2:30, 5:30, 8:30 Dame 1:00, 3:55, 6:55, 9:55
PL LONGUEUIL: Lun. ven. 6:30, sam. 7:45, dim. 1:30

PI. LONGUEUIL CINÉMA LA SCALA
1 Pl. Longueuil 679-2510

CINÉMAS UNIS
VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

L'histoire vécue de deux policiers nommés Batman et Robin **14 ANS**
Horaires: 12:55, 2:05, 5:15, 7:25, 9:35 p.m.
PALACE
698 STE CATHERINE O. 866-6991

Elle vous remettra le cœur en fête **LUCILLE BALL** **POUR TOUS**
MAME
Technicolor
AUCUN LAISSEZ-PASSER
CARTE AGE D'OR ACCEPTÉE
7155 STE CATHERINE O. 932-1139

IL PULVÉRISE TOUT OPPOSANT **BLACK BELT JONES** **ET** **18 ANS**
MICHAEL CRICHTON'S "EXTREME CLOSE-UP"
PICALLE
318 STE CATHERINE O. 851-2807

"L'un des 10 meilleurs films!" — Time Magazine
DORVAL **YORK** **POUR TOUS**
260 AVE DORVAL 631-8586
1487 STE CATHERINE O. 937-8978

(SALLE DOREE) **DORVAL** **14 ANS**
260 AVE DORVAL 631-8586
LE CINÉMA A Paramount Release
AU WESTMOUNT SQUARE 931-2477
AVE GREENE FACE CINE AVENUE
Soir 6:30, 9:00 p.m.

Dustin Hoffman "Alfredo" **14 ANS**
Horaires: 12:30, 2:30, 4:15, 6:10, 8:45, 10:20 p.m.
cinéma ITALIEN avec sous-titres ANGLAIS
PLACE VILLIE-MARIE 866-2644

GAGNANT DE 2 "OSCARs" incluant: MEILLEUR SCÉNARIO — MEILLEUR SON **18 ANS**
Adultes
THE EXORCIST
Une réalisation de WILLIAM FRIEDKIN
TOUS LES JOURS à 2:00, 4:30, 7:00, 9:30 p.m.
Laissez-passer et carte de l'âge d'or non acceptés.

AVIS: LE TRAITEMENT DE CERTAINS ÉPISODES DU FILM RISQUE DE SURPRENDRE VOIRE DE SECOURER FORTEMENT LE SPECTATEUR. La Direction

10^e SEMAINE **LOEW'S**
934 STE CATHERINE O. 866-5651

Paramount Pictures présente
ROBERT REDFORD et MIA FARROW **POUR TOUS**
THE GREAT GATSBY
Aucun laissez-passer, carte de l'âge d'or n'accepte.
EN COULEUR • UN FILM PARAMOUNT
CLAREMONT: à 2:00, 4:40, 7:20, 10:00 p.m.
FAIRVIEW (CINÉMA 2): Sur semaine à 6:50 et 9:30 p.m.
Claremont **FAIRVIEW**
5038 SHERB. O. et AVE GREY 486-7395 TRANS CAN. S. 3 697-8095

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE INC.

POUR TOUS

3^e SEM.

LES 4 CHARLOTS MOUSQUETAIRES

Les CHARLOTS plus cocasses que jamais dans un WESTERN LOUIS XIII...!

Moins de 14 ans \$100

Un film de ANDRÉ HUNEBELLE • Nouvelle version corrigée de JEAN HALAÏN inspirée du roman d'Alexandre Dumas

Sam. et Dim.: 12.00 — 21.5 — 4.30 — 6.45 — 9.00
Sur sem.: 6.45 — 9.00

MAISONNEUVE **JEAN-TALON**
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE 3001 est. Sherbrooke 825-2174
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD 4255 Jean-Talon 725-7000

L'univers de Michel Tremblay! **14 ANS**
SELECTION OFFICIELLE DU CANADA
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST
FESTIVAL DE CANNES 1974
Un film de ANDRÉ BRASSARD
Denise Filiatrault, Michelle Rossignol, Frédérique Collin, André Montmorency, Amulette Garneau, Denis Drouin
861-2996 288-3303
CINÉMA DE PARIS **FLEUR DE LYS**

2 GRANDS FILMS **18 ANS**
Adultes
LA DERNIÈRE MAISON SUR LA GAUCHE **Le Sexe Sauvage**
523-5180 274-6155
CANADIEN PLAZA **3^e MOIS**

DERNIÈRES SEMAINES **14 ANS**
Tout est perdu sauf l'honneur pour ce drôle de métallico cocu!
mimi métallico **4^e SEM.**
blessé dans son honneur
CINÉMA V italienne s.t. angl. v. française
5550 Sherbrooke O. tel 489-5559
FESTIVAL **salon rouge** 625-8600

RECHERCHÉ MORT OU VIF! **14 ANS**
EN FRANÇAIS
BILINGER
WARREN DATES - BEN JOHNSON - CLORIS LEACHMAN - COULEUR
ARLEQUIN: Présentation à 12:45, 4:15, 7:45 p.m. RITZ: Sur semaine des 6 p.m. Dimanche des 1 p.m.
CELESTE Les aventures amoureuses d'une femme de ménage!
ARLEQUIN RITZ **2^e SEMAINE**
1004 Ste. CATHERINE EST. 288-2043 1313 BELANGER 772-5280

"PAPILLON" **UN DES MEILLEURS FILMS D'AVENTURES DE L'ANNÉE** **14 ANS**
EN FRANÇAIS
ALLIED ARTISTS présente
STEVE McQUEEN DUSTIN HOFFMAN
PAPILLON EN COULEUR
BASE SUR LE LIVRE D'HENRI CHARRIERE
RIVOLI **GREENFIELD PARK**
11 DONNE & BELANGER 777-1139 PLAZA GREENFIELD PARK 671-8431
CINÉMA LAVAL **GRANADA**
secteur (santé) non bond. 51-AARTEL 2500
secteur 7 de l'autoroute (Chaudière) 255-2428
6^e SEMAINE D'ACTION!

LE MONDE

Pékin : l'URSS pille l'Europe orientale

HONG KONG (AFP) — Chine Nouvelle, dans un long commentaire publié hier, traite les leaders du Kremlin d'hypocrites, dont les tristes exploits de pilliers de l'Europe orientale montrent qu'ils ont dépassé les impérialistes en despotisme et en noirceur.

L'agence chinoise affirme que l'URSS a extorqué aux pays du Comecon 3.900 millions de roubles entre 1961 et 1971 en leur vendant du pétrole, du minerai de fer, de la fonte, du charbon et du coton égrené au double du prix de vente de ces mêmes produits soviétiques à l'Occident.

Citant des estimations occidentales, Chine Nouvelle déclare que l'URSS a soutiré quinze milliards de dollars de l'Europe orientale entre 1955 et 1965 en achetant bon marché et en vendant cher. C'est ainsi que, sous prétexte de division du travail, l'Allemagne orientale a été contrainte de convertir soixante usines textiles en fabriques de moteurs électriques et d'abandonner ses industries traditionnelles d'aviation, de tracteurs et d'automobiles.

La Tchecoslovaquie a cessé de développer ses industries du pétrole et du manganèse. La Hongrie a renoncé à ses usines de radios et de constructions maritimes. Quant à l'URSS, dit Chine Nouvelle, elle s'est réservée la fabrication des navires de guerre, des parties principales des ordinateurs et a utilisé les autres pays du Comecon comme sous-traitants.

Manifestation en faveur de Rudolph Hess

BERLIN (UPI) — Un groupe d'extrême droite a bruyamment manifesté, aujourd'hui, dans l'hôtel de ville de Berlin-Ouest, où se tient présentement une exposition polonaise sur les camps de concentration nazis.

Les manifestants, qui ont distribué des feuillets demandant la libération de Rudolph Hess, l'ex-premier lieutenant d'Adolf Hitler, ont barbouillé, avec de la peinture, des photos de l'exhibé polonais. Plusieurs personnes ont été arrêtées et seront accusées d'avoir troublé la paix publique.

Rudolph Hess, détenu dans la prison de Spandau depuis déjà sept ans, et qui y est gardé par 30 soldats de l'armée américaine, célèbre, aujourd'hui, son 80e anniversaire de naissance. Bien que la France, l'Angleterre et les Etats-Unis se soient déjà prononcés en faveur de la remise en liberté de l'ancien leader nazi, l'Union soviétique oppose toujours son veto à sa libération.

La Chambre laisse tomber 19 des allégations contre Nixon

WASHINGTON (PA, UPI) — La commission judiciaire de la chambre des représentants concentre son enquête sur les principales allégations relatives à l'affaire Watergate et au problème fiscal du président Nixon. Le personnel d'enquêteurs de la commission a informé les membres qu'il abandonne l'examen de 19 des 56 allégations d'abord formulées contre le président, parce que les preuves ne semblent pas suffisantes pour étayer des accusations ou justifier une enquête exhaustive.

Le président de la commission, M. Peter Rodino, a souligné qu'il appartient aux membres de prendre une décision définitive sur l'abandon de toute allégation.

Au cours d'une réunion de deux heures et demie, la commission a aussi décidé par un vote de 34 contre 4 d'accorder au président Nixon un délai de cinq jours pour répondre à l'assignation réclamant 42 autres enregistrements de conversations présidentielles. La Maison-Blanche devra maintenant faire parvenir sa réponse au plus tard mardi prochain.

Kennedy ne sera pas candidat à la présidence

NEW YORK (Reuter) — Le sénateur Edward Kennedy a déclaré, hier, qu'il ne sera pas candidat à la présidence des Etats-Unis en 1976. "Je ne serai pas candidat en '76, absolument pas", a dit le sénateur du Massachusetts, à son retour d'un voyage en URSS.

Il a décrit son voyage comme une expérience émouvante. "J'ai été cordialement reçu en Russie et je suis heureux de l'occasion qui m'a été offerte de causer avec autant de dirigeants de ce pays. Nos conversations ont couvert un très grand nombre de sujets."

Portugal: la junte promet la liberté et des élections

LISBONNE (AFP, PA, Reuter, UPI) — Le général Antonio de Spínola, président de la junte militaire qui s'est emparée hier du pouvoir au Portugal après un coup d'Etat presque sans effusion de sang, a promis aujourd'hui de libérer les prisonniers politiques, de supprimer la censure et la Direction générale de sûreté ainsi que de convoquer des élections démocratiques d'ici un an.

Moins de 24 heures après le coup d'Etat, alors que le calme semble régner sur l'ensemble du territoire portugais, le général de Spínola a précisé, au cours d'une conférence de presse à la caserne de Pontinha, quartier général du Mouvement des forces armées, le programme du gouvernement provisoire.

Le gouvernement, a annoncé le général, exercera le pouvoir politique grâce à une junte de Salut national qu'à ce que soit formé un gouvernement provisoire civil. La junte décrètera la destitution immédiate du président de la République et du gouvernement Caetano, la dissolution de l'Assemblée générale et du conseil d'Etat.

Ces mesures seront accompagnées de la publication de la convocation dans un délai de 12 mois d'une Assemblée constituante élue au suffrage universel direct et secret.

Au sujet des prisonniers politiques, dont plusieurs ont été libérés immédiatement après sa déclaration, le général de Spínola a précisé que les détenus dont l'action aurait entraîné des actes criminels ne seraient pas élargis.

Interrogé sur l'avenir des provinces d'outre-mer (Mozambique, Angola et Guinée équatoriale), le président de la junte a répondu: "Il sera celui que le conseil de la nation aura défini." Cette solution doit être d'ordre politique. Mais, quant à des contacts éventuels avec les leaders des mouvements de libération, il a déclaré: "Non, pas pour le moment."

Le gouvernement provisoire, qui administrera par décrets et lois, s'est engagé à promouvoir la liberté d'association, à garantir la liberté syndicale ainsi que la liberté d'expression et de pensée sous toutes ses formes. Sur le plan extérieur, le gouvernement respectera les engagements internationaux.

Au moment où le président de la junte militaire faisait connaître le programme du nouveau gouvernement, l'ex-Premier ministre Marcello Caetano, l'ex-président, l'amiral Americo Tomaz, de même que les ex-ministres de l'Intérieur, des Travaux publics, de la Marine et de l'Armée étaient exilés à Madère, île portugaise au large du Maroc.

Seuls quelques incidents ont été signalés aujourd'hui à Lisbonne où une

foule enragée criant "meurtriers! meurtriers!" a voulu s'en prendre à des policiers qui, embusqués dans l'immeuble de la Direction générale de sûreté, ne se sont rendus à l'armée que ce matin. Une manifestation s'est également déroulée devant le journal Epoca, organe du parti de l'ex-Premier ministre Caetano. Avant que l'ordre ne puisse être rétabli, les manifestants ont incendié quelques automobiles et ont saccagé les locaux de censure de la presse, près de l'édifice du journal.

Pendant ce temps, les frontières du pays, fermées durant la nuit, n'ont pas été ouvertes, aujourd'hui.

En Guinée équatoriale, le parti africain de l'indépendance a lancé un appel aux soldats portugais dans lequel il affirme qu'il n'acceptera aucune proposition qui ne reconnaît pas l'indépendance de ce territoire. Par ailleurs, l'indépendance totale de l'Angola a été réclamée par le Front national de libération de ce pays. Au Mozambique, le gouverneur général a lancé un appel au calme.

La Rhodésie, dont le Mozambique constitue le principal débouché sur la mer, a exprimé l'espoir qu'elle pourra continuer d'entretenir de bonnes rela-

tions avec le Portugal et ses territoires africains.

Liesse à Lisbonne

Le renversement du régime a été accueilli avec des transports de joie à Lisbonne. Les soldats rebelles ont été fêtés par une foule exubérante qui leur offrait à boire et à manger. On a dansé et chanté dans les rues. Plusieurs milliers de personnes ont défilé avenue de la Liberté, sous la pluie, en brandissant drapeaux et banderoles.

"Je n'ai jamais vu tant de bonheur," disait un secrétaire qui assistait au spectacle du balcon d'un immeuble. On remarquait certes quelques passants, des personnes âgées surtout, qui faisaient grise mine, mais ils étaient une minorité.

La joie des manifestants n'excluait pas une certaine prudence. "Il est trop tôt pour dire ce que la junte nous réserve," déclarait un étudiant. Mais quoi qu'il arrive, cela ne pourra pas être pire que ce qui était."

Cependant, la police de la sécurité de l'Etat (DGS) aurait tiré à quelques reprises sur des jeunes gens qui célébraient trop bruyamment la chute du régime. Il y a eu quelques morts et des blessés. Ces civils ont été, sem-

ble-t-il, les seules victimes du coup d'Etat.

Spínola, l'inspirateur?

Les auteurs du coup de force ont indiqué qu'ils ont lancé leur mouvement parce que le régime Caetano avait abusé de ses pouvoirs et n'a pas su mettre fin aux guerres coloniales qui se poursuivent depuis 13 ans en Guinée-Bissau, en Angola et au Mozambique. Les jeunes officiers ont promis des élections libres et la paix dans les territoires d'outre-mer.

A en croire certaines sources, le général de Spínola n'a pas participé à la préparation du coup d'Etat, mais a été néanmoins l'inspirateur moral. Le général avait écrit récemment un livre dénonçant la politique coloniale du régime Caetano. Le président du conseil déchu aurait approché le général de Spínola pour qu'il se joigne au gouvernement chancelant, dès que le Mouvement des forces armées eut déclenché son action. M. Caetano aurait d'ailleurs remis sa démission aux mains du général de Spínola.

Quand le général de Spínola a fait son apparition en public, des foules se sont rassemblées dans les rues pour l'applaudir scandant le slogan ((Victoire)).



Le général De Spínola... l'homme fort

Nixon prédit une reprise économique

JACKSON, Mississippi. (AFP) — Le président Nixon a lancé, hier, un appel au peuple américain pour qu'il s'unisse derrière lui afin de construire la paix du monde pour la génération à venir.

Evouant dans un discours prononcé à Jackson, Mississippi, une parole du général de Gaulle, le président Nixon a affirmé que l'Amérique n'était vraiment elle-même que lorsqu'elle était engagée dans une grande œuvre.

"Cette œuvre, a dit M. Nixon, n'est pas une œuvre de guerre. C'est une œuvre de paix pour les trois milliards d'habitants du monde. Et pour l'accomplir, le président doit avoir le soutien d'un peuple fort et uni."

S'adressant par-dessus son auditoire au pays tout entier, M. Nixon a déclaré: "La réponse est entre nos mains". Il s'est déclaré convaincu que l'Amérique ne faillirait pas à sa responsabilité. L'audience composée pour moitié d'hommes d'affaires représentant des Chambres de commerce du Mississippi, dont c'était le 25e anniversaire, et des étudiants ayant reçu congé pour cette occasion, saluait les paroles de M. Nixon d'applaudissements répétés.

Le leadership américain est nécessaire pour la paix du monde, a affirmé ensuite M. Nixon, et ce leadership doit s'appuyer sur une force militaire qui ne soit seconde à nul autre pays et sur une force économique fondée sur la liberté d'entreprise.

M. Nixon a profité de ce voyage dans un Etat conservateur du Sud en plein développement économique pour confirmer l'impression qu'il était certain de rester au pouvoir jusqu'à la fin de son mandat.

M. Nixon a promis aux Américains une reprise économique pour la fin de l'année 1974, notamment dans l'automobile et le bâtiment, les plus touchés par la récession actuelle. "Très bonne année" pour 1975 et pour 1976, 200e anniversaire des Etats-Unis "la meilleure année, la plus prospère et la plus libre" de l'histoire américaine.

Pour apaiser les inquiétudes des Américains, M. Nixon leur a dit qu'au cours de ses entretiens à Paris, il a retiré l'impression qu'il n'y avait pas un seul chef d'Etat ou de gouvernement qui n'eût préféré échanger ses propres ennemis contre ceux des Etats-Unis.



Civils et soldats fraternisent

Une foule de jeunes gens en liesse entourent un char d'assaut de l'armée portugaise, au centre de Lisbonne, hier, peu de temps après l'annonce du renversement du régime Gaetano par les troupes du "mouvement des forces armées". Les civils offrent à boire et à manger aux militaires fêtés comme des libérateurs.

Egypte-Libye: la trêve est finie

LE CAIRE (AFP, UPI) — L'Egypte a de nouveau déterré la hache de guerre contre la Libye: telle est l'impression des observateurs au Caire, à la suite du communiqué mettant en cause le colonel Kadhafi.

La trêve à l'égard de Tripoli, due au "black-out" imposé sur l'enquête, n'aura duré que trois jours: le temps nécessaire à recueillir des preuves concluantes, selon le Caire, sur l'implication du régime libyen dans l'attaque, le 18 avril dernier, contre l'Ecole militaire et l'implantation d'un réseau subversif d'extrême-droite.

Les preuves actuellement révélées par le parquet sont l'invitation officielle adressée au chef du réseau pour se rendre en Libye et les ayeux du principal inculpé.

Dans les milieux proches du gouvernement égyptien, on estime que l'atti-

tude du président Sadate sera ferme à l'égard de la Libye. Le président égyptien n'a d'ailleurs pas été convaincu des thèses que lui a transmises mercredi un émissaire libyen. Après le départ de celui-ci, la mise en cause du colonel Kadhafi a d'ailleurs été rendue officielle.

Le mécontentement du président Sadate se reflète, indiquent les observateurs, dans son attitude à l'égard de la fédération tripartite (Egypte, Libye, Syrie).

Déjà, la réunion de l'Assemblée fédérale a été boycottée par l'Egypte parce qu'elle se tenait en Libye. De plus, comme l'a indiqué M. Sadate à un journal américain, l'Egypte a gelé sa participation effective à cette fédération.

Le président Sadate pourrait aller plus loin encore, estime-t-on, et dénon-

cer la fédération (symbolique jusqu'à présent) en réclamant l'exclusion de la Libye. Son geste isolerait ainsi le colonel Kadhafi dont les aspirations à l'union n'ont trouvé d'échos nulle part et pour qui l'appartenance à cette fédération est vitale. Une telle initiative serait d'ailleurs facilement motivée par les accusations du parquet.

Dans un deuxième temps, le chef de l'Etat égyptien pourrait convaincre les Etats limitrophes du voisin de la Libye de placer discrètement une ceinture de sécurité autour de ce pays, pour empêcher l'exportation de l'idéologie du colonel Kadhafi.

Sur le plan intérieur égyptien, toute initiative contre Tripoli serait fort bien accueillie par une population dont la grande majorité est réfractaire à la Libye. Cette hostilité est d'ailleurs régulièrement attisée par la presse cairote.

La cote de Chaban baisse continuellement

PARIS (AFP) — De nouvelles défections chez les députés gaullistes et centristes ont diminué mercredi, selon les observateurs, les chances de M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, de disputer à François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste et candidat commun de la gauche, la victoire finale, le 19 mai, de l'élection présidentielle française.

Au moment où les différents sondages d'opinion placent régulièrement M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Economie et des Finances, devant M. Chaban-Delmas, ces défections confirment, pour les mêmes observateurs, qu'un reclassement politique déstabilisant en grande partie le groupe parlementaire gaulliste peut être l'un des premiers effets de cette élection.

Attention — Trois tiers environ des parlementaires gaullistes — cinquante-cinq sur cent quatre-vingt-trois — ont en effet pris une position d'attente dans le duel qui oppose Chaban-Delmas et Giscard d'Estaing pour la seconde place au

premier tour de scrutin. La montée régulière, selon les sondages, de M. Giscard d'Estaing et la baisse parallèle des pourcentages attribués à M. Chaban-Delmas constituent, dix jours avant le scrutin, un renversement complet de situation par rapport aux espoirs de l'appareil gaulliste qui voyait en Chaban-Delmas le seul candidat susceptible de battre au second tour François Mitterrand.

Ce renversement de situation incite en fait des parlementaires membres de la majorité à faire preuve d'une grande prudence politique avant de s'engager en faveur de celui des deux principaux candidats de la majorité qui, le 19 mai, sera seul face au candidat commun de la gauche pour disputer le scrutin décisif.

Cette prudence équivaut en fait à un refus d'engagement en faveur de M. Chaban-Delmas au moment même où l'ancien premier ministre est nettement en perte de vitesse sur M. Valéry Giscard d'Estaing qui la distance régulièrement de quatre points dans les derniers sondages.

Ce phénomène imprévu reste inexplicable pour l'entourage de l'ancien premier ministre dont l'un des membres avoue ne pas comprendre pourquoi la mayonnaise ne prend pas bien que le dosage des ingrédients soit correct. Les partisans de M. Chaban-Delmas n'abandonnent pas toutefois l'espoir de le voir remonter la pente.

M. Michel Jobert, ministre des Affaires étrangères et l'un des plus proches collaborateurs du président Georges Pompidou, s'est prononcé, ce matin, très officiellement, en faveur de M. Chaban-Delmas. Le ministre a précisé qu'il s'agissait pour lui d'une longue analyse de la situation au cours de la campagne électorale. Considérant que les lendemains de l'élection seront difficiles, M. Jobert juge que les grands choix ne peuvent s'accommoder de l'à-peu-près ou de compromis. En choisissant M. Chaban-Delmas de préférence à M. Valéry Giscard d'Estaing (dont il n'a pas prononcé le nom), le ministre des Affaires étrangères, estimant divers observateurs, semble avoir été frappé

FRANCE Les élections

par l'appui apporté au ministre des Finances par M. Jean Lecanuet, leader du centre démocrate, favorable à l'intégration européenne et à certaines thèses américaines.

Ce soutien au candidat gaulliste vient compléter ceux apportés par le beau-frère du général de Gaulle, M. Jacques Vendroux, et l'écrivain André Malraux. Il survient aussi au moment où les défections de membres du groupe parlementaire gaulliste se multiplient. Le groupe des 43 conduit par le ministre de l'Intérieur, M. Jacques Chirac, et qui s'était refusé à se prononcer pour l'ancien Premier ministre gaulliste, est devenu un groupe de 55 députés et ministres, parmi lesquels sept membres du gouvernement de M. Pierre Mess-

Un régime autoritaire de 50 ans prend fin

Le soulèvement militaire au Portugal marque la fin d'un régime autoritaire de droite, qui a duré cinquante ans, et peut-être aussi la fin de la lutte de cet ancien pays colonial pour conserver son empire en Afrique.

Les militaires avaient installé Antonio de Salazar au pouvoir et sa dictature dura quelque quarante ans. Salazar est mort en 1968, d'une hémorragie cérébrale. La PIDE (police politique), sous le régime de Salazar, veillait à la censure de la presse et à l'interne ou l'exil des adversaires politiques du régime.

Le successeur de Salazar, Marcello Caetano, fut nommé par le Conseil d'Etat, composé de quinze membres. L'Establishment portugais — les militaires, les hommes d'affaires, les banquiers et l'Eglise catholique — croyaient que Caetano allait se comporter en bon conservateur. Le Conseil d'Etat représentait d'ailleurs le point de vue de cet Establishment.

Timides réformes

Caetano, un professeur de droit aux vues conservatrices, institua quelques réformes. Il libéralisa les lois de la presse. Il permit aux exilés de retourner. Il diminua les pouvoirs de la police politique et encouragea l'afflux de capitaux au Portugal. Mais sous la pression des extrémistes de droite au sein du gouvernement et de l'Assemblée nationale, le professeur Caetano poursuivit certaines des pratiques de l'ère de Salazar.

Par exemple, il ne permettait l'activité de groupes politiques que quelques semaines avant la tenue des élections et interdisait même la diffusion des déclarations électorales mettant en cause la politique coloniale du Portugal.

Son parti, le parti d'action populaire, remporta tous les sièges (150) aux élections de l'an dernier, après que tous les candidats d'opposition se furent retirés en guise de protestation contre les restrictions qui leur étaient imposées.

En dépit de la répression politique à l'intérieur, Caetano pouvait compter sur l'appui populaire de sa politique outre-mer. La plupart des Portugais considèrent les colonies de l'Angola, du Mozambique et de la Guinée comme partie intégrante de la mère patrie.

En février dernier, un officier qui était revenu au pays un an plus tôt après avoir commandé les troupes en Guinée contre la guérilla et qui était considéré comme un héros national causa une forte surprise en s'opposant aux guerres menées dans les territoires d'Afrique et en réclamant une libéralisation progressive du régime. Il s'agissait du général de Spínola, militaire décoré, portant monocle et l'uniforme de parachutiste, qui publia ses vues dans un livre intitulé: "Le Portugal et l'avenir".

Spínola fut limogé en mars dernier de son poste de chef adjoint de l'état-major en même temps que son supérieur, le général Francisco de Costa Gomes.

Un responsable politique remarqua alors: "Il reviendra. Perdre un poste signifie en gagner un autre: celui de futur dirigeant du pays."

Il ne pouvait dire plus vrai. Spínola vient de prendre sa revanche...

avis légaux • appels d'offres • soumissions



Office National de l'Énergie Avis d'audition

VU que l'Office autorise l'audition d'une demande soumise par l'Interprovincial Pipeline Limited en vue de l'obtention d'un certificat, en vertu de la partie III de la Loi sur l'Office National de l'Énergie, relatif à la construction d'un prolongement de son réseau actuel de pipelines et d'installations additionnelles qui achemineront le pétrole canadien vers les raffineries de la région de Montréal, au Québec.

ET VU que les provinces d'Ontario et de Québec ont demandé que soit prolongée la période allouée à la préparation des plaidoiries de ladite audition.

SOYEZ AVISÉ que l'Office a ordonné que ladite audition soit reportée du 7e jour de mai 1974 au 14e jour de mai 1974 à 9h 30 heures locales, en la salle d'audience de l'Office Nationale de l'Énergie, Pièce 940, Immeuble Trebla, 473, rue Albert, dans la ville d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

ET L'OFFICE ORDONNE AUSSI QUE les répondants ou intervenants qui ont l'intention de former opposition ou d'intervenir à ladite demande, déposent aux endroits et de la façon décrite dans l'avis d'audition originale le ou avant le 30e jour d'avril 1974.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

ROBERT A. STAD,

SECRÉTAIRE

COMPLEXE DESJARDINS

AVIS DE PRÉQUALIFICATION

JANIN CONSTRUCTION LTÉE
Société de Gérance du Complexe Desjardins
150 ouest, rue Sainte-Catherine
Montréal, Qué.

Les firmes désireuses de soumissionner pour les travaux énumérés ci-après pour le Complexe Desjardins doivent remplir une déclaration de préqualification qui leur sera remise sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée. Cette déclaration devra être retournée au plus tard le 22 mai 1974 à la même adresse.

Fontaines

Les garanties de soumission à fournir seront soit un chèque visé ou un cautionnement de soumission de 10% du montant de la soumission.

JANIN



CITÉ DE MONTRÉAL-NORD

SOUSSIONS

La Cité de Montréal-Nord recevra d'ici le 14 mai 1974 17:30 heures, des soumissions scellées pour la fourniture à la Cité:

Une échelle hydraulique assistée électriquement avec plate-forme de travail et carrosserie

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumission au bureau de monsieur Richard St-Jacques, acheteur de la Cité, Hôtel de Ville de Montréal-Nord.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Cité de Montréal-Nord pour un montant égal à 10% ou plus du montant total de la soumission.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce sans obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Lesdites soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil le 14 mai 1974, à la salle du Conseil, 1211, rue Hébert, Montréal-Nord, à 20:00 heures.

LE GREFFIER

Aline Oumet

CAISSE DE DEPOT & PLACEMENT DU QUÉBEC

SOUSSIONS

Agents:

LABRECQUE, VEZINA & ASSOCIÉS

en collaboration avec

PARKWAY PLANNING ASSOCIATED LTD.

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUSSION" et adressées au soumissionnaire, seront reçues jusqu'à 16:00 heures, le 7 mai 1974 pour travail de chantier pour "PLACE VERRILLER" Apartment Project, Montréal, Québec.

Se seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par PARKWAY PLANNING ASSOCIATES LTD.

On obtiendra ces formules de même que les plans et Cahiers des Charges, moyennant un montant non remboursable de vingt dollars (\$20.00) payable à PARKWAY PLANNING ASSOCIATES, en s'adressant au bureau de LABRECQUE, VEZINA & ASSOCIÉS, 3300 CAVENDISH BOULEVARD, MONTRÉAL, QUÉBEC.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé tiré sur une Banque Canadienne à Chartre et payable à la CAISSE DE DEPOT & PLACEMENT DU QUÉBEC, pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

LABRECQUE, VEZINA & ASSOCIÉS
3300 Cavendish Boulevard
Montréal, Québec

COMMISSION DES TRANSPORTS

Avis est par les présentes donné qu'Henri Levesque, de Ste-Luc-sur-Mer, Cte Rimouski, P.Q., s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour faire approuver de nouveaux points de destination pour transport d'huile de Rimouski à Matane, Ste-Anne des Monts et Causapiscot. Tout intéressé doit faire parvenir son opposition à la Commission des Transports du Québec dans les quatre jours de la date de la première publication de cet avis.

Le 25 avril 1974.

COMMISSION DES TRANSPORTS

Avis est par les présentes donné qu'Henri Levesque, de Ste-Luc-sur-Mer, Cte Rimouski, P.Q., s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour faire approuver de nouveaux points de destination pour transport d'huile, soit de Matane à Amqui, Trépanct et Mont-Joli. Tout intéressé doit faire parvenir son opposition à la Commission des Transports du Québec dans les quatre jours de la date de la première publication de cet avis.

Le 25 avril 1974.

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE BÉLOÏL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le sous-maire, Greffier, que le Conseil de cette Ville, à une séance tenue le vingt-trois (23) avril 1974) mil neuf cent soixante-quatorze, a adopté le règlement numéro 651-74 décrétant des travaux de construction d'égoût, d'aqueduc, de voirie, de pavage, de trottoirs et de bordures, dans les rues Duvernay, Lechasseur et une autre rue proposée et autorisant un emprunt de \$512,000.

Une assemblée publique des personnes majeures, propriétaires d'immeubles imposables aura lieu le sept (7) mai 1974 à sept (7) heures du soir pour la prise en considération de ce règlement. Ledit règlement est déposé au bureau du greffier, à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures de bureau des jours ouvrables.

DOUSNE à Béloïl, le 24 avril 1974.
Paul-R. CHOQUETTE, o.m.a., Greffier.

CANADA

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Des soumissions pour l'aéroport (VOR) de Hall Beach seront reçues jusqu'à 15 heures, heure de Winnipeg, le 28 mai 1974 au plus tard pour la construction d'une voie d'accès, d'un stationnement à recouvrement de gravel, des fondations en béton, réseaux électriques et travaux connexes pour édifice requis pour la navigation aérienne (VOR) à l'aéroport de Hall Beach T.N.O.

Les plans et devis peuvent être obtenus sur demande auprès du ministère des Transports, Ministry of Transport, Regional Supply Officer, 391 York Avenue RM 309 Winnipeg Man., Téléphone (204) 985-4329, contre un chèque visé établi à l'ordre du receveur général du Canada pour la somme de \$25.

L'agent régional de l'approvisionnement, ministère des Transports.

CANADA

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Des soumissions pour l'aéroport (VOR) de Hall Beach seront reçues jusqu'à 15 heures, heure de Winnipeg, le 28 mai 1974 au plus tard pour la construction d'une voie d'accès, d'un stationnement à recouvrement de gravel, des fondations en béton, réseaux électriques et travaux connexes pour édifice requis pour la navigation aérienne (VOR) à l'aéroport de Hall Beach T.N.O.

Les plans et devis peuvent être obtenus sur demande auprès du ministère des Transports, Ministry of Transport, Regional Supply Officer, 391 York Avenue RM 309 Winnipeg Man., Téléphone (204) 985-4329, contre un chèque visé établi à l'ordre du receveur général du Canada pour la somme de \$25.

L'agent régional de l'approvisionnement, ministère des Transports.

CANADA

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Des soumissions pour l'aéroport (VOR) de Hall Beach seront reçues jusqu'à 15 heures, heure de Winnipeg, le 28 mai 1974 au plus tard pour la construction d'une voie d'accès, d'un stationnement à recouvrement de gravel, des fondations en béton, réseaux électriques et travaux connexes pour édifice requis pour la navigation aérienne (VOR) à l'aéroport de Hall Beach T.N.O.

Les plans et devis peuvent être obtenus sur demande auprès du ministère des Transports, Ministry of Transport, Regional Supply Officer, 391 York Avenue RM 309 Winnipeg Man., Téléphone (204) 985-4329, contre un chèque visé établi à l'ordre du receveur général du Canada pour la somme de \$25.

L'agent régional de l'approvisionnement, ministère des Transports.

CANADA

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Des soumissions pour l'aéroport (VOR) de Hall Beach seront reçues jusqu'à 15 heures, heure de Winnipeg, le 28 mai 1974 au plus tard pour la construction d'une voie d'accès, d'un stationnement à recouvrement de gravel, des fondations en béton, réseaux électriques et travaux connexes pour édifice requis pour la navigation aérienne (VOR) à l'aéroport de Hall Beach T.N.O.

Les plans et devis peuvent être obtenus sur demande auprès du ministère des Transports, Ministry of Transport, Regional Supply Officer, 391 York Avenue RM 309 Winnipeg Man., Téléphone (204) 985-4329, contre un chèque visé établi à l'ordre du receveur général du Canada pour la somme de \$25.

L'agent régional de l'approvisionnement, ministère des Transports.

Les Américains sont à acheter les Laurentides

Pendant que les Québécois achètent des terrains en Floride, les Américains s'intéressent de plus en plus aux terres des Laurentides.

M. Jacques Déry, conseiller en immobilier, a révélé, jeudi que 10 pour cent des achats de terrains, dans les Laurentides, étaient actuellement faits par des Américains et des Européens.

La croissance immobilière, qui est centrée autour de la région montréalaise, fait d'ailleurs sentir ses effets dans tout le Québec.

Les nouveaux chantiers de construction, à Montréal même et dans sa périphérie, atteignent la valeur de \$4.2 milliards. À l'extérieur de la région montréalaise, c'est à \$48 millions qu'il faut établir le chiffre.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a attribué à la vente des Jeux olympiques, en 1976, ce développement phénoménal de la construction.

Il a cité également l'extension du métro de Montréal, qui coûtera \$430 millions.

Pour d'autres observateurs, il s'agit du nouveau climat socio-politique du Québec, qui a fait basculer de Toronto à Montréal la pendule du développement.

Mirabel

M. Déry a souligné que le nouvel aéroport de Sainte-Scholastique, qui doit être terminé l'an prochain, va mettre les Laurentides à environ une heure et demie de

vol de près de 80 millions d'Américains.

Il semble également que les nombreux employés de Mirabel vont s'établir de préférence dans les Laurentides plutôt qu'à Montréal.

Les Montréalais, qui possèdent 90 pour cent des Laurentides, désirent de plus en plus s'y établir en permanence, plutôt que d'y garder une maison d'été.

Il y a longtemps que les Montréalais, éprouvés par de longs hivers, achètent des logements en Floride. C'est maintenant au tour des Américains, particulièrement les Newyorkais, à l'organe du côté des Laurentides.

Témoins en suspens

Libérés de prison hier matin, après y avoir purgé les huit jours de détention qui leur avaient été imposés pour outrage au tribunal, les délégués de chantier Maurice Dupuis et Jean-Paul Pagé, de la F.T.Q., devaient revenir normalement devant le commissaire aux incendies Cyrille Delage, dans les heures suivantes.

Cela ne s'est toutefois pas produit.

Peu après leur libération, en effet, leur procureur, Me Michel Proulx, s'est présenté devant le juge Bernard de L. Bourgeois, de la Cour supérieure, pour obtenir un sursis, jusqu'à mercredi, de l'interrogatoire, qu'on veut leur faire subir sur le sac de LG-2.

Car, dès la fin de la semaine dernière, Me Proulx avait inscrit devant ce tribunal une demande d'évocation, tout comme il l'avait fait dans le cas d'Yvon Duhamel.

Par cette procédure, il entend contester à nouveau, comme non fondée, et illégale tout à la fois, la décision du commissaire Delage de condamner les deux hommes pour mépris de cour.

Car, selon ses prétentions, ce commissaire-enquêteur n'aurait aucunement le pouvoir de prononcer de telles condamnations, même si, depuis plusieurs années déjà, il en distribue assez libéralement.

La rupture des négociations

Les négociations sont rompues depuis hier entre le Syndicat des officiers de la marine marchande et l'Association des transporteurs des Grands Lacs, le syndicat, qui représente quelque 500 ingénieurs de navires sur la Voie maritime et les Grands Lacs, ayant rejeté les dernières offres patronales en vue d'un nouveau contrat de travail.

Un porte-parole syndical a annoncé que le ministre du Travail, M. John Munro, avait été invité à nommer un médiateur dans le conflit et il a ajouté que les ingénieurs pourraient paralyser toute la circulation maritime sur les Grands Lacs par une grève, à la mi-été, si le différend n'était pas réglé d'ici là.

Les ingénieurs réclament la réduction de la semaine de travail de 56 à 40 heures, un mois de congé après trois mois passés sur un navire, un plan de retraite et d'assurance-vie ainsi qu'une hausse salariale de 10 p. cent.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

100.000 exilés portugais en Europe.

Le Dr Neto affirme que l'Angola apprécierait que le Canada soutienne officiellement les mouvements de libération dans les colonies portugaises et qu'il intensifier son aide matérielle à l'agriculture, la santé publique et l'éducation des régions déjà libérées.

Le Dr Neto a admis que les pays communistes fournissent une aide considérable mais a refusé d'admettre que ce secours allait déterminer l'idéologie de la libération angolaise.

Le leader indépendantiste angolais ne s'est pas caché pour affirmer que les secours consentis par les pays étrangers sont utilisés à des fins militaires.

"Ces secours, a-t-il déclaré, sont utilisés pour préparer notre peuple à l'indépendance".

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Décès

AUBUT (Mme Antoinette) — A Montréal, le 24 avril 1974, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Antoinette Aubut, elle laisse dans le deuil son beau-père Simon Cinon, sa mère Caroline Lauzier, ses frères: Léo, Emile, Jean-Guy, ses sœurs: Gilberte (Mme Jacques Pronovost), Simone Bouthillier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons

A. Dallaire & A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont.

pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré et de la cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAN (Jeanne) — A Pointe-St-Charles, le 24 avril 1974, à l'âge de 64 ans est décédée Mme veuve Lucien Bean, née Jeanne Gauthier, demeurant au 2456, rue Mullins. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie,

à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLACHE (Auguste) — A Montréal, le 24 avril 1974, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Auguste Blache, époux de Laura Lavoie; il laisse ses enfants: Maurice, Jean-Paul, Mme Antonio Gagnon (Denise), Raymond. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
7338 rue Viau.
St-Léonard

pour se rendre à l'église Ste-Beatrice d'Auteuil, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière Parc du Souvenir, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

M. Edouard-Alexandre Vinet

A Montréal, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Edouard-Alexandre Vinet, courtier d'assurances et ex-impresario de théâtre, époux de Bella Dagenais. M. Vinet laisse pour pleurer sa perte, ses enfants: Jacqueline, Yolande, Mme Paul Hébert (Marielle), Claude, Mme François Simard (Raymonde), et Gilles. Son frère M. Roger Vinet, M. Vinet laisse également ses gendres: M. Paul Hébert et le Dr François Simard, sa bru Danielle Tremblay et ses petits-enfants Daniel, Louise, Michel, Lyne et Nathalie.

La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgeois, 7895 est, Notre-Dame.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

Le service aura lieu samedi le 27 avril à 11 heures, à l'église St-François-d'Assise.

VILLE DE MONTRÉAL

SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT

APPELS D'OFFRES

La Ville offrira des soumissions pour:

- VÊTEMENTS D'ÉCRAN PHYSIQUE - 7 mai 1974
- VEHICULES AUTHENTIQUES "AMERICAN MOTORS" - 7 mai 1974
- PLAN SOUVENIR "TERRE DES HOMMES 1974" - 14 mai 1974
- PNEUS ET CHAMBRAS À AIR FROID - 14 mai 1974
- VOITURES DE PASSAGERS - 14 mai 1974
- FAIDIEUX, 2010 NPS - 21 mai 1974

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté et se trouver physiquement entre les mains du secrétaire administratif, au bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, aux dates mentionnées plus haut, avant l'heure de midi indiquée par l'horloge qui se trouve à la vue du public dans le bureau du secrétaire administratif où sera ouverte immédiatement après au bureau du greffier, chambre 120.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt présenté sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Montréal. Ce dépôt doit être équivalent à dix (10) pour cent du montant total de chaque soumission dans le cas de vêtements d'éducation physique, plan souvenir "Terre des Hommes 1974", faidieux, 2010 NPS, de quatorze cent cinquante (\$145.00) dollars dans le cas de pneus authentiques "American Motors", de deux mille (\$2,000.00) dollars dans le cas de pneus et chambres à air pour voitures de passagers.

Les formules de soumission et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 29 avril 1974, par monsieur P. Raymond Bédard, directeur du service de l'approvisionnement, 3015 rue St-Hubert, Montréal H2M 1Z4.

Hôtel de Ville, Montréal, le 26 avril 1974.

Le Greffier de la Ville, MARC BOYER

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MINGAN

VILLE DE PORT-CARTIER

— DEMANDE DE SOUSSIONS —

Des soumissions scellées, adressées au soumissionnaire, seront reçues à l'Hôtel de Ville de Port-Cartier, Québec, jusqu'à 4:00 heures p.m. (heure en vigueur), lundi, le 13 mai 1974, pour être ouvertes le même jour, à 7:00 heures p.m. (heure en vigueur), lors d'une réunion du Conseil à l'Hôtel de Ville de Port-Cartier.

CONTRAT NO 144230:

Pour la construction de bordures et de trottoirs sur les rues: Des Pins (partie), rues Nos 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11 de la rue No 10 à la rue No 9, 12, 12A, 14, 15, 16, 17, 18 (Prolongement de Tibasse), rue 20 de Boissert à la rue No 14, rue 20 de la rue No 22 à Boissert, rue "B" de la rue Côte du Moulin à la rue No 14, Boissert (partie) rue No 1 et No 25, 21, 23, 24, 26, 28, 30, rue No 1